

Pour une
RURALISATION
vers des
VILLAGES RÉSILIENTS

Le postulat qui insuffle vie à ce travail est celui de la prise de conscience qu'il est moins temps de penser à l'extension des villes qu'à un authentique approfondissement des territoires. Dans cette optique, le concept de ruralisation propose un réel "retour au village" et par là, l'opportunité de poser les questions fondamentales sur la manière d'appréhender les espaces ruraux et de considérer un modèle habitatif raisonnable en projetant le visage du bâti extra urbain de demain. À travers les typologies, l'organisation spatiale, la matérialité, les modes de mise en œuvre, l'objectif tend vers une unité spatiale et fonctionnelle, afin de créer un environnement cohérent, authentique et résilient.

Cette recherche éclectique va tenter de synthétiser et de concilier au moyen de l'outil architectural, des thèmes autant sociaux, qu'environnementaux ou spatiaux. En définitive, il s'agit d'une véritable aventure dessinant les contours d'une ruralisation consciente et engagée, fondée sur l'imaginaire prospectif d'une société humaine au service du bien commun.

École Polytechnique Fédérale de Lausanne
Section d'architecture

Énoncé théorique de Master
Année académique 2019-2020

Raphaël Mottier

Pour une **RURALISATION** *vers des* **VILLAGES RÉSILIENTS**

Pour une
RURALISATION
vers des
VILLAGES RÉSILIENTS

Raphaël Mottier

Pour une
RURALISATION
vers des
VILLAGES RÉSILIENTS

École Polytechnique Fédérale de Lausanne
Section d'architecture

Énoncé théorique de Master
Année académique 2019-2020

AUTEUR
Raphaël Mottier

RESPONSABLE D'ÉNONCÉ
Pr Vincent Kaufmann

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE
Pr Luca Ortelli

MAÎTRE EPFL
Patrick Giromini

Vitam impendere vero



Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>).

Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.

2020, Raphaël Mottier

SOMMAIRE

<i>PRÉAMBULE</i>	
LA RURALISATION	9
<i>INTRODUCTION</i>	
GENÈSE D'UN RÉCIT	13
Le rural : de la théorie à l'action	14
À travers le prisme de la résilience	16
Postulats & hypothèses	17
Chroniques d'un monde en crise	19
Vers un mouvement de rupture	21
<i>CHAPITRE I</i>	
L'HOMME AU JARDIN D'ÉDEN	25
L'homme et le paysage	27
Un triangle vertueux	29
Morphogenèse de l'espace rural	31
<i>CHAPITRE II</i>	
EXODES, ERRANCE & DÉSHÉRENCE	49
Le progrès	51
Aliénation & domination	56
L'homme déraciné	59
Le renversement de l'exode	64
<i>CHAPITRE III</i>	
VERS UN CONTRE-EXODE	69
Exilés urbains ou néo-ruraux	70
Le territoire et l'identité du sol	72
Des outils pour comprendre et penser les lieux	73
Du statut des lieux à un Atlas du paysage	77
CORPUS – Atlas du paysage	81
<i>CHAPITRE IV</i>	
LA TERRE PROMISE	89
Entrelacement d'échelles	91
Échelle territoriale : une ville de villages	93
Échelle locale : la communauté et l'espace public	96
CORPUS – Urbanisme rural	111
Échelle architecturale : les matériaux et l'habitat	127
CORPUS – Interventions acupunctuelles	133
Un nouveau modèle habitatif	157
<i>CONCLUSION</i>	
LE JOUR DU REPOS	165
Un sens nouveau	168
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	
RÉFÉRENCES & ICONOGRAPHIE	171

PRÉAMBULE

LA RURALISATION

L'ambition de cette recherche possède des finalités multiples. Plus qu'un mémoire, elle tend à projeter les choses dans un avenir possible, où si la bonne volonté est engagée, la société du futur aura besoin de tout le savoir-faire et des compétences des membres qui la composent pour envisager une forme de renaissance. Les dernières décennies ont diffusé un savoir à l'échelle planétaire, comme jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. Les technologies récentes ont déplié un éventail de possibilités phénoménal en termes d'architecture, d'urbanisme, de mobilité, de réseaux d'action, de gestion de ressources énergétiques, etc. Que produirait la confrontation de la modernité avec la frugalité d'une architecture, d'une organisation spatiale et de codes ruraux ? Qu'advierait-il d'une communauté rurale peuplée, entre autres, par d'anciens citadins issus de professions de haut niveau, cultivés, et dont les actions seraient mues par un désir authentique de retour à une vie simple et à l'acceptation de ses contingences ? Il s'agit là d'inventer un nouveau monde, car il faut le dire : cette situation est inédite !

D'aucuns s'accordent pour dire que l'architecte doit être autant architecte que sociologue. Ceci me semble tout à fait légitime dans la mesure où l'architecture, par les codes esthétiques qu'elle régit et les qualités spatiales qu'elle institue, s'adresse avant tout à l'homme. Elle véhicule la conscience collective du temps, elle est le livre à ciel ouvert témoignant des préoccupations et des enjeux d'une époque. En essence, elle existe pour donner

au monde, un sens. Son avantage réside dans le fait qu'elle se définit à la fois comme une discipline aux contours bien établis, mais se situe simultanément au centre d'un champ de compétence riche et complexe, dont les frontières sont aussi fluides que la curiosité de l'architecte est élevée.

Conscient de cette responsabilité, l'architecte dessine, formalise une vue d'esprit, qui se transforme bien souvent en objet tangible, tout comme il planifie et coordonne les multiples phases aboutissant à la concrétisation d'un projet. À l'aide d'une vision projectuelle transcalaire, d'outils graphiques percutants, d'une rhétorique convaincante, il se positionne de manière stratégique et incontournable, afin d'établir entre les différents acteurs de la société (ingénieur, politicien, ouvrier, artiste, économiste, promoteur, citoyen ordinaire, etc.) le pont indispensable à une collaboration fructueuse. Et pour cause, l'architecte est un peu tout cela à la fois. Comme le dit la fameuse boutade : « L'ingénieur connaît tout sur rien, tandis que l'architecte connaît rien sur tout. » Et ce "rien" constitue justement le bagage nécessaire et suffisant, qui fonde la valeur heuristique de sa fonction généraliste.

En vertu de ce statut et de ses compétences transversales, l'architecte est celui à qui revient la tâche d'architecturer non seulement des bâtiments ou des espaces, mais aussi bien des réseaux, qu'ils soient humains, sociaux ou conceptuels. Il est le point de pivot, l'interface et le médiateur entre des disciplines plurielles, qu'il concilie ou réconcilie, entre lesquelles il est capable de tisser des liens, pour que du chaos surgissent ordre, structure et cohérence.

Par conséquent, cette recherche, loin d'être exhaustive, tend à balayer un large spectre thématique, en abordant des sujets hétéroclites, mais n'étant pas pour autant sans rapport. En se parant d'éclectisme, elle va tenter de synthétiser et de concilier au moyen de l'outil architectural, des thèmes à la fois sociétaux, environnementaux ou spatiaux. En définitive, il s'agit d'un véritable manifeste pour une ruralisation consciente et engagée, fondée sur l'imaginaire prospectif d'une société humaine au service du bien commun.

De manière plus pragmatique, ce travail a pour objectif d'établir les bases du principe de ruralisation, d'identifier les outils pratiques, cognitifs et symboliques qui me serviront à envisager un projet architectural. Comme la question de "l'habiter" est, avant toute chose, la préoccupation de l'architecte et la condition d'existence initiale de sa fonction, cette recherche est le préambule à un projet de logement en milieu rural par la proposition d'une application concrète d'un nouveau modèle habitatif. Plus précisément, il s'agit de s'interroger fondamentalement sur l'échelle de l'habitat humain au sein d'un monde rural contemporain.

Pour conclure, l'intention en filigrane que sous-tend ce travail est de poser les fondations d'une réflexion féconde amenée à croître. Elle tente

d'apporter des solutions ou de prouver, autant qu'elle ouvre des portes et esquisse des amorces d'idées qui n'attendent que d'être approfondies. C'est en quelque sorte le prologue qui constituera la première pierre de l'édifice de ma pensée architecturale balbutiante.

* *
*

INTRODUCTION

GENÈSE D'UN RÉCIT

Ce mémoire va développer une argumentation au moyen d'un plan dialectique traditionnel, néanmoins proposé de manière plus poétique à l'aide d'une structure à caractère biblique. Comprenons bien de quoi il en retourne. Les épisodes contenus dans les Livres de la Genèse, de l'Exode et du Deutéronome, racontent respectivement la création du monde et de l'Homme, l'exil hors d'Égypte et l'errance du peuple hébreu au désert et enfin l'accession à la *Terre promise* au pays de Canaan. À travers ces différents récits, nous pouvons y voir se tisser des relations intéressantes avec l'évolution du monde au cours du dernier millénaire.

Du Moyen-Âge au XXI^e siècle en passant par les révolutions industrielles se construit une chronologie n'étant pas sans évoquer l'épopée biblique de l'*Ancien Testament*. D'un mode de vie en lien avec la terre et le monde du divin, on glisse progressivement vers un changement radical de perspective avec la Renaissance, suivie des grandes innovations industrielles, pour aboutir à l'époque contemporaine et ses cosmopolites. En évoquant au commencement une vie idéale de l'Homme en harmonie avec la nature et au service de son Créateur, puis le peuple de Dieu étant contraint à l'exil, au déracinement, afin de partir en quête de la *Terre promise*, et enfin l'entrée de ce peuple au lieu de la promesse après de nombreuses années d'errance, cette comparaison avec le récit biblique est tout à fait à propos.

Les hypothèses initiales de l'introduction seront examinées en posant préalablement la thèse d'un monde idéalisé, par une description du monde rural de jadis dans le premier chapitre. C'est le prérequis nécessaire afin de comprendre d'où nous venons et quelles sont les origines morphogénétiques des territoires que nous arpentons. Dans le second chapitre, nous continuerons par l'exposé des différentes forces ayant concouru pour créer le monde dans lequel nous vivons. Après une analyse congrue des phénomènes liés à la ville et leurs conséquences, notre propos va se porter sur la portion préservée d'un monde rural que la techno-urbanisation a encore épargnée. Le modèle prééminent de la ville dense comme solution aux maux de notre époque constituera l'antithèse qui sera débattue pour nous amener à dégager une synthèse possible avec l'engagement d'un "contre-exode" amorcé dans le troisième chapitre. Les grands principes de la ruralisation seront abordés dans le dernier chapitre, où nous examinerons en détail tout un éventail de mesures très pragmatiques pour certaines, plus utopiques pour d'autres, amorçant le changement de paradigme que ce travail propose d'envisager.

L'angle d'approche de l'idée de ruralisation est celui d'une terre idéalisée, utopique, presque inaccessible à l'image de la *Terre promise*. Toutefois, il ne faut pas y voir l'énonciation de concepts figés ou de dogmes irréfutables. Réside à travers l'appellation de *Terre promise*, non pas la présomption d'une réponse absolue, mais une attitude réflexive, un questionnement inachevé, un mouvement perpétuel en quête de sens.

Il faut encore mentionner la cadre dans lequel se déroule la recherche. Les chronologies, processus, statistiques, exemples, projets qui seront exposés, se comprendront dans un périmètre comprenant la France et la Suisse. Il s'agit d'embrasser les différents phénomènes dans une même région culturelle et linguistique afin de ne pas se limiter à des frontières administratives qui sont, tout bien considéré, assez floues quand il s'agit de parler de structures urbaines ou rurales et des leurs évolutions.

Le rural : de la théorie à l'action

Tout d'abord, il nous faut donner une définition du terme *rural*. Il est généralement entendu comme tout ce qui est relatif à la campagne, à l'agriculture, aux paysans et à leur mode de vie. En matière d'architecture, le terme rural évoque autant une dimension vernaculaire¹ que régionaliste, des approches ne favorisant pas immédiatement une vision contemporaine du projet. Néanmoins, l'espace rural se conçoit généralement comme un "milieu peu dense", ce qui se traduit en écologie par "milieu ouvert", of-

frant des interstices favorables à l'épanouissement d'un potentiel inexploité. C'est en ce sens que l'espace rural se voit attribuer une place toute particulière, grâce aux perspectives qu'il dégage pour l'élaboration de solutions concrètes aux enjeux architecturaux contemporains.

L'exaltation des bienfaits de la vie rurale caractérise la notion de ruralisme. Pour le botaniste américain Liberty Hyde Bailey, l'idée de ruralisme est liée avant tout à l'intendance de la ressource fondamentale qu'est le sol. Il affirme que c'est sur le sol et sa gestion prudente que se base le ruralisme. Ceci semble tout à fait juste, dans la mesure où c'est du sol que l'on tire toutes les ressources nécessaires à la vie et c'est également sur celui-ci que tout se bâtit. Il n'y a pas là de définition plus fondamentale !

Le sociologue français Henri Mendras, en tentant de comprendre le regain d'intérêt pour la vie rurale, parle d'un « je ne sais quoi d'autre qui paraît donner un sens à la vie². » Arrêtons-nous un instant sur ce "sens" dont parle Mendras. Faut-il comprendre que la vie en ville n'a pas de sens ? Ceci semble être une affirmation bien gratuite. Toutefois, pour le quidam plongé dans la mégapole cosmopolite – où rien ne s'endort jamais vraiment, au sein de laquelle la vie frénétique est rythmée par les heures légales d'embauche et de débauche accompagnées du fourmillement et de la congestion qui caractérise les boulevards infinis zébrant l'étendue urbaine labyrinthique, anonyme, peuplée de visages dont les traits traduisent la même préoccupation pour des tracasseries imminentes – peut-être peine-t-il à entrevoir ce « sens à la vie ». Il est évident que, depuis aussi longtemps que la ville dense a livré son vrai visage, le citadin a toujours entretenu une certaine fascination à l'égard de cet espace extérieur étranger à son monde reclus : ces étendues verdoyantes infinies, régies par d'autres règles, où des réalités parallèles sont vécues.

Placé après un nom, le suffixe "isme" définit un concept, une théorie, une idéologie. Tandis que le suffixe "ation" décrit une action, un "mouvement vers". Tout au long de cette recherche, l'on s'emploiera à utiliser la notion de ruralisation préférée à celle de ruralisme. Afin de s'affranchir de l'immobilité de la théorie, la notion de ruralisation traduit cette volonté, cette énergie qui témoigne plus fidèlement des intentions qui ont conduit cette réflexion. La ruralisation s'évertue à rendre rural et souligne par-là, la volonté de changement munie du bagage théorique nécessaire pour y parvenir.

Pour exposer concrètement cette idée d'action ruralisante, les mots de Françoise Choay s'y prêtent tout à fait lorsqu'elle affirme que la société doit renouer avec une culture vernaculaire, avec un monde concret auquel nous appartenons en tant qu'êtres vivants, et que nous devons tendre vers « des retrouvailles corporelles avec les lieux, par le truchement d'un bâti

1. Vernaculaire : se dit d'une langue, de coutumes, pratiquées seulement à l'intérieur d'une communauté donnée. En architecture, le vernaculaire qualifie généralement une architecture sans architecte.

2. MENDRAS, Henri. cité par KAYSER, Bernard. *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, 1997.

articulé et différencié, pour servir de support à l'identité humaine et sociale, puisqu'aussi bien on ne peut devenir citoyen du monde ou pleinement homme qu'à condition d'appartenir à un lieu³. » C'est sur cette démarche, de l'appartenance oubliée menant vers le réenracinement, que se fonde la ruralisation.

À travers le prisme de la résilience

Afin d'engager une réflexion précise, il est important de distinguer résilience et durabilité. Dans le domaine de la construction, l'un et l'autre sont alternativement utilisés – bien que le terme “durabilité” reste la coqueluche incontestée – dans le cadre de projets se voulant responsables, conscien- cieux et respectueux de l'environnement. Cependant, ces deux termes ne sont pas interchangeables. Le professeur Gonzalo Lizarralde de l'École d'architecture de l'Université de Montréal constate que ces deux notions vont parfois jusqu'à se contredire en soulignant que « la durabilité nous pousse à utiliser moins de ressources, à minimiser notre consommation⁴. » Mais qu'en revanche, la résilience « essaie d'élaborer des systèmes plus robustes, plus complexes pour faire face aux aléas naturels. » Cette notion de durabilité est très employée en architecture depuis plusieurs années lorsqu'il s'agit de projets se voulant économiques ou tentant de réduire leur empreinte écologique.

Le mariage du mot “durable” à celui de “développement” est utilisé pour décrire une croissance économique s'inscrivant dans une perspective à long terme et ne compromettant pas la vie des générations futures. Qualifié par certains d'« oxymore⁵ », il est vrai que cette expression forme un cocktail antinomique dans le sens où l'idée même de développement va à l'encontre d'une réelle durabilité – ou soutenabilité qui traduit mieux le concept sous-jacent. Le “développement durable” prétend résoudre la crise écologique au moyen d'une juxtaposition de mesures correctrices et de contraintes. Cependant, ces efforts sont régis par des règles exogènes et insoutenables continuant à produire de la dégradation.

Le sens originel du mot “durable” étant travesti, il est abusivement utilisé et se fige alors dans des labels normatifs répondant à des critères subjectifs ; les constructions dites durables n'offrent pas nécessairement de réels gages de résistance à long terme et ne sont donc pas synonymes d'une authentique minimisation des impacts écologiques. Il existe également des collusions d'ordre politico-idéologiques pour les projets qualifiés

de durables. Ceci simplement parce qu'ils se veulent plus économiques relativement à la tendance dominante ou parce qu'ils sont optimisés en fonction de la conjoncture économique. Mais objectivement, tant dans le choix des matériaux, que des techniques de mise en œuvre ou de l'intégration spatiale, ils restent tout à fait englués dans des schémas conventionnels.

La résilience désigne la résistance d'un matériau aux chocs, ou le “fait de rebondir”, la capacité d'un corps, d'un organisme, d'une espèce, d'un système à surmonter une altération de son environnement. Selon la psychologue Maryline Specht, « la résilience de la pensée nous apparaît comme un potentiel de plasticité qui permet l'adaptation⁶. » Le sociologue Stefan Vanistendael propose une définition psychologique de la résilience, comme une capacité à se développer positivement, à s'épanouir, à vivre de manière socialement acceptable, en dépit d'une adversité qui comporte une probabilité forte d'une issue négative grave.

Cette notion s'emploie également à dessein lorsque l'on parle d'art. Elle est définie comme la capacité d'une œuvre à conserver à travers l'esthétique sa particularité malgré la subjectivation croissante. On peut dès lors l'utiliser de manière particulièrement adéquate lorsqu'il s'agit de parler d'architecture – une architecture résiliente face à l'évolution des styles s'affranchissant des courants contemporains. Par l'élaboration de systèmes plus robustes, plus complexes, la résilience recèle une dimension supérieure assumant non seulement une idée de résistance et donc la capacité de durer dans le temps, mais également celle de surmonter des perturbations extérieures, qu'elles soient dues aux forces de la nature, mais également aux changements de paradigmes économiques, énergétiques ou sociétaux. De plus, n'étant pas connotée politiquement, elle s'affranchit des tendances de greenwashing⁷ ou de tout caractère idéologique. Pour toutes ces raisons – son impartialité, sa rigueur, son honnêteté intellectuelle et la saveur qui émane de sa définition psychologique optimiste – nous préférons la notion de résilience à toutes les autres.

Postulats & hypothèses

La réflexion qui va suivre part d'un diagnostic partagé par nombre d'architectes, urbanistes, sociologues, philosophes ou autres acteurs concernés par la composition ou la décomposition des espaces physiques dans lesquels nous évoluons. Force est de constater que le visage des espaces extra-urbains du XXI^e siècle s'éclate de plus en plus en des composi-

3. CHOAY, Françoise. *L'utopie aujourd'hui, c'est retrouver le sens du local*, 2006.

4. LIZARRALDE, Gonzalo. “Une analyse critique des cadres théoriques”, in THOMAS, Isabelle et DA CUNHA, Antonio (dir.). *La ville résiliente : comment la construire*, 2017.

5. LATOUCHE, Serge. *L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement*, 2003.

6. SPECHT, Maryline. “La pensée résiliente”, *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 78, no. 2, 2008.

7. Le greenwashing aussi nommé écoblanchiment est un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation dans le but de simuler une image de responsabilité écologique.

tions de volumes à diverses échelles, dans des architectures autant variées que contradictoires. De la villa individuelle aux blocs locatifs en passant par les bâtiments publics ou l'industrie, l'ensemble bâti se transforme en un tissu hétérogène en déconnexion avec le milieu dans lequel il est immergé. C'est un tapis d'entités autonomes pouvant s'étendre à l'infini.

Hors de la spéculation foncière, des centres historiques classés, des zones urbaines à forte croissance, ces aires représentent un passé un peu oublié, parfois honteux et dépourvu d'intérêt pour le tourisme lucratif et les grands investisseurs. Les architectes ont-ils déserté de leur plein gré ce territoire, où leur a-t-on refusé leur expertise ? À l'heure où les enjeux environnementaux, les questions de soutenabilité et d'économie des ressources sont propulsés au-devant de la scène, quel est le rôle donné aux architectes dans cet immense espace qui n'est pas la ville ?

Nous allons tenter de répondre à cette question en traitant en premier lieu la question de l'organisation spatiale des régions rurales, en voyageant de l'échelle territoriale à l'échelle locale. L'ornière actuelle de l'urbanisme en espace rural et périurbain est celle d'une panne de l'imaginaire. L'architecte Pieter Versteegh va même jusqu'à affirmer que l'espace rural « souffre d'extinction conceptuelle⁸ ». Nous ne sommes plus capables de le penser, de lui donner voix. En effet, les campagnes n'ont que peu de ressources professionnelles pour communiquer leur image rurale, mais elles souffrent aussi et surtout de ne pas savoir attribuer de valeur à des pratiques jugées banales, ou pour lesquelles elles se sont avouées vaincues en consentant tacitement, au cours des décennies passées, à leur caractère archaïque ou ringard. Il est donc temps de regarder le potentiel oublié – ou inconsciemment nié – de ces lieux sous un autre jour.

Il faut l'avouer, l'approche engagée dans cette recherche se positionne d'une manière peu conventionnelle dans la mesure où elle présuppose la société actuelle comme étant l'aube d'un renouveau de grande ampleur. On oserait presque parler d'utopie dans le sens où elle revêt un caractère indéniablement idéaliste, et c'est sûrement à cela qu'elle doit sa valeur heuristique. On sait que par opposition à l'idéologie, le discours utopique possède une potentialité révolutionnaire et il nous intéresse comme tel, du point de vue des transformations sociétales, et également de celui amenant à examiner un nouveau modèle habitatif. C'est ce que nous étudierons pour conclure cette recherche. En effet, depuis plus de soixante ans, le symbole d'émancipation qu'était devenue la ville, ce statut qu'elle avait acquis jadis pour les classes les plus modestes, s'est passablement terni. Nous avons été des paysans dispersés dans l'espace, puis des ouvriers regroupés dans des villes industrielles, et nous tendons aujourd'hui à nous disperser sur le territoire, mais sans être des paysans. L'enjeu de

la redistribution de la population sur le territoire est bien de penser d'une façon renouvelée, notre manière d'habiter.

Certaines des idées qui seront énoncées n'ont pas de prétention d'application immédiate. Il s'agit de projections à terme indéterminé, lorsque certaines conditions économiques ou sociétales seront réunies permettant l'émergence d'une pensée jusqu'alors anticonformiste. Si cette utopie laisse entrevoir un avenir possible, c'est qu'elle enracine sa vision dans des concepts atypiques ou marginaux, mais pas moins réels.

Chroniques d'un monde en crise

Lorsque Ebenezer Howard imagine son concept de la *Cité-Jardin* dans le contexte dans Grande Dépression, à la fin du XIX^e siècle, ou quand, dans l'étourdissement du krach de 1929, l'on voit surgir nombre de réflexions urbanistiques comme *Broadacre City* de Frank Lloyd Wright, la société se retrouve aujourd'hui confrontée à une situation qu'on pourrait considérer aussi dramatique que celle du début du XX^e siècle. Pour beaucoup de spécialistes, la crise semble non seulement probable, mais inévitable, au point qu'on en a fait une discipline à part entière répondant au nom de collapsologie⁹. Cette discipline revendique un statut parascientifique d'observation de l'effondrement financier, politique, culturel et social.

Le monde semble aujourd'hui conscient qu'il est nécessaire d'agir en faveur du changement, afin d'envisager un avenir prospère. Loin des échos alarmistes, les hypothèses de ce travail se basent sur des issues fondamentalement optimistes quant aux dénouements d'ordres économiques, politiques ou climatiques. Passée une période de transition nécessaire, on peut imaginer que les aspirations de la plupart des citoyens se tournent vers une manière de vivre plus simple, plus lente, moins connectée, mieux intégrée. Non que cela leur serait imposé par une gouvernance autocratique usant de moyens coercitifs, mais bien par un choix conscient et délibéré. On peut également envisager un comportement orienté par une descente énergétique supposée nécessaire à l'adaptation aux nouvelles conditions de vie imposées par la planète. Il est probable que la raréfaction de certaines ressources exploitées massivement aujourd'hui, nous expose d'une manière ou d'une autre à reconsidérer notre conception de la croissance.

Le père de la permaculture, David Holmgren, envisage le scénario de la "descente énergétique" dans son ouvrage visionnaire *Permaculture, principles and pathways beyond sustainability* en référence directe à Eugene Odum. C'est le scénario le plus négligé, dit-il. « La descente énergétique

8. VERSTEEGH, Pieter, cité par JOUSSAUME, Valérie. "Suffit-il de densifier ? Trois réflexions sur les enjeux d'un urbanisme rural contemporain", *La renaissance rurale d'un siècle à l'autre*. 2016.

9. Le terme collapsologie est un néologisme récent (2015) qui désigne l'étude de l'effondrement de la civilisation industrielle et de ce qui pourrait lui succéder.

implique une réduction de l'activité économique, de la complexité et de la population, qui irait de pair avec l'épuisement des combustibles fossiles. Avec le temps, le recours croissant à des ressources renouvelables d'énergie moins dense transformera la structure de la société pour refléter beaucoup des principes d'aménagement, voire des détails, des sociétés préindustrielles. Cela suggère une ruralisation des installations et de l'économie, une consommation moindre d'énergie et de ressources, et un déclin progressif des populations humaines¹⁰. » Ce scénario recommande clairement un exode urbain. La conception actuelle de croissance est, elle aussi, mise à mal. Manifestement, Holmgren entrevoit sa rénovation à l'aide de nouveaux outils analytiques développés en réponse aux situations de crise contemporaines. Dès lors, comment imaginer une croissance physique infinie dans un monde fini ? Holmgren souligne également un point sur lequel nous reviendrons : celui du « déclin progressif des populations humaines », qu'il entrevoit comme inévitable ou qu'il pense nécessaire. Cette question sera débattue dans le premier chapitre.

Cette notion de croissance est justement remise en question par les partisans de la décroissance. La théorie de la décroissance attribue les maux de la société actuelle (chômage de masse, précarité, inégalités dans la répartition des richesses, aliénation au travail, pollution, disparition des espèces, etc.) à la logique productiviste du capitalisme marchand. Elle prône une éthique de la simplicité volontaire par l'établissement d'une bioéconomie, l'encouragement du localisme, l'utilisation des technologies low-tech, etc. Elle oppose la notion de « décroissance soutenable » au concept du « développement durable ». Le concept du développement durable, établi en 1987 par l'Organisation des Nations Unies, bénéficie d'une plus grande reconnaissance auprès de la classe politique et des industriels. Les objecteurs de croissance le qualifient de faux ami, voire d'imposture, tandis que d'autres considèrent simplement qu'il est trop tard pour le mettre en œuvre. Ceci rejoint le mouvement pour de la transition initié par Rob Hopkins. Ce dernier ne conçoit pas qu'il soit possible de parvenir à une croissance économique plus « verte », mais plutôt par la préparation d'une renaissance écologique locale.

L'esprit de ce travail n'est pas conditionné par les suppositions catastrophistes citées plus haut. Il trouverait tout autant sa place dans une époque où il ne serait aucunement question de dérèglements climatiques ou de pénurie de ressources, car l'idée d'une forme de décroissance est avant tout posée en tant que solution à une société en crise ou les ressources et l'accès à certains éléments fondamentaux sont inégaux au sein de la communauté humaine.

L'idée de décroissance rejoint très bien le principe de permaculture au sens large. La permaculture se décrit habituellement comme un « système intégré et évolutif des espèces végétales et animales pérennes, ou s'autopérennisant, utile à l'homme¹¹. » Elle imagine des paysages élaborés en toute conscience, qui imitent les schémas et les relations observées dans la nature en fournissant nourriture, fibres et énergie pour subvenir aux besoins locaux. Mais, outre ces aspects pragmatiques d'intendance de la terre, elle revêt également un caractère conceptuel plus sophistiqué par le recours à un « mode de pensée systémique et à des principes de conception, qui fournissent un cadre organisationnel au sein duquel il est possible de concrétiser le concept décrit ci-dessus¹². » La permaculture représente alors une démarche fondamentalement holistique qui « peut servir à conceptualiser, mettre en œuvre, gérer et améliorer l'ensemble des efforts fournis par les individus, les familles et les communautés pour élaborer un avenir soutenable¹³. » En d'autres termes, elle réunit l'ensemble des idées des compétences et des modes de vie que nous devrions redécouvrir pour devenir des citoyens responsables et productifs, plutôt que des consommateurs dépendants.

Pour concaténer, nous pourrions alors en venir à imaginer la permaculture appliquée à l'architecture, une « permarchitecture » en quelque sorte. Elle serait au service de l'humain, userait des ressources avec parcimonie et s'inscrirait comme une discipline de service, constitutive d'un tout beaucoup plus complexe, un tissu de relations régies par des lois naturelles où toutes les forces sont à l'équilibre.

Vers un mouvement de rupture

L'idée de permarchitecture, ce changement de paradigme que nous appelons ici de nos vœux, passe probablement par une rupture salutaire avec l'urbanocentrisme ambiant. En effet, depuis une quarantaine d'années, les écoles d'architecture sont résolument tournées vers un enseignement du projet subordonné à une forme d'urbanocentrisme dans l'appréhension des questions concernant l'établissement des hommes sur le territoire¹⁴. L'espace rural apparaît bien souvent comme secondaire, son aménagement comme non problématique, et cette approche a pour fâcheuses conséquences d'éclipser tout un pan de la discipline architecturale au bénéfice d'une vision unilatérale.

11. HOLMGREN David. *op. cit.*

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

14. GUILLOT, Xavier (dir.), *Espace rural & projet spatial*, vol. I, 2010.

10. HOLMGREN, David. *Permaculture : principles and pathways beyond sustainability*, 2014.

Il s'agit dès lors de retrouver une approche architecturale du projet rural selon les principes permacoles. La permarchitecture se déploie ainsi sur trois axes :

- la relation entre passé et futur (histoire du site, traditions culturelles, techniques ancestrales) ;
- le mouvement du local vers le global (alter-fonctionnalisme, interdépendance des éléments) ;
- l'approche holistique (qui pense un projet dans son entièreté, avec les sauts d'échelles nécessaires et non comme un fragment autonome ou solitaire).

Nous prenons bien souvent la mesure de la distance, voire de la défiance, qui existe au regard du rôle de l'architecte en milieu rural. Accusé d'être éloigné des réalités et des spécificités du terrain, il est souvent perçu comme marqué par une culture exclusivement urbaine, tourné vers les grands projets et la macroplanification (le spectre des grands ensembles et des utopies urbaines des années 1960 n'est jamais très loin). Il est jugé peu apte à comprendre la prégnance de l'activité agricole dans le façonnage du paysage comme dans l'équilibre économique, et les valeurs mêmes du mode de vie rural, défendues par les anciens et nouveaux ruraux.

Malgré cela, le désir de projet et d'une meilleure maîtrise et gestion de l'espace rural demeure un levier très fort de rencontre et de mouvement des uns vers les autres, architectes, habitants et acteurs de terrain. Des groupes de travail pluridisciplinaires, avec l'architecte comme médiateur, offrent un scénario propice à une collaboration fructueuse entre les différents acteurs des transformations territoriales. La mise en œuvre d'un travail de concertation et « d'approvisionnement mutuel ayant pour base l'élaboration commune d'un projet, est la condition de l'émergence d'une pensée et d'une représentation de l'espace rural, d'une action prospective tout autant qu'opérationnelle¹⁵ ». L'architecte peut jouer ce rôle à différents niveaux, dans une maîtrise d'œuvre élargie aussi bien qu'au sein d'une communauté dans laquelle il intervient et dont il va modifier le cadre de vie¹⁶. Il s'agit là d'un rôle de négociateur, un intermédiaire entre les pouvoirs publics, les corps de métiers et les habitants. Cette responsabilité au sein de l'espace rural « acquiert une importance singulière par le contact direct que l'on a avec ses habitants, les prises en compte de leurs opinions, incluant parfois l'attachement ancestral qu'ils ont avec leur lieu de vie¹⁷ ».

L'architecte Bernard Quirot, qui a choisi d'implanter son agence dans un petit village de Franche-Comté, propose d'« être architecte comme on

est boulanger », afin de retrouver une proximité avec les lieux et les gens. C'est une philosophie particulièrement inspirante. À l'image d'un artisan-architecte, on peut envisager ce statut inédit comme celui d'un prestataire au service du bien commun, plutôt que d'un individu en recherche de renommée ou de profit. Dans cette optique, le rôle de l'architecte est redéfini comme faisant partie d'un tout et s'effaçant derrière l'architecture. Il devient alors l'acteur d'un mouvement collectif qui le dépasse.

Il est évident que cela ne s'envisage pas sans un changement drastique de paradigme sociétal où le dévouement et le désintéret deviendraient la norme. Cependant, grand bien lui fasse, au regard de ceux qui considèrent actuellement l'architecte comme un théoricien ou un artiste un peu fou, déconnecté des réalités et manquant de pragmatisme à bien des égards. Nous ne pouvons donner tort à ces détractations tant les abus sont effectivement innombrables. Les projets mégalomanes, majoritairement urbains, sont devenus un effet de mode de l'architecture internationale. Mais il ne faut pas pour autant imputer l'entière responsabilité de ces extravagances aux architectes. Les commanditaires et les mécènes sont eux aussi à blâmer. De manière antinomique, lorsque la loi du marché s'empare d'une discipline, elle tend également à annihiler tout ce qui est accessoire ou qui ne dégage pas de rentabilité suffisante. Nous voyons donc l'émergence d'un schéma mettant en scène des créations disproportionnées d'un côté du curseur et de l'autre, une prolifération de constructions exsangues subissant l'austérité imposée par le marché. Il est donc de notre devoir de démasquer et mettre à nu cette contamination endémique qu'est la prééminence des objectifs financiers sur les disciplines au service de l'humain. Car c'est ainsi que nous le concevons : l'architecture doit être, avant toute chose, au service du bien commun et non soumise à des ambitions exogènes. La permarchitecture, que nous nommerons également « architecture résiliente », se revendique donc d'un mouvement de rupture avec les schémas économiques actuels.

Cependant, il nous faut immédiatement préciser qu'il serait naïf de considérer une conception du projet exclusivement axée sur l'espace rural. Partant, nous éviterons de tomber dans l'écueil d'une méthodologique déterministe en basculant dans le ruralocentrisme. Nous sommes convaincus que la complémentarité de l'urbain et du rural dans un rapport dialectique est le modèle que nous devons tenter de rééquilibrer. Cet objectif nous invite alors à nous pencher sur l'élément déficitaire, l'espace rural, afin de panser ses plaies et prévenir les potentielles blessures.

* *
*

15. DAVID, Stéphanie. « Le contexte de l'atelier « Construire avec le paysage », in GUILLLOT, Xavier (dir.). *op cit.*, p. 87.

16. GUILLLOT, Xavier. *op. cit.*

17. *Ibid.*, p.16.

CHAPITRE I

L'HOMME AU JARDIN D'ÉDEN

Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.

*Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu.
Il créa l'homme et la femme. Dieu les bénit, et leur dit : « Re-
produisez-vous, devenez nombreux, remplissez la terre et
soumettez-la ! »*

*L'Éternel Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden
pour qu'il le cultive et le garde¹.*

Nous avons, dès les premières lignes de la Genèse, une dualité qui se met en place. L'homme et le jardin. L'homme est placé dans le jardin pour le cultiver et le garder. Métaphoriquement, l'idée de jardin se rapporte à la conception de la ressource fondamentale à disposition de l'Homme : le sol. La première responsabilité confiée à l'homme, et sans doute une des plus importantes, consiste à prendre soin du jardin afin d'être dans le plan de Dieu d'une part, et d'autre part de pouvoir lui-même en tirer les fruits nécessaires à sa survie.

La conception du climatologue James Lovelock traduit pleinement la métaphysique de cette cohabitation lorsqu'il parle d'« un système phy-

1. LA BIBLE. Gn 1,1 ; 1,27-31 ; 2,15

siologique dynamique qui inclut la biosphère et maintient notre planète depuis plus de trois milliards d'années en harmonie avec la vie². » Sa théorie expose l'idée que l'ensemble des êtres vivants sur Terre forment ainsi un vaste superorganisme appelé "Gaïa". Alberto Magnaghi rejoint cette pensée à travers l'approche territorialiste qu'il oppose à l'environnementalisme et au fonctionnalisme. Nous reviendrons sur ces notions. À propos de la crise écologique, il affirme que la réponse dépend de la façon que nous avons d'aborder le problème, en nous interrogeant sur ce qui est réellement en crise. « Ce n'est pas la nature, "Gaïa", la Terre "système vivant" qui est en crise, mais l'environnement de l'homme, le territoire³. »

À l'image d'Adam au paradis terrestre, dans sa cabane au fond des bois de Walden, Henri Thoreau décrit, lui aussi, le lien mystérieux qu'entretient l'Homme avec la Terre. Ainsi, en 1851, il déclare : « La terre que je foule aux pieds n'est pas une masse inerte et morte, elle est un corps, elle possède un esprit, elle est organisée et perméable à l'influence de son esprit ainsi qu'à la parcelle de cet esprit qui est en moi⁴ ». Il parle de la « terre vivante » avec laquelle on exerce un rapport actif et non une contemplation romantique.

Revenons sur ce que David Holmgren disait, dans notre introduction, au sujet du « déclin progressif des populations humaines ». Actuellement, c'est une question abordée par beaucoup d'acteurs de la transition et elle n'est pas toujours perçue de manière identique. D'aucuns considèrent que la réduction de la population est la conséquence logique d'une descente énergétique nécessaire. Soit. Cette conclusion n'engage qu'eux-mêmes et elle est invérifiable tant que cette descente n'est pas engagée. D'autres, en revanche, proposent une réduction volontaire de la population au moyen de différentes mesures, contraignantes pour la plupart. Les plus radicaux vont même jusqu'à prôner l'extinction progressive de l'humanité au profit de "Gaïa". Pour clarifier cette question, la Bible joue à ce propos un rôle intéressant, car elle tranche de manière impartiale. En lisant ces textes, on y distingue clairement que le rôle de l'Homme est primordial, et ce, dès les origines du monde. Au regard de l'ancienneté de la rédaction des textes, on ne peut leur imputer une quelconque collusion avec des intérêts divers, dans l'assertion que l'Homme a été choisi pour garder le jardin d'Éden et par extension la Terre tout entière. Et ce mandat n'a jamais été révoqué.

Considérant cela, il devient évident que les vues pour un futur prospère ne peuvent être envisagées qu'avec une humanité consciente de son rôle d'intendance et résolument convaincue de la nécessité de sa présence sur terre. Nous devons alors considérer l'interdépendance métaphysique

suivante : l'homme a besoin de la terre pour vivre et la terre n'a de raison d'être que parce qu'elle est habitée par l'homme.

L'homme et le paysage

Suivant ce postulat de place indéfectible de l'homme sur la terre, il en vient la question de sa relation et de son action sur le milieu naturel, le paysage. Le paysagiste John Brinckerhoff Jackson pose les bases philosophiques du paysage en distinguant deux modalités paysagères à la fois contemporaines et concurrentes : le paysage politique et le paysage vernaculaire.

Le paysage politique est constitué des prothèses inventées par l'homme afin de s'extraire du sol, de se désenclaver. « La route politique est pour ainsi dire la couche d'espace technique, le milieu technique que les hommes mettent entre eux et le sol lorsqu'ils veulent se déplacer rapidement, franchir de grandes distances⁵. » En d'autres termes, le paysage politique englobe les façons que l'homme a de dominer ou de dompter la nature en la soumettant aux impératifs parfois brutaux de son existence.

À ce premier type de paysage, Jackson oppose le paysage vernaculaire qu'il appelle également « paysage habité » ou « paysage vécu ». Ce type de paysage incarne une certaine manière d'être-au-monde, dit Jackson, de même qu'il nous lie à ce que nous appelons la nature à travers le « souci » que nous en avons et le soin que nous en prenons. Cette dimension du paysage traduit le fait que nous sommes habitants du monde. C'est le paysage de la coutume, il est « le fruit d'une adaptation mutuelle entre l'homme et le monde⁶ ». À la différence du paysage politique qui se caractérise par les notions de rupture et de fondation, soit l'étalement de la grille humaine sur l'étendue naturelle, le paysage vernaculaire est caractérisé par l'adaptation aux circonstances. Le paysage vernaculaire est celui que l'on habite. On retrouve cette vision exprimée par Le Corbusier lorsqu'il oppose le chemin des ânes à celui des hommes en déclarant : « La rue courbe est le chemin des ânes, la rue droite, le chemin des hommes⁷ ».

À ce titre, Jackson établit la distinction entre "habiter" et "demeurer". Selon lui, habiter « signifie tout simplement s'arrêter, rester quelque temps immobile », cela indique que « le lieu d'habitation devrait peut-être apparaître comme temporaire. » Donc, habiter serait principalement le fait de prendre des habitudes en un endroit, y vivre de manière quotidienne. « Habiter, c'est moins demeurer en un lieu qu'adopter, toujours provisoirement,

2. LOVELOCK, James. *La revanche de Gaïa*, 2008.

3. MAGNAGHI, Alberto. *La biorégion urbaine*, 2014, p. 26.

4. THOREAU, Henri. *Walden la vie dans les bois*, 1854.

5. BESSE, Jean-Marc. *Le paysage entre politique et vernaculaire*, 2003.

6. *Ibid.*

7. LE CORBUSIER. *Urbanisme*, 1925.

une façon d'être. Être en ce lieu, ce n'est pas prendre racine, c'est contracter quelques habitudes, qui déterminent un mode de vie, des usages⁸. » Mais nous ne sommes pas définitivement liés au lieu.

Dans cette réévaluation de la question du lieu, Jackson propose une redéfinition de la notion de "génie du lieu". À ses yeux, ce qui fait la valeur exceptionnelle d'un lieu, ce n'est pas sa qualité naturelle ou historique, mais plutôt un certain nombre d'événements qu'on y a vécu. Le génie du lieu, c'est « un accent particulier, une façon particulière de s'habiller, de saluer ; des danses et des fêtes particulières – toutes ces idiosyncrasies pittoresques qui constituent le folklore pour touristes, quelques autres encore : mots de passe et gestuelle, tabous et secrets – endroits et événements tenus secrets qui excluent l'étranger plus sûrement que n'importe quelle frontière⁹. » Et il est étrange de voir combien « tant de coutumes, de ces moyens d'identifier le paysage habité et ses hommes relève des sens : le goût, reconnaissable entre tous, d'une spécialité culinaire ou d'un vin locaux, l'odeur de certaines saisons, le son d'une chanson du pays¹⁰. » Ce qu'il est particulièrement intéressant de remarquer, c'est que Jackson omet le sens de la "vision" dans son inventaire. La vue nous laisse en dehors du lieu, à distance du lieu, tandis que c'est avec tout le corps et avec tous nos sens, que le lieu nous hante et que nous nous sentons engagés en lui et par lui¹¹. Cette analyse se conclut en distinguant que « c'est dans l'élément culturel que réside l'identité du lieu, et non dans une quelconque donnée topographique. Par conséquent ce que montre la dimension vernaculaire du paysage, c'est que le politique ne donne pas le dernier mot de l'identité du lieu, et que d'une certaine manière, sur ce point précis, le politique est dépassé par le culturel. L'identité politique que procurait le paysage n'a de sens que par rapport à l'identité culturellement construite qui a été élaborée sur le plan des usages, c'est-à-dire des habitudes et des modes de vie¹². »

Cette vision nous concerne au premier chef dans l'idée d'un processus de ruralisation, car il apparaît que la dimension de "l'habiter" est subordonnée à celle de "demeurer". Cette dernière attitude comprend non seulement l'expérience sensible du lieu et de son "génie", mais également le rapport étroit, intime et primordial avec sa nature profonde, vernaculaire, vierge de toute transformation anthropique. C'est à travers ce prisme que le paysage peut être façonné dans une relation de « coévolution », au sens où l'entend Alberto Magnaghi. Cela nous ramène à cette dualité indéfectible, celle de l'homme et de la terre. Entendue comme une relation pérenne entre

culture et nature, c'est en son sein que se trouve le terreau fertile dans lequel peut et doit s'enraciner la communauté humaine.

Un triangle vertueux

Contrairement à la vision propagée depuis Renaissance, pour justifier et amplifier ses propres innovations, le Moyen-Âge n'est pas un âge sombre¹³. « L'adage "l'air de la ville rend libre" du Moyen-Âge suggère que le passage de la campagne à la ville signe l'émancipation de l'individu des contraintes de la vie féodale et constitue, au-delà, un signe de protomodernité¹⁴. » Cette période plutôt florissante, tant en termes architecturaux que militaires ou scientifiques voit la continuité et le renforcement d'un modèle sociétal tout à fait caractéristique hérité des Romains. Il s'établit sur trois dimensions primordiales.

ORA – La ville médiévale est marquée d'une typologie tout à fait particulière. Son organisation varie légèrement en fonction des régions et des racines de sa formation. Cependant, dans la plupart des cas, culminant au centre de la ville se dresse l'église ou la cathédrale. Les habitations se développent parfois autour des monastères avant de devenir des villes d'importance. Dieu est au centre de la ville médiévale. Ceci souligne que la finalité essentielle de l'existence est spirituelle. Le Mont-Saint-Michel en est l'exemple archétypal (fig. 1).

BELLA – Le deuxième aspect qui caractérise la ville médiévale est la sécurité qu'elle procure (fig. 2). Si la cité ne s'est pas formée autour d'un édifice religieux, il est probable qu'un château ait constitué son point d'acrocroche originel. Entourée de fortifications, elle a pour vocation de protéger les citadins et les paysans vivant à proximité contre les attaques de seigneurs rivaux ou de barbares. La vie médiévale est donc rythmée par la cloche qui sonne l'heure liturgique, et le tocsin qui avertit des attaques extérieures. De plus, la population jouit d'un grand nombre de jours chômés ; on ne travaille pas les jours de fête religieuse.

LABORA – Le territoire rural, quant à lui, est composé d'espaces à l'état naturel (bois et forêts, déserts, rocaillies, terrains en jachère, cours ou étendues d'eau), d'espaces cultivés (prés, champs, haies, plantations d'arbres, vignobles, vergers et potagers), d'espaces bâtis à faible densité et d'un réseau de distribution rudimentaire. Leur dimension varie en fonction de celle des groupes humains qui les exploitent ou en vivent (famille, fief, baronnie, propriété aristocratique, etc.), mais aussi en fonction de la géo-

8. BESSE, Jean-Marc. *op. cit.*

9. BRINCKERHOFF JACKSON, John. *À la découverte du paysage vernaculaire*, 1984.

10. *Ibid.*

11. BESSE, Jean-Marc. *op. cit.*

12. *Ibid.*

13. "Dark age", comme nommé par les Anglais.

14. DEBARBIEUX, Bernard. "Le syndrome de Moctezuma ou Réflexions sur l'actualité et la pertinence du couple ville-campagne dans l'analyse territoriale", in MONTEVENTI-WEBER, Lili et DESCHENAUX, Chantal (dir.). *Campagne-ville, le pas de deux*, 2008, p. 66.

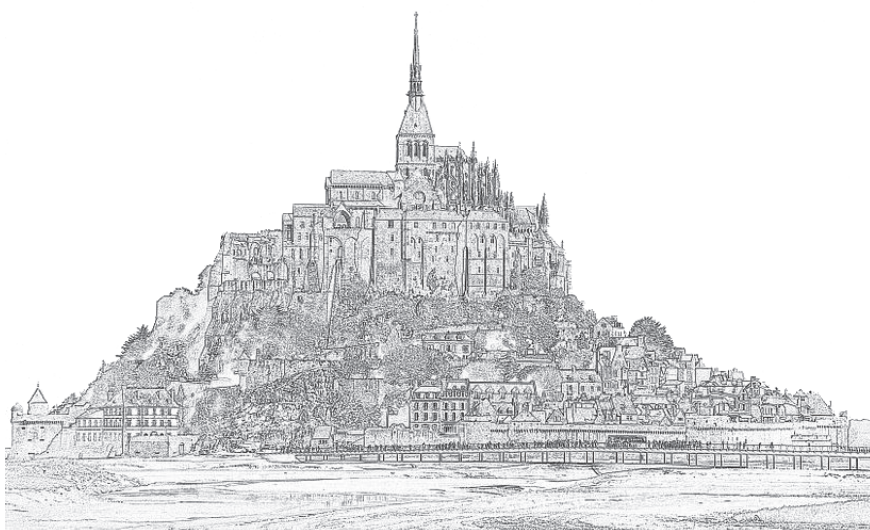


Fig. 1 – Le Mont-Saint-Michel, archétype de la ville médiévale

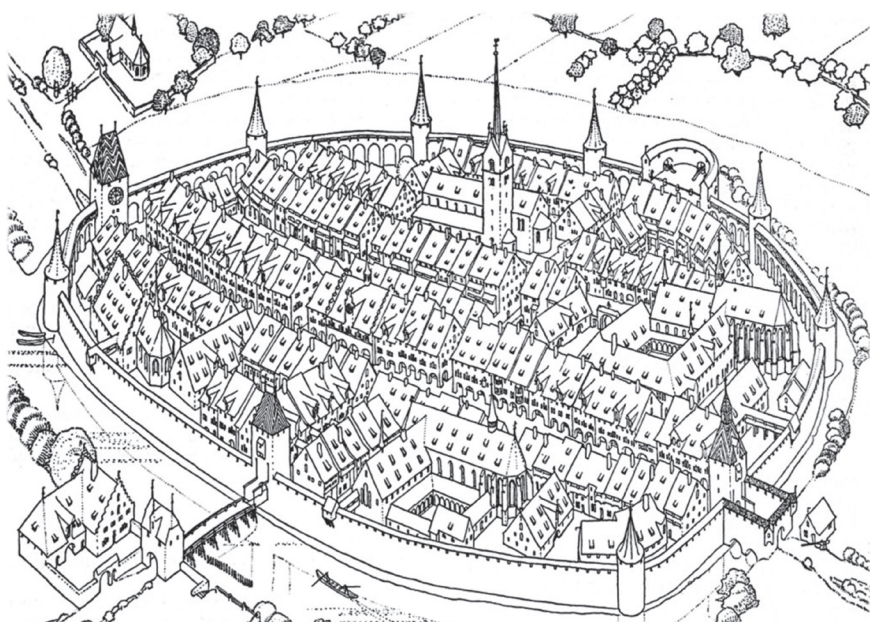


Fig. 2 – La ville suisse type, Karl Gruber

graphie et des usages. Tous ces espaces sont organisés en systèmes de “colonisation”, puis d’exploitation d’un territoire duquel, tout le jour, les paysans tirent leur pain, mais aussi celui de leur seigneur et des habitants de la ville. C’est le troisième aspect primordial du monde médiéval : la dualité indéfectible de la ville alimentée par sa campagne.

Ce dernier point scelle alors le triangle vertueux constituant la “société d’ordres” médiévale : oratores, bellatores, laboratores¹⁵. Les ecclésiastiques donnent un sens à la vie de la population par leurs enseignements et se posent comme intermédiaires avec le monde divin ; les seigneurs protègent leurs terres et leurs paysans, en contrepartie de quoi ces derniers les nourrissent ainsi que les ecclésiastiques. Ce modèle de contrat social perdurera jusqu’à la Révolution de 1789 qui, forte des idéologies des Lumières, se chargera de parachever la transformation de la société française et plus largement de l’Europe occidentale tout entière.

Morphogénèse de l’espace rural

Pour revenir aux origines des paysages que nous contemplons ou arpentons aujourd’hui, et afin d’approfondir notre compréhension de l’espace rural, il va nous falloir lui porter un regard analytique d’avant la mécanisation et la “dictature de la vitesse”. Dans le but de décrypter les caractéristiques morphogénétiques des territoires et de lieux de vies humains, la description qu’en fait l’architecte Jean-Yves Quay permet d’établir une cartographie mentale saisissante et particulièrement révélatrice des composantes essentielles du paysage rural et du milieu villageois. Il distingue trois types d’espacements dans la configuration territoriale. Nous décrirons cela en proposant une lecture selon trois échelles distinctes : *AGER*, *VICUS* & *AREA*¹⁶.

En reprenant les travaux du géographe William Bunge, il identifie également les éléments structurants du territoire en trois catégories, dans l’esprit d’un tableau de Kandinsky, soit le point, la ligne et la surface. Ces trois catégories sont également définies de manière beaucoup plus précise par le géographe Roger Brunet avec sa classification des chorèmes¹⁷. Ces outils idéographiques se prêtent tout particulièrement à définir la morphologie du territoire comme pour la description que l’on pourrait faire d’un visage

15. *ORATOIRES* : ceux qui prient (les moines, les prêtres, le clergé en général) – *BELLATOIRES* : ceux qui combattent (les nobles, prince, seigneurs, chevaliers, etc.) – *LABORATOIRES* : ceux qui travaillent (les paysans, les tenanciers, les serfs, etc.).

16. *AGER* : le domaine, comprend l’ensemble des terres cultivées sous l’emprise d’un village – *VICUS* : le hameau, le village, le regroupement de maisons, la zone habitée – *AREA* : la cour de la demeure, se définit littéralement comme une aire, l’aire de battage destinée à la production et la manutention.

17. « Les chorèmes sont des structures élémentaires de l’espace qui se représentent par des modèles graphiques [...] Toute configuration spatiale relève de la combinaison, éventuellement très complexe de mécanismes simples. » (Brunet, 1986).

humain. Quay propose également d'envisager la possibilité d'une « autre forme d'urbanité » pour comprendre l'espace rural. À travers l'unité de base qu'est la parcelle, nous voyons naître des types d'organisation spatiale et foncière caractéristiques qui ont réellement marqué les paysages et les villes depuis le Moyen-Âge. La cour de ferme, l'*area*, l'aire de battage à l'interface entre le dedans et le dehors, le privé et le public, est un motif qui a laissé une empreinte forte dans la morphologie villageoise.

Nous nous pencherons, pour conclure le chapitre, sur le fonctionnement de l'unité familiale productive. Afin de comprendre ce qui constitue ses caractéristiques primordiales, nous prendrons les écrits du sociologue Bernard Kayser, ce dernier décrivant parfaitement le monde paysan et ce qui en fait sa valeur intrinsèque.

Une affaire de mobilité

L'espace rural peut se définir par un cœur et par des confins. Un cœur qui irrigue et lui donne vie, généralement le village ou le hameau dans lequel vivent les paysans ; des confins habituellement définis par le relief et par le temps de trajet à pied acceptable pour les atteindre depuis les espaces de vie. La préhension du monde se limite en effet à un rayon de ce que la force des jambes de l'homme ou du cheval peut endurer sur une demi-journée au plus, afin de pouvoir être de retour au logis avant la nuit et ses dangers.

Construites à proximité des ressources en eau et en bois de chauffage, les fermes sont regroupées en hameaux ou en villages, en épargnant les zones plates, où les terres sont plus faciles à fertiliser, et en réservant des champs pour la pâture. La dépendance des hameaux aux villages et de certains villages à des bourgs plus importants, les échanges entre les différents lieux de vie, ainsi que l'exploitation des terres les plus éloignées, s'effectuent par un réseau de chemins rayonnant depuis le cœur des agglomérations, qui évite les points hauts et les dépressions. L'espacement entre les éléments de vie et d'exploitation du pays est organisé par une échelle de temps dépendante de l'énergie musculaire. Il en résulte une économie de déplacements (les lieux les plus productifs sont les plus proches des lieux de vie), une concentration des moyens de distribution et des forces.

Le monde est vaste, scruté depuis un emplacement élevé, mais il reste en grande partie inaccessible. L'eau, par son ruissellement, montre un passage possible et donne un sens au relief : de la source à la rivière, l'eau indique aussi la limite des terres exploitables. Avant la construction d'ouvrages pour traverser un cours d'eau, confirmant la permanence du passage, le gué est un moyen naturel pérenne de franchissement. Quant aux plaines alluviales, elles sont sujettes aux inondations et leur traversée est souvent rendue difficile par les marécages ou des terres humides, peu fa-

vorables aux haltes. Le passage va donc se dérouler en exploitant au mieux les lignes stables : le pied des coteaux, la ligne de crête et évidemment les courbes de niveaux qui dessinent les chemins reliant deux aires entre elles : la cabane avec le champ, le hameau avec le village, le village avec le bourg. Ces contraintes, qu'elles soient géographiques ou musculaires, ont tissé une trame complexe de ligne en dérivations arborescentes, qui ont su jusqu'à aujourd'hui conserver leur validité.

Une lecture à trois échelles

AGER – Ces modes de déplacement ont déterminé un premier type d'échelle : celui du temps de parcours entre la demeure, les limites du domaine ou certains lieux d'importance. Les fermes isolées, les hameaux, les villages s'installent généralement à une heure de marche les uns des autres, soit à une lieue¹⁸. Les villages sont à une demi-journée de marche au maximum des bourgs, afin de pouvoir effectuer l'aller et le retour dans la journée. Ce temps de parcours détermine aussi les confins du village.

VICUS – Le deuxième type d'échelle relève de la gestion de la proximité humaine. La naissance de l'agglomération est une conséquence directe de l'instinct grégaire des hommes qui les conduit à s'établir à plusieurs pour partager un même territoire avec les peines et les joies de son exploitation. Dans certains cas, ce regroupement fondera un bourg, dans d'autres, il créera le hameau qui est l'unité immédiatement supérieure à la maison. Les fermes sont ainsi regroupées pour rassembler plusieurs familles dans le but de créer une petite collectivité solidaire et entreprenante. « Il y a suffisamment d'yeux pour surveiller le passage (l'étranger, le "sauvage") et assez de bras pour partager les travaux saisonniers, difficiles ou concernant toute la collectivité¹⁹. » Mais tout regroupement nécessite un espace assez vaste pour se retrouver et se répartir les tâches, de sorte que ces petites collectivités disposent d'une place commune pour le village. Car, si le village est une agglomération rurale plus grande que le hameau, sa véritable particularité est d'être suffisamment grand pour posséder sa vie propre et une certaine autonomie. Il est généralement construit suivant un principe de centralité associant des lieux d'échanges avec un lieu public, généralement la place de l'église ou la place commune.

AREA – Le troisième type d'échelle a pour objet d'organiser l'espace au sein de la famille, entre les hommes et les animaux, les récoltes ou les outils. Que ce soit pour les fermes ou les maisons d'artisans regroupées formant le village, l'espace non construit se décline en cours, en jardins potagers et en vergers. Dans ce cas, l'espace est configuré dans un rapport

18. La lieue a comme origine la distance que peut parcourir un homme à pied en une heure, soit 4 à 5 kilomètres environ.

19. QUAY, Jean-Yves. "L'espace rural : une autre forme d'urbanité", in GUILLOT, Xavier (dir.). *op. cit.*, p. 87.

intime avec la terre. La cour est la mesure de l'espace supportable au sein de l'entité familiale productive.

Du logis aux espaces de représentation

Ce que l'on nomme « place » dans le village est souvent à l'origine une « rue large²⁰ », qui a pris ce statut d'espace public grâce aux usages fonctionnels et aux rituels profanes qui s'y déroulent. Même si cet espace permet de nombreuses activités telles que les marchés, les foires ou les ventes spécialisées (animaux, aliments, outils, etc.), la place du village reçoit aussi le regroupement à la sortie du culte, la rencontre des habitants et des étrangers, les fêtes villageoises et le rassemblement des jeunes et des anciens. « Cette forme de partage a déterminé en grande partie la forme de cet espace avec une mesure qui a su dépasser la contingence pour atteindre une dimension symbolique²¹. » La place commune définit un lieu polyvalent et suffisamment vaste pour recevoir les manifestations rituelles, localiser le fait politique ; sa dimension est à l'échelle du village et de sa renommée.

La ferme réunit sous un même toit, l'habitation, l'étable-écurie qui abrite les vaches laitières, le cheval et quelques moutons, le fenil et la remise. Les plus riches possèdent en plus un pigeonnier, une porcherie, un puits, une cuisine d'été avec un cellier et de petits logements pour les travailleurs saisonniers. Dès leur construction, ces fermes sont prévues pour abriter deux niveaux, et ce n'est que tardivement que les chambres s'individualisent pour occuper une partie de l'étage du corps de logis principal. Les volumes bâtis qui constituent la ferme permettent de refermer une partie de la cour en la protégeant du vent. La cour est carrée ou rectangulaire et son accès se fait par un portail. La conception du bâti en termes de programme relève de fonctions facilement identifiables : organiser la production de la ferme et la vie de ses occupants, permettre le croisement des flux.

L'accès au logis s'effectue rarement de manière directe depuis le chemin. La plupart du temps, un espace de travail et de distribution assure la jonction entre la ferme, ses dépendances et le chemin. Il s'agit, là encore, de la cour, modèle typologique d'une distribution domestique centrée, véritable lieu collectif de l'habitat. La cour hiérarchise les espaces construits en donnant une place appropriée à chacun. Du maître des lieux aux enfants, en passant par les parents proches et les commis, la vie de chacun est réglée par la proximité des récoltes, des outils et des animaux dont la localisation participe aussi à la hiérarchisation des espaces (étable, écurie, porcherie, pigeonnier, basse-cour). Cette cour est un espace partiellement clos et non abrité, ses limites sont constituées par le corps de logis, par les dépendances et souvent par une clôture dont le mode de réalisation informe tout

autant sur le rang du propriétaire (riche fermier, propriétaire foncier) que sur la localisation de la ferme (regroupée avec d'autres ou isolée).

La cour a donc organisé la ferme, mais aussi l'espace public en structurant le village et les hameaux. Car les fermes vont se juxtaposer les unes aux autres, en profitant souvent des façades arrière et borgnes des autres pour fermer leur cour. De la place commune à la cour privée, entre le logement des hommes et celui des animaux et des récoltes, c'est l'espacement entre les lieux de vie et de travail qui organise le village. La mitoyenneté est alors un mur d'appui qui associe les fermes tout en les séparant. « La présence des autres est silencieuse, mais bien réelle²². » La cour est le système spatial qui a mis en place l'essentiel du paysage rural. Elle établit l'équilibre subtil entre espace privé et espace public, « et ce pendant une très longue période, jusqu'à la mécanisation massive du travail de la terre et des déplacements. La cour est un espacement qui nomme des proximités et gère les dispersions²³. » Ces deux espaces que sont la place commune et la cour privée, dont la lecture se fait à deux échelles distinctes, sont souvent reproduits d'un village à l'autre, mais jamais à l'identique, comme pour mieux suggérer le respect des lieux. Ils mesurent respectivement l'espace supportable entre la famille et la collectivité.

Grammaire fondamentale de l'espace rural

La géographie théorique fondée sur des concepts géométriques élémentaires (points, lignes et surfaces) et des mesures de distance, conçue par le géographe William Bunge²⁴, est composée d'un imaginaire idéographique²⁵ et d'une conception idiographique²⁶ du lieu pour approfondir une approche de l'espace. Cette géographie faisait abstraction de la « qualité des lieux » pour observer sous un angle alternatif les espaces structurés par l'homme et les associer par des distances mesurées en temps plutôt qu'en unités de mesure spatiales. Nous pouvons élaborer une cartographie sensible des lieux et des paysages révélant leur genèse et leurs qualités originelles. On peut enrichir chaque idéogramme élémentaire imaginé par Bunge en sachant qu'un lieu peut se définir comme « identitaire, relationnel et historique²⁷ » et l'espace comme un « lieu pratiqué²⁸ » ou un lieu vécu.

22. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 93.

23. *Ibid.*

24. BUNGE, William. *Theoretical Geography*, 1966.

25. L'idéographie utilise des signes graphiques minimaux (idéogrammes) qui représentent globalement une idée.

26. L'idiographie s'attache à l'étude descriptive de cas singuliers, isolés sans chercher à en tirer des lois universelles.

27. AUGÉ, Marc. *Non-Lieux. Introduction à l'anthropologie de la surmodernité*, 1992.

28. DE CERTEAU, Michel. *L'intervention du quotidien. Arts de faire*, vol. I, 1990.

20. REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2006.

21. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 89.

Ces trois éléments comportent alors une épaisseur, une dimension qu'il convient d'identifier.

POINTS – La croix à la croisée des chemins ou sur les sommets, le calvaire, les mégalithes, la fontaine ou le puits, le lavoir, l'édifice civil ou religieux sont des points de passage ou de repère incontournables de la vie quotidienne. Ces points révèlent la connexion des lignes de force du pays, qu'elles soient tangibles ou plus subtiles comme les lignes et nœuds telluriques sur lesquels sont bâties la plupart des églises et des cathédrales. L'église est souvent construite sur le point le plus haut autour duquel se développe le village²⁹ ; la maison commune se trouve à proximité de l'église afin d'associer le pouvoir temporel au pouvoir spirituel ; la croix exprime la présence de Dieu et assume un double rôle de guide et de protection lorsque le "droit d'asile"³⁰ leur est étendu dès la fin du XI^e siècle. Le lavoir comme le puits ont fondé une autre forme d'ancrage au territoire. Il y a également les pierres qui marquent une limite par bornage et rassurent de la présence du chemin sous le brouillard ou la neige. Ces pierres font écho aux arbres isolés qu'une sagesse ancestrale a sauvés du déboisement, comme pour témoigner d'une lutte passée entre culture et nature. Par leur présence quasi immuable, ces éléments ponctuent le paysage. Ils sont de véritables lieux de convergence et de connexion.

LIGNES – Les sillons, les clôtures, les lisières, les cours d'eau et les chemins tracent un réseau de lignes, une sorte de trame rudimentaire. « En y regardant de plus près, on découvrira que ces lignes sont sur la surface de la terre comme les rides sur un visage³¹. » Elles témoignent de la structure profonde de la terre et la vie qui s'est développée sur sa surface : le sillon tracé à la charrue révèle les courbes de niveau que la machine n'a pas encore eu le temps de nier ; la clôture sélectionne le vivant en contenant les ardeurs de la nature ; la lisière montre une rencontre apaisée entre culture et nature, en même temps qu'elle traduit la lutte de cette dernière pour reprendre ses droits ; le cours d'eau relie l'origine à la confluence, mais il peut être aussi une limite entre pays et domaines. Enfin les chemins tracent dans la campagne et dans la nature des lignes de traverse, ce sont les "chemins des ânes". Ensemble, les chemins sont les lignes sinueuses d'un réseau organisé suivant la morphologie des territoires et les temps de parcours (pénibilité du trajet, dangers potentiels, haltes sûres et havres réconfortants).

29. Les clochers des églises sont souvent utilisés comme point de repère sur le territoire comme des balises, des phares terrestres. Par exemple, le clocher du village de Saint-Émilion dans la Gironde se voit de très loin, il devient donc un point géodésique important dans l'histoire du traçage des cartes géographiques, si bien qu'aujourd'hui, il est encore le point zéro du système de coordonnées suisse CH1903+.

30. Au droit d'asile sont associés des lieux d'asile, soit tout lieu où l'on peut se mettre à l'abri d'un danger. C'est un espace sacré, inviolable par une autorité temporelle. D'abord appliqué à l'intérieur des églises et des monastères, le droit d'asile est étendu aux pieds des croix de chemin pour en faire un lieu sacré sur lequel les mendiants et vagabonds peuvent se réfugier.

31. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 95.

Le centre du village forme un « noyau » d'où partent ces chemins. Ces parcours révèlent les lignes des ravines, des crêtes (que l'on suit à distance afin de pouvoir se situer sans pour autant être vu, et pour éviter les sols marécageux et les inondations des plaines), les franchissements naturels des cours d'eau (gués) ou des reliefs (cols) suivant une trame complexe. Ce réseau, qui s'est constitué à partir de l'énergie musculaire, est un écheveau de lieux reliés comme des synapses entre elles. Entre géométrie biologique et géométrie fractale, on peut considérer que « les lignes arborescentes de l'espace rural et de la trame qu'elles composent ne sont pas du ressort de l'infrastructure ou de l'hégémonie planificatrice, mais bien du vivant en ce sens, cette trame s'oppose à la géométrisation des tracés à travers l'organisation des déplacements et la rationalisation de l'exploitation du territoire³². »

Bien sûr, il est question de productivité et les villes modernes doivent leur essor à la capacité des campagnes à produire de l'excédent. Aujourd'hui, les lignes organiques ont du mal à résister à la logique de l'ingénierie agromique ou civile, tant elles semblent être les traces d'un passé archaïque à jamais révolu. Mais cela ne signifie pas pour autant que les trois typologies agraires, *ager*, *saltus*, *silva*³³, étaient dépourvues de valeurs formelles. Le paysan a façonné, dans son rapport intime avec la terre, la morphologie des espaces naturels et leur profondeur en les cultivant. Il a, par cette intendance appliquée, donné la mesure de l'espace conquis sur la nature par le contrôle de l'eau (fossés, bisses, puits, drainages ou terrasses). Les chemins qu'il a tracés avec patience sont devenus des parcours et les clôtures qu'il a lentement élaborées sont aujourd'hui érigées au rang d'écosystème ou d'éléments artistiques. « La trame de l'espace rural n'est ni rudimentaire ni archaïque : elle est complexe³⁴. »

SURFACES – La figure de la clairière est certainement à l'origine de l'espace rural. Premier espace défini géométriquement, la clairière est une forme de nettoyage et de purification qui chasse le sauvage et permet à l'homme d'inventer une spécialisation du sol. « L'agriculture naît de ce carré de base dont la rupture d'équilibre réalisée par l'expulsion constitue un lieu de propriété, fondement originaire de toute propriété³⁵. » Le fait que sa présence soit toujours visible dans les bois et les forêts n'est pas seulement dû à des périodes de coupes de bois ou de chantiers interrompus. La clairière est une sorte de rappel sans cesse renouvelé, ce témoin du carré agricole originel. La parcelle est certainement l'aire la plus convoitée, mais elle est aussi l'expression première de la propriété et donc de la fin de l'errance, la marque de la sédentarisation. « L'espace cultivé, l'espace pastoral et

32. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 96.

33. *Ager* : espace cultivé – *Saltus* : espace pastoral – *Silva* : espace forestier

34. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 97.

35. SERRES, Michel. *Les origines de la géométrie*, 1993.

l'espace forestier représentent les trois parties généralement complémentaires de l'agrosystème. La parcelle est la trace sur le sol de l'appropriation et de la mise en culture. C'est donc une création entièrement humaine, à valeur juridique et fiscale, consacrée par le cadastre³⁶. » La parcelle constitue aujourd'hui l'unité foncière de base de l'agriculture et de l'urbanisation.

La clairière, la parcelle, les jardins et les cours expriment, à leur façon, le sens profond du terrain : celui du rapport originel du corps à la terre³⁷.

La parcelle : une question de taille

Alors que l'homme passe du statut de chasseur-cueilleur nomade à celui d'agriculteur sédentaire, il commence spontanément à aménager son milieu. Surface quantifiable et exploitable, la parcelle agricole structure le sol en y traçant le premier carré, une forme géométrique destinée à optimiser son exploitation. L'agriculture fait apparaître l'angle droit pour permettre l'assemblage, la croissance, le modulaire. D'aucuns considèrent donc que l'agriculture précède l'architecture.

Pour comprendre la forme et la taille d'une parcelle, il faut chercher à se remémorer son exploitation première. Labourée à l'aide d'une bêche, d'un araire ou d'une charrue, ou simplement utilisée comme pré ou pâturage, elle est travaillée pendant longtemps à la seule force des bras ou d'un animal de trait. Son arpentage se fait à l'aide de mesures qui n'ont plus cours aujourd'hui (le pied, le pas, l'acre³⁸, l'arpent, le jour³⁹, l'année⁴⁰, l'ouvrée⁴¹, etc.). Sa taille n'a pas cessé de varier. De quelques arpents à plusieurs hectares, elle donne la mesure de la peine des hommes pour la travailler et de la richesse qu'on peut en extraire. Sa forme dépend du relief, de la présence d'un moyen d'irrigation, de sa facilité d'accès et éventuellement de tracés viaires plus anciens. Les héritages, les mariages, les ventes et les échanges, les récessions ou les périodes fastes, les progrès des outils et de l'agronomie, plus tard le remembrement pour promouvoir l'agriculture intensive, influenceront sur sa taille, et donc sur l'évolution du paysage rural. La parcelle est l'expression de l'économie rurale dont le rôle est avant tout de permettre

la subsistance des populations qui l'exploitent. Sa taille et son mode d'exploitation sont donc fortement liés.

La forme de parcelle la plus répandue et la plus remarquable est la parcelle en "lanière". L'origine de cette aire rectangulaire et allongée nous vient des Romains, lorsqu'ils découpèrent la terre « en lots carrés ou rectangulaires de superficie égale, appelés centuries, qui comportaient elles-mêmes des subdivisions géométriques et délimitées soit par des sentiers d'accès aux parcelles, soit par des murets de pierre, soit encore par des fossés de drainage ou d'irrigation⁴² ». Cette parcelle en lanière a constitué la base de l'urbanisme moderne. Après extension de sa largeur⁴³ pour faire de l'habitat une activité économique et culturelle majeure, elle participera à la transformation des bourgs en villes. La parcelle est naturellement une échelle de territoire incontournable puisqu'elle est l'unité foncière de base. Mais son évolution et ses fonctionnalités restent à considérer si l'on veut tirer parti des leçons de l'histoire sociale qu'elle a organisée au cours des siècles.

Du fonctionnel au pittoresque

La civilisation rurale est bien davantage et bien autre chose qu'un fait démographique superposé aux champs labourés. En Occident, elle s'identifie aussi, et surtout, à l'image tellement familière du village centré sur l'église ou la construction fortifiée. Les villages constituent des paroisses religieuses⁴⁴, mais également civiles. En effet, cette subdivision administrative est utilisée dans plusieurs pays, reprenant le territoire de la paroisse originale. En France, les paroisses ont donné naissance aux communes actuelles après la Révolution.

Historiens et géographes déterminent quelques cas types d'implantation des villages. D'après Gaston Roupnel, le village a constitué, à l'origine, le noyau de toute l'organisation rurale. Il en distingue trois types :

- le *village de source*, qui se définit non seulement par son organisation autour d'un point d'eau, ressource indispensable à sa survie, mais également par l'ambiance qui entoure celui-ci ;
- le *village de vallée*, qui prend assise au voisinage d'une rivière. Son alimentation en eau est assurée et il profite souvent d'une végétation luxuriante et de terres fertiles. Situé sur une voie de communication, son implantation n'est pas aléatoire. Il s'installe sur un promontoire qui

36. DUBY, Georges (dir.). *Histoire de la France rurale*, 1992.

37. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 98.

38. Il est intéressant de noter que l'acre, une unité de mesure pour la superficie des terres agricoles en Angleterre, en Irlande et dans le nord de la France, correspond à environ 40 ares, soit une surface qu'un attelage de deux bœufs et leur charrue peuvent labourer en une journée.

39. Le jour est également une unité de mesure de superficie, évolution du jugère romain, correspondant à la surface de terre sur laquelle un homme peut travailler dignement en une journée, cela équivalait à l'arpent en termes de surface.

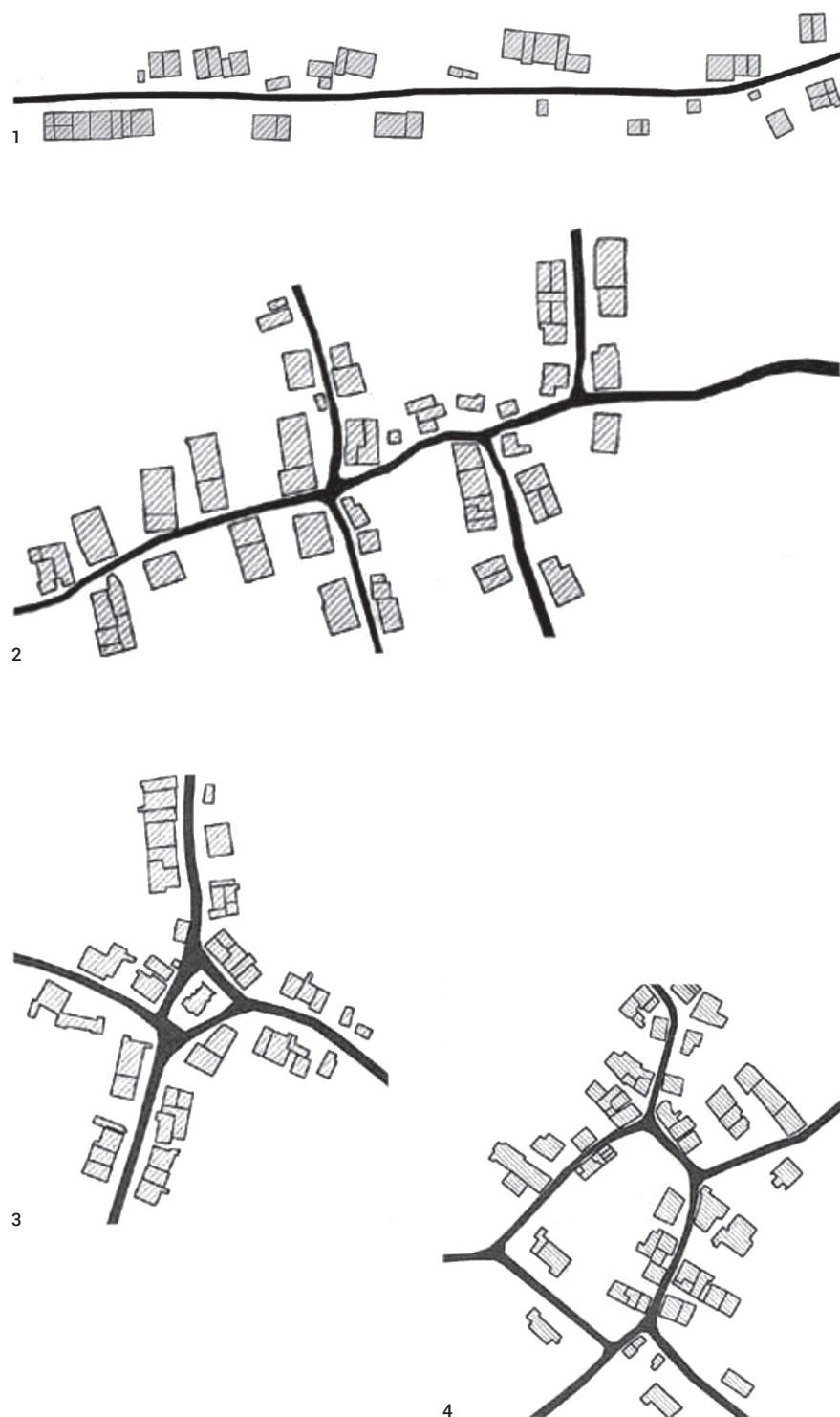
40. L'année correspond à la surface de terre pouvant être ensemencée avec la charge normale d'un âne, soit environ 7 arpents.

41. L'ouvrée équivalait à la surface supposément labourable par un paysan en une journée au Moyen-Âge, elle vaut environ 3 à 5 ares.

42. DUBY, Georges (dir.). *op. cit.*

43. Héritée du Moyen-Âge, sa largeur sera étendue de 6/8 mètres à 20 mètres au cours du XIX^e siècle.

44. La paroisse est une organisation qui est originellement, dans le christianisme, la subdivision de base d'un diocèse de l'Église.



permet d'échapper aux inondations et à proximité d'un gué permettant d'atteindre aisément la rive opposée. Ainsi, dans ce type de village, les maisons peuvent être soit alignées le long de la rivière, soit ramassées sur le mouvement de terrain où le village trouve refuge. Elles peuvent être enfin groupées en amphithéâtre, les rues s'orientant vers le gué ou vers un point du rivage où l'accès à l'eau est commode ;

– le *village de cime*, qui se définit par le rapport avec le monde alentour qu'il établit. Les avantages d'une situation élevée touchent à la fois la pérennité de la fondation du village et son économie. Premièrement, sa pérennité est garantie par un socle généralement dur et sec préféré à l'incertitude de la géologie et de l'hydrologie des dépressions. Lorsque le socle émerge de son environnement, la défense des fermes regroupées sur ce socle devient plus facile. L'économie rentre également en ligne de compte, car en construisant sur le rocher, cela permet de réserver les terres fertiles pour la culture. On peut aisément imaginer que la volonté de construire sur les points dominants du paysage peut avoir de multiples raisons et pas seulement un but sécuritaire pour les biens et les personnes⁴⁵.

Pouvoir surveiller ses champs depuis sa maison et être vu depuis le village lorsque l'on travaille aux champs, a certainement joué un rôle dans les choix d'installation, outre la proximité vitale aux ressources en eau. Les fermes isolées semblent procéder du même principe. Ces implantations délibérées font rarement l'économie du point de vue orienté vers le paysage. Ainsi, ces fermes se trouvent souvent dans une situation de covisibilité, marquant le paysage de leur présence, comme pour indiquer une possession et rappeler que l'aire est sous emprise. Mais l'implantation de ce type de bâtiments se fait toujours avec une certaine retenue, le sommet est réservé au pouvoir divin (la croix, la chapelle) ou temporel (le château, la tour de guet). Cette humilité n'empêche pas la prise en compte des contraintes liées au site en veillant à s'implanter sous la ligne de crête pour se protéger des vents glaciaux ou destructeurs. De même, l'on prend soin d'éviter le pied de coteau ou de talweg afin de ne pas subir toute l'année une humidité impossible à maîtriser avec des moyens ordinaires.

Outre les aspects topographiques et hydrographiques, l'organisation générale du village dépend aussi bien des raisons historiques de sa fondation, de la végétation, du climat, de l'accès aux ressources (matériaux de construction, eau, nourriture), de la proximité ou la dépendance à des pôles humains plus importants, de l'incorporation d'édifices de pouvoirs temporels ou spirituels. La spécialisation dans une certaine production de biens, le déroulement d'événements historiques marquants ayant donné lieu à des traditions (fêtes, commémorations, rituels, etc.), le positionnement plus ou moins stratégique sur le réseau viaire (point de franchissement, situa-

45. ROUNNEL, Gaston. "Aménagement rural", in Encyclopédie Universalis, 1985.

Fig. 3 – Structure des villages :
1. linéaire horizontale ; 2. linéaire en épi ; 3. rayonnante sur un point ; 4. rayonnante sur un anneau.

tion portuaire, carrefour naturel, étape, etc.) sont également des facteurs influant sur sa morphologie. Nous parlerons alors de type de structures de village comme : le *village-tas* avec une structure rayonnante sur un anneau ou sur un point ; le *village-rue* à structure linéaire horizontale ou en épis ; les bastides⁴⁶.

« Les installations humaines peuvent aussi être définies par l'espace que le regard embrasse depuis un point d'observation comme une gloriette, une tour, une "cabane" des champs ou simplement un point élevé du relief, comme un col, un "pas" ou le haut d'un coteau. De là, le territoire devient un pays que non seulement l'on voit, mais que l'on observe et que l'on regarde. Cet espacement apprécié fut peut-être à l'origine du paysage grâce à la simple considération du vis-à-vis. N'y aurait-il pas un peu d'orgueil de notre part que de réserver à la seule modernité le plaisir de voir le monde, de l'embellir ? Je pense que ces hommes, en organisant les terres et en répartissant des espaces de vie et de labeur, ont fait œuvre : œuvre paysagère même si l'action a précédé le traité. Le caractère paysager de ces installations, en permettant de voir les environs (chemin de Beauregard, rue Chantabeau, etc.), de contempler le village à chaque pose ou le labeur terminé, n'est pas une invention picturale⁴⁷. »

Codes formels et symboliques de la propriété

Le propriétaire qui veut clore de murs sa propriété réalise généralement un ouvrage d'une certaine ampleur. On peut imaginer sans peine les conséquences de cette puissante expression de la propriété, ces murs organisant le contact entre deux mondes (celui de l'errance et celui de la propriété), entre deux paysages (celui du passage et celui de la nature domestiquée du jardin ou du parc), entre deux statuts (public et privé).

La plupart des cours sont de forme régulière. Les cours carrées sont plutôt utilisées par les fermes isolées tandis que la cour rectangulaire est plutôt utilisée par les fermes regroupées. Lorsque les fermes se construisent avec un pignon sur la voie, la parcelle est alors en "lanière" perpendiculairement au chemin qui la distribue. Un petit côté de la cour prolonge le pignon de la ferme tout en limitant le chemin, l'autre s'ouvre à l'opposé sur les champs. À l'occasion des nouvelles constructions, la linéarité s'accroît par rajout en pignon. Lorsque les fermes s'allongent le long des chemins, elles ne présentent guère plus d'ouvertures sur le passage que les pignons des fermes construites perpendiculairement au chemin.

46. Villes de fondation nouvelle, bâties entre le début du XIII^e et la fin du XIV^e siècle dans le sud-ouest de la France, organisées selon une trame régulière autour d'une place centrale.

47. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 100.



Fig. 4 – Des glaneuses, Jean-François Millet

En revanche, la cour est très souvent une "arrière-cour", et l'accès se fait en traversant le corps de ferme.

Les portails, qui marquent le passage de l'espace privé de la ferme vers l'espace public des chemins, sont souvent ouverts, rendant ainsi les espaces perméables à la vue et aux échanges. Le portail ouvert met en relation visuelle l'espace privé de la ferme (et donc de sa tenue avec l'espace public du chemin, veillant ainsi à la garantie de son partage). Bien sûr, les portails peuvent se fermer : pour protéger la cour du vent lors des battages, pour enfermer des animaux trop aventureux, pour protéger un moment familial du regard des voisins ou des étrangers, ou tout simplement par intimité. « Cette densité d'usages élèvera le portail et son porche au niveau de l'élément symbolique pouvant représenter la famille dans la collectivité. Dans certaines localités, le portail ouvragé, avec ses piliers en pierre de taille sophistiqués, devient la façade publique de la ferme, une limite construite entre le dehors sauvage et le dedans domestiqué, entre le mouvement et la sédentarité⁴⁸. »

L'habitat n'a pas de façade publique, puisque le logement des hommes donne sur la cour. « Cette situation fonctionnelle, selon laquelle les bâtiments sont desservis par la cour et non par le chemin, permet de faire l'économie d'une façade chargée d'exprimer le statut social de l'habitant⁴⁹. » Si cette singularité architecturale est observée par Jean-Yves Quay en France, un constat similaire est fait par Claudio Cerretti lorsqu'il décrit la maison rurale caractéristique en Campanie en soulignant que « le mode d'habitation le plus courant dans presque toute la plaine est celui des regroupements autour d'une cour composée de grandes bâtisses compactes, fermées sur l'extérieur auxquelles on parvient grâce à de grands portails à un ou deux vantaux⁵⁰. » Cette disposition de la maison dite à "cour catalane" est un motif architectural répété dans une dizaine d'anciens hameaux. La limite entre public et privé est clairement définie par le mur qui ferme la cour et son portail lorsque la cour est fermée, ou grâce au parcours qui relie le bord du chemin au perron du logis lorsque la cour est ouverte.

« La maison paysanne donne la solution à un problème vital qui est de savoir comment s'établiront les rapports réciproques des hommes des bêtes et des biens. Le paysan ne veut pas éloigner de lui les animaux, mais les maintenir à sa portée et presque sous son regard, aussi la construction rapprochera autant que possible le logis de l'étable ou de l'écurie. Le degré d'intimité entre les bêtes et les gens varie⁵¹. » Le géographe Albert Demangeon tente une classification des principaux types d'habitations rurales. Il

en distingue quatre : la maison élémentaire, en ordre serré, en ordre lâche, en hauteur. Les trois premiers types ont comme caractéristique commune de loger les hommes au rez-de-chaussée, le dernier les place à l'étage. Les quatre types montrent nettement la prépondérance de la pièce à vivre principale, la cuisine, en relation avec la cour et les bêtes, et la marginalité des chambres.

Plusieurs siècles de pauvreté, l'humilité imposée par les cycles des saisons, leurs lots de labeur et de moments partagés ont sans doute poussé les paysans à construire leurs fermes sans recourir aux signes savants pour caractériser leur installation. Cette économie traduite par le langage architectural est complétée par le choix de matériaux de construction locaux et le recours à des moyens de mise en œuvre et des métiers traditionnels. Charpentiers et maçons sont les maîtres d'œuvre, l'autorité veillant aux "règles de l'art", soit le respect des techniques de mise en œuvre séculaires garantissant la solidité de la construction. Leur savoir-faire et leur implantation locale donnent aux constructions leur caractère régional. Les paysans et leur famille fournissent la main-d'œuvre, les artisans du village (forgerons, menuisier, enduiseur...) finissent l'ouvrage tout en le personnalisant.

Le paysage et les formes bâties de l'espace rural, fruits d'un long et lent travail de la terre, forment aujourd'hui une sorte de "généalogie de l'espace urbain". Leur caractère stable, la variété des lieux et le rapport profond qui nous relie à ces paysages hérités font de l'espace rural un enjeu inédit pour l'harmonie de la vie urbaine.

La famille pluricom pétente

La vie rurale s'identifie à un système de production : l'exploitation agricole familiale, qui est aussi un système de valeurs. Bernard Kayser décrit cela en parlant d'un « trinôme terre-travail-famille » qui s'impose à tous. « La terre est à la fois la source de la nourriture quotidienne et le lieu de l'activité productive, le fondement du patrimoine et donc de la reproduction sociale, et la plus haute des valeurs symboliques⁵². » Le travail s'impose à tous, non qu'il soit une nécessité vitale, mais plutôt un moyen d'affirmer ses compétences dans le respect des traditions héritées. « La famille participe naturellement à la production dans un objectif semi-autarcique et représente la force de travail nécessaire dont dispose le chef de famille et d'exploitation, dont l'autorité est d'autant plus indiscutable qu'il est le gestionnaire de l'intérêt collectif⁵³. » L'ardeur au travail détermine l'accumulation des biens, un surplus nécessaire à la pérennité en cas d'imprévu. Les membres de la famille se prêtent alors à une exploitation intensive dans un but plus qualitatif

48. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*, p. 102.

49. *Ibid.*

50. CERRETTI, Claudio. *Gli studi sulla casa rurale in Italia : sulla nascita e l'assunzione disciplinare di un oggetto di indagine scientifica*, Bollettino della Società Geografica Italiana, XII, vol. I, 1996.

51. DEMANGEON, Albert. *L'habitation rurale en France*, 1920.

52. KAYSER, Bernard. *op. cit.*, p. 85.

53. *Ibid.*

que quantitatif. La qualité conditionne la réussite, c'est-à-dire les bonnes récoltes. Pour y parvenir, le paysan « doit tenir compte des particularités de chaque are de son champ, de chaque bête de son troupeau. Sa connaissance empirique, faite d'observations multipliées et des leçons prises intuitivement auprès des anciens, prévaut sur toutes les recettes techniques. Le climat et la maladie imposent au paysan d'être maître à chaque moment de ses décisions, de ses changements de programme : être responsable de toute son action est une impérieuse nécessité⁵⁴. »

La famille paysanne fonctionne selon un mode tout à fait caractéristique : la pluriactivité⁵⁵. On peut donc se demander en quoi cette spécificité est si particulière, car la pluriactivité familiale est aujourd'hui, dans l'ensemble de la société, une situation banale et omniprésente. Mais à la campagne, plusieurs éléments sont originaux : l'attachement évident de la famille à un patrimoine qu'il faut entretenir, les rapports familiaux quotidiens ou périodiques requis par le travail, l'insertion dans un environnement social producteur d'interdépendance⁵⁶. La pluriactivité n'est pas un phénomène transitoire comme dans la société moderne, mais la forme d'une agriculture pérenne adaptée à son temps.

En raison de son milieu de vie et son activité, l'habitant rural est amené à devoir résoudre tous les problèmes venant entraver le bon fonctionnement de la machine huilée qu'est l'unité de familiale de production. Par la construction de la maison et son entretien, le soin des animaux, les semailles et les récoltes, la fabrication ou la réparation des outils, le soin et l'éducation des enfants, l'intendance de la demeure, le commerce des biens produits, etc., les membres de la famille en âge de raison sont amenés à endosser simultanément les rôles de bâtisseur, maraîcher, palefrenier, berger, infirmier, vétérinaire, instituteur, cuisinier, boulanger, boucher, commerçant, etc., sans que ces activités soient obligatoirement liées à une augmentation directe du capital. En ce sens, la famille rurale, avant d'être pluriactive, est pluricompetente. Et c'est sûrement à cela qu'elle doit sa valeur fondamentale.

* *
*

54. *Ibid.*

55. La pluriactivité est l'exercice, par une même personne, de plusieurs activités professionnelles différentes sur une même année. La pluriactivité de la famille paysanne se comprend comme une pluriactivité des ménages plutôt que celle des individus. L'un des deux conjoints peut exercer une activité non agricole.

56. KAYSER, Bernard. *op. cit.*



Fig. 5 – La maison médiévale rurale toulousaine d'Eugène Viollet-Le-Duc

CHAPITRE II

EXODES, ERRANCE & DÉSHÉRENCE

Un changement de paradigme s'opère à partir de la Renaissance. Le modèle éculé de la ville médiévale, avec Dieu en son centre, est remplacé par celui de la "ville-État" où le travail et la réussite matérielle deviennent la finalité de l'existence. Le rapport dual faiblement hiérarchisé entre la ville et sa campagne commence à s'effriter. Les priorités de la ville tendent vers un antagonisme du schéma médiéval. De même, le sentiment de sécurité au sein de la ville ne s'y retrouve plus aussi prégnant.

Une normalisation des espaces est instituée. Ceci se remarque symptomatiquement avec l'émergence du jardin classique. Sa géométrie policée s'inscrit dans une pensée commune de l'espace et de la transformation de l'environnement dans laquelle on peut associer les plans d'embellissement des villes où la ligne devient génératrice. Rétrospectivement, on peut percevoir dans le jardin classique les signes avant-coureurs d'une pensée moderne du territoire qui s'oppose à l'apparente spontanéité de l'espace rural¹. C'est une forme d'aboutissement de la domination de l'homme sur la nature poussée à son paroxysme.

Jusqu'au XVIII^e siècle perdure cette complémentarité entre monde paysan et monde citadin. La ville a besoin des paysans pour se nourrir et en échange elle apporte sa protection. Ce modèle change radicalement avec

1. QUAY, Jean-Yves. *op. cit.*



l'avènement d'un monde urbain mondialisé, qui voit disparaître progressivement une grande partie de sa paysannerie au profit d'une production transnationale. Les produits viennent de l'étranger ou de l'industrie, la façon dont on se nourrit ne repose plus que sur une infime part provenant de la paysannerie.

Au XVIII^e siècle, va se développer l'idée de l'opposition entre le monde rural et le monde urbain. Cette dichotomie grandit alimentée par la vision d'une ville décadente dans laquelle les valeurs d'antan se diluent au contact de la modernité mondaine. De même, le complexe d'infériorité croissant ressenti par la communauté paysanne face aux progrès technologiques rapides des grandes agglomérations ne fait qu'accroître le fossé séparant ruraux et urbains. Ces derniers, souvent d'anciens ruraux émancipés ayant fui la rudesse du monde rural pour le confort parfois idéalisé de la ville, ne peuvent que mépriser plus vivement encore ceux qui n'ont pas eu le courage de s'extraire de leur condition. La fameuse fable *Le rat des villes et le rat des champs*, écrite par Jean de La Fontaine et parue dès la fin du XVII^e siècle, illustre bien cette opposition.

Le progrès

L'organisation socioéconomique avant la révolution industrielle est celle d'une société dite "en pénurie" : la crise n'est jamais très loin. La grande majorité de la population est occupée dans les champs et consomme ainsi la quasi-totalité de sa production, elle produit très peu d'excédents. Toute la société spécialisée, vit de l'excédent généré par les agriculteurs. Ce surplus est utilisé pour permettre la complexité de la société, mais comme ce surplus est faible, les villes restent en général plutôt petites, n'ont pas une grande diversité et échangent peu entre elles.

Ce monde va arriver à un tournant grâce aux premières innovations d'envergures dans le secteur agricole. Ceci constitue les prémisses du premier exode, des migrations massives du monde rural vers le monde urbain, bien que le monde paysan ait déjà amorcé son départ de la campagne vers la ville au Moyen-Âge, mais pas de manière aussi importante. Entre la fin du XV^e et le milieu du XVIII^e siècle, l'Europe voit sa production agricole doubler grâce à des innovations technologiques telles que l'utilisation d'engrais et l'amélioration de l'irrigation. Cette révolution agricole est le prérequis à la révolution industrielle, par la libération d'un grand nombre de travailleurs des travaux agricoles. Ces nouvelles forces disponibles sont aussitôt utilisées et favorisent l'émergence de la révolution industrielle. Cette révolution produit à son tour des avancées technologiques majeures dans le domaine de l'agriculture en augmentant la productivité par unité de travail et en libérant encore plus de main-d'œuvre au profit de la nouvelle industrie.

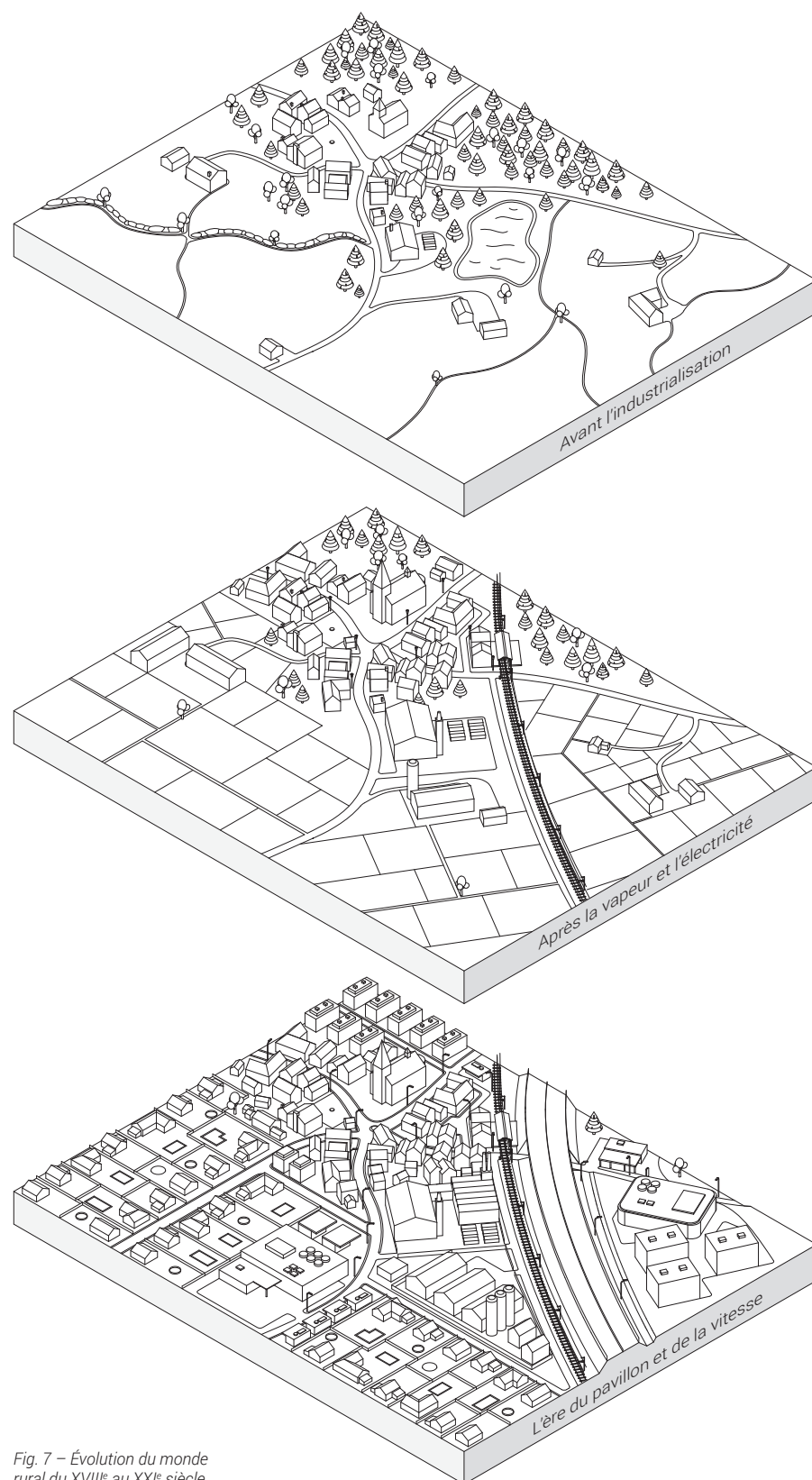


Fig. 7 – Évolution du monde rural du XVIII^e au XXI^e siècle

Le mot français *lenteur* vient du latin *lentor*, qui désigne un sol gluant, visqueux, boueux, un sol qui colle aux chaussures. L'exercice du pouvoir centralisé suppose la rapidité du transfert des informations, la vitesse de circulation des marchandises dans une optique de profit, d'augmentation des marges. Pour y parvenir, il est donc nécessaire de s'extraire de la lenteur du sol originel. Par conséquent, afin de terrasser tout ce qui s'oppose à la logique du capital, dès 1780, la machine à vapeur entre en fonction et annonce avec fracas avènement de l'ère de la vitesse. En 1830, les transports sont révolutionnés, avec le franchissement d'une nouvelle étape majeure dans l'agenda expansionniste de l'ère moderne, par l'arrivée du chemin de fer. En 1880, c'est au tour de l'électricité d'apporter de nouvelles possibilités. À partir de 1940, la révolution verte marque le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale dans le monde entier, par l'augmentation considérable de la productivité grâce à l'adaptation des méthodes et des cultures agricoles occidentales au monde et à l'amélioration de ces méthodes.

Les Trente Glorieuses et la périurbanisation²

L'urbanisme d'après-guerre est frappé par une véritable « néo-hausmanisation » de son aspect projectuel. Loin de tendre uniquement vers des objectifs militaires de circulation des troupes ou des mesures d'assainissement, ceci se comprend à travers la logique capitaliste en plein essor³. Pour les mêmes raisons que l'avènement de la machine à vapeur, la morphologie de la ville se soumet entièrement à la volonté du marché mondial et son flux ininterrompu d'informations et de marchandises devant pouvoir transiter aisément, à vitesse mécanique, afin d'optimiser les coûts et augmenter les profits.

Une deuxième révolution des transports survient dès 1945, au lendemain la guerre. La démocratisation fordiste de la voiture individuelle marque le début des Trente Glorieuses. Selon Marc Wiel, la ville dense de l'avant-guerre n'est que la résultante d'une mobilité restreinte, c'est-à-dire de conditions de déplacement inconfortables, qui nécessitent de concentrer les activités dans un espace restreint, accessible à distance de marche, pour rendre possibles les interactions économiques et sociales. Si tout à coup, grâce à une mobilité facilitée, de telles interactions deviennent possibles malgré la distance, la population tend à se disperser.

2. La périurbanisation est le processus d'étalement radioconcentrique des villes entraînant une modification de l'espace rural par une artificialisation progressive de leurs sols. Il existe une certaine ambiguïté dans l'emploi de ce terme dans la mesure où certains font la distinction entre une première phase de suburbanisation (étalement urbain), puis une périurbanisation qui concerne plutôt la densification des agglomérations en périphérie des villes. Sans faire cette distinction, ce deuxième processus est nommé « rurbanisation », néologisme inventé par J.-M. Roux et G. Bauer dans leur ouvrage *La rurbanisation ou la ville éparpillée* (1976).

3. BÉGOUT, Bruce. *Suburbia*, 2013.

Ainsi, la périurbanisation prend son essor dans les années 1960, résultant avant tout de la généralisation de l'automobile. Celle-ci a des conséquences foncières considérables, puisqu'elle ouvre « un vaste territoire à l'urbanisation, en permettant à chacun d'être encore lié de diverses façons à la ville agglomérée sans y habiter⁴ ». En effet, il apparaît que « plus rapide et surtout plus souple d'usage que les transports collectifs, l'automobile permettait une urbanisation bien au-delà des seuls espaces proches des gares ou des stations de transport collectif : grâce aux infrastructures routières, elle rendait accessibles – en une trentaine de minutes – les services et emplois des villes-centres à des personnes vivant sur des terrains relativement bon marché⁵. »

L'automobilisation rend possible l'acquisition d'une maison individuelle à une large frange de la population, notamment les familles avec enfants. Ce nouveau modèle habitatif, relève Marc Wiel, « offre une souplesse d'organisation intrafamiliale ou de relation avec le voisinage qui renvoie à des caractéristiques ethnoculturelles suffisamment puissantes pour avoir traversé les siècles⁶ ». L'installation loin des villes renvoie, en outre, à une « ruralité plus ou moins fantasmée » : beauté des paysages, proximité de la nature, sociabilités plus aisées, par exemple autour de l'école, accès plus facile aux équipements socioculturels, etc.

Les éléments redondants qui caractérisent cette nouvelle urbanisation de la périphérie urbaine sont identifiés comme :

- un habitat récent, peu dense et dispersé, marqué par la prépondérance de la maison individuelle avec jardin ;
- l'omniprésence de la végétation et la proximité d'espaces naturels et/ou agricoles ;
- des relations avec une ou plusieurs agglomérations urbaines plus ou moins proches ;
- la prédominance et la dépendance à la mobilité automobile⁷.

On constate donc que cet étalement dans le périurbain est la forme principale de l'urbanisation depuis les années 1970⁸. Pour Jacques Lévy, c'est une forme urbaine définie en creux, comme la partie de l'urbain qui n'est pas continûment agglomérée. Le périurbain procède d'une dispersion de l'urbanisation ; celle-ci conquiert des espaces jusque-là ruraux, proches des agglomérations. Cette nouvelle urbanisation est due à la généralisa-

tion de la maison individuelle, qui apparaît comme une réponse à la densification progressive des premières couronnes périphériques des années 1950-1960. Thomas Sieverts estime, comme Marc Wiel d'ailleurs, que les espaces périurbains n'ont pu être conquis que grâce au faible coût de la mobilité automobile. Jacques Lévy relève d'autres facteurs pour expliquer l'extension de ces espaces : l'augmentation du pouvoir d'achat, des mesures encourageant l'accession à la propriété et un contexte dans lequel l'individu devient de plus en plus acteur de sa propre vie. La vie dans ou loin des villes, de même que le statut de locataire ou de propriétaire, devient des choix délibérés.

Le processus de périurbanisation, affectant des territoires très variés d'un point de vue géographique, mais aussi historique ou morphologique, est peut être résumé en considérant la conjonction de trois facteurs. En premier lieu, il s'agit d'un facteur socioculturel qui valorise collectivement un modèle d'habitat fondé sur la maison individuelle et la proximité des ressources conjuguées de la ville et de la campagne. En second lieu, un facteur sociotechnique est à prendre en compte avec la généralisation d'une nouvelle forme de mobilité – l'automobilité – à partir des années 1960-1970, permettant une séparation plus marquée entre lieu de vie et lieu de travail. En dernier lieu, on distingue un facteur socioéconomique avec des politiques du logement rendant possible l'acquisition de logements dans des espaces situés hors de la ville par une large partie de la population⁹.

La techno-urbanisation ou la cosmopolitisation

Les premières "mégalopoles" émergent dès l'Antiquité. Ces villes se développent grâce à leur position stratégique sur le territoire (carrefour naturel, point de franchissement, terminal portuaire, etc.) en profitant de la prospérité économique qui découle naturellement de cette assise, et sub-équemment dans le but assumé de favoriser les échanges commerciaux. Conjointement à cela, on voit l'apparition d'une forme de bourgeoisie, qui se définit selon la pensée marxiste comme la classe sociale dominante qui détient les moyens de production dans un régime capitaliste, synonyme d'extrapolation de la mise en place des transactions marchandes. Aujourd'hui, les mécanismes de formation des mégalopoles sont sans commune mesure avec les processus à l'œuvre dans l'Antiquité.

Les théories communément admises du développement conçoivent la métropole contemporaine comme la « forme ultime et accomplie du développement humain, qui aurait évolué depuis sa forme tribale, pour aboutir à la ville moderne, en passant par le village, la *polis*, l'*urbi* romaine, la cité médiévale, suivie par les villes de la Renaissance et de l'âge baroque¹⁰. »

4. WIEL, Marc. *La Transition urbaine : Le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*, 1999.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. ROUGÉ, Lionel (dir.). *Réhabiliter le périurbain*, 2013.

8. SCHULER, Martin. *La fin de l'éparpillement urbain ? À nuancer*, Le Temps, (2012, 15 février). <https://www.letemps.ch/opinions/fin-leparpillement-urbain-nuancer> – [consulté le 03.11.2019]

9. ROUGÉ, Lionel (dir.). *op. cit.*

10. MAGNAGHI, Alberto. *Le projet local*, 2003, p. 13.

Cependant, ces critiques font une interprétation de la métropole contemporaine comme étant la résultante de « l'expression matérielle de l'impérialisme occidental et de la société capitaliste et industrielle développée¹¹. » Elles dénoncent sa fragilité, sa faible résilience face aux crises, en y voyant un effet directement corrélé à une conception d'un développement insoutenable et catastrophique sur le plan écologique, économique et social. Selon les analyses prémonitoires de l'historien américain Lewis Mumford, cette dimension impériale de la mégapole est responsable de son auto-destruction ou de sa transmutation en une gigantesque « nécropole ».

Avec l'avènement des technologies de l'information à partir des années 1990, l'espace physique est progressivement supplanté par l'espace numérique. En effet, la dimension cybernétique interpénètre la mégapole contemporaine à un point tel que ses limites se dilatent, qu'elle se reproduit identiquement à l'échelle mondiale, sous l'égide de la pensée unique, jusqu'à donner naissance à la "cosmopole". Elle se déploie à perte de vue dans le paysage en le constellant de "non-lieux" où tout est normalisé, nivelé et les spécificités territoriales gommées. La définition fluide de ses frontières territoriales reflète la forme impériale du marché mondial et de son "système monde" : pour la première fois dans l'histoire, ce système est en effet privé de frontières géographiques, son réseau s'étend sur la totalité du globe terrestre, accessible en chacun de ses points en temps réel. La ville n'est plus un lieu physique et déterminé, mais elle appartient d'abord au "cosmos". Elle est habitée par le cosmopolite, cet homme nouveau doté de la conscience d'appartenir à l'ensemble de l'humanité et non plus à sa seule patrie d'origine. Il commence alors à se comporter moins comme l'acteur d'une collectivité culturellement déterminée, mais comme un membre à part entière de la communauté mondiale.

Aliénation & domination

Déjà dans les Écritures comme dans les tragédies antiques, la ville subissait le feu de critiques acerbes. En ce temps-là, on dénonçait les stigmates des effets nocifs de l'échelle démesurée des premières mégapoles. Nombreux sont les récits faisant référence aux funestes origines des villes ou aux dramatiques conséquences de leur disproportion. Dans la Genèse, Caïn est cité comme précurseur de deux actions : il est reconnu comme le premier meurtrier, ceci lui vaut d'être maudit par Dieu ; après avoir été chassé de la campagne fertile, il devient alors le premier bâtisseur de ville¹². Plus loin dans l'Ancien Testament, Sodome et Gomorrhe sont connues pour leur dépravation, au point que Dieu décide de les détruire après avoir permis au seul juste, Loth, de fuir avec sa famille. Ninive, la capitale de l'empire assy-

rien, à qui un sort identique est réservé, est finalement épargnée par Dieu après la conversion de ses habitants grâce au prophète Jonas. Enfin, la grande cité de Babylone est considérée aujourd'hui comme la première mégapole de l'histoire. Les récits relatifs à cette ville se sont avant tout concentrés sur son statut de cité aux proportions gigantesques et aux monuments grandioses, mais aussi, de façon plus négative, sur son orgueil et ses vices. Par la suite, cette image sinistre est reprise dans le Nouveau Testament, notamment pour être assimilée à Rome, nouvelle puissance dominatrice et persécutrice. Elle est encore citée à de multiples reprises, toujours symboliquement associée au Mal et à la tromperie. Dans les cultures sémites, elle est associée à la terre de l'exil, au lieu du déracinement et symbole de l'oppression.

À l'aube du XX^e siècle, la proportion de la population française vivant en ville est de 10 % et elle passe la barre des 50 % au tournant des années 2000. Il apparaît que, lors des grandes vagues d'urbanisation successives, les critiques n'ont fait que resurgir, simplement vêtues de neuf, à la mode du temps. Ainsi, au XX^e siècle, du fait des conséquences de l'industrialisation, vit-on rappeler la malfaisance de la ville, cette fois en termes d'hygiène physique et psychologique. Les travaux de l'éminent sociologue Paul-Henry Chombart de Lauwe témoignent de la persistance de ce courant : « Dans toutes les grandes agglomérations, les habitants sont de plus en plus soumis physiquement à ce qu'on a appelé les agressions de la vie moderne : pollution de l'air, manque de lumière, bruit, temps de transport excessif (parfois quatre, cinq et six heures par jour), etc., qui touchent toute la population, mais inégalement suivant les classes sociales [...]. Mais d'autres dangers sont non moins inquiétants : en fonction même des difficultés matérielles, les relations personnelles deviennent plus difficiles, la tension nerveuse est ressentie plus durement (bien qu'il soit difficile de prouver que les névroses augmentent, comme on l'a dit souvent), l'alcoolisme, la criminalité, ne baissent nullement, comme on aurait pu l'espérer. Surtout, deux faits dominent : le désarroi des jeunes et la drogue, qui marquent d'une manière plus nette la croissance urbaine anarchique du milieu du XX^e siècle. Parmi ces dangers, certains correspondent à des faits constatés, d'autres sont difficilement contrôlables. Mais, toujours, c'est l'image du désordre et de l'inquiétude, liés à l'image de la ville dévorante, qui domine. La représentation et le mythe ont autant d'importance que la réalité. Ils expriment des maux plus profonds¹³. »

Une dimension oppressive est soulignée par Henri Lefebvre lorsqu'il résume ainsi l'argument anticitadin majeur de son époque : « La grande ville [...] constitue le milieu le plus favorable à la constitution d'un pouvoir autoritaire [...]. Dans son cadre s'établit nécessairement une société de masses, qui implique la contrainte sur ces masses, donc la violence et la représ-

11. MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2003, p. 13.

12. LA BIBLE. Gn 4,11-17.

13. CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henri. *Des hommes et des villes*, 1969.

sion permanente [...]. L'aliénation urbaine enveloppe et perpétue toutes les aliénations¹⁴. » Cette analyse se vérifie à l'étude des grands mouvements contestataires qui naissent au sein de la masse, grâce à l'action des foules. Le sociologue Gustave Le Bon fait ce constat : « Le fait le plus frappant que présente une foule psychologique est le suivant : quels que soient les individus qui la composent [...] par le seul fait qu'ils sont transformés en foule, ils possèdent une sorte d'âme collective qui les fait sentir, penser, et agir d'une façon tout à fait différente de celle dont sentirait, penserait et agirait chacun d'eux isolément¹⁵. » Il établit là le fait qu'un ensemble d'individus se soumet dangereusement à la menace d'une gouvernance autoritaire tant son esprit collectif est malléable et versatile. L'individu au sein d'une foule démissionne délibérément de sa propre volonté au profit de celle de la masse.

En outre, la coexistence d'individus nombreux sur un espace restreint les contraint à une discipline du comportement et un respect mutuel d'autant plus accrus que la densité et la concentration sont élevées. C'est un constat sans appel, en ville plus qu'ailleurs, jalonnée par les feux rouges, les panneaux de mise en garde, les entrées sécurisées d'édifices, la vie quotidienne est assujettie toute entière aux réglementations ou aux risques d'affrontements. Peuvent en témoigner : les usagers de la route s'injuriant à la suite d'une banale inattention, ou les rivalités nocturnes s'exprimant sur le parvis d'un débit de boisson quelconque. Le sentiment de sécurité en ville est donc grandement mis à mal par cette promiscuité extrême.

Avec l'avènement de l'ère cybernétique, le monde du numérique concourt à la distension des rapports sociaux. C'est un aspect paradoxal au thème de la foule que nous avons énoncé précédemment. Bien que les individus se meuvent en masse, il n'en résulte pas moins une diminution progressive de leurs interactions sociales et une perte d'authenticité dans les échanges à travers l'espace cybernétique. Le philosophe Bruce Bégout constate cette distance grandissante entre les êtres en déclarant qu'elle « est aussitôt comblée par les marchandises qui s'infiltrèrent partout. Ce sont elles qui médiatisent les rapports sociaux. Ce sont elles qui tissent les relations des sans-rapports¹⁶. » Autrefois, nettement plus ancré dans le monde physique, l'espace de représentation est propulsé dans l'espace numérique en transformant l'échange véritable au point d'avoir « laissé place à la communication par les machines et les marchandises. Dans le monde de la séparation, la réunion s'opère uniquement sur le mode spectaculaire de la publicité, de l'achat, de la consommation. L'espace moderne n'est donc pas seulement fonctionnel, moral et policier, il est aussi – et surtout – marchand et spectaculaire. La marchandise couronne le travail de fonctionnalisation et de répression. Le bien de consommation dicte sa loi aux formes urbaines

et impose un nouvel aménagement de l'espace qui vise à augmenter sa production, sa circulation et sa mise en scène¹⁷. » Et Bégout de conclure de manière lapidaire en déclarant que « l'urbanisme moderne est entièrement inféodé au marché, il se plie aux diktats de la transaction permanente, marchande et monétaire¹⁸. » Ceci confirme bien ce que nous décrivions précédemment, nous sommes dans la suite logique de la machine à vapeur.

Le sociologue Michel Billé considère la société contemporaine comme atteinte d'Alzheimer. Il utilise cette comparaison pour envisager une interprétation aux difficultés individuelles et collectives. En exposant cet égarement dans le temps et l'espace, l'amnésie culturelle et les troubles du langage, les difficultés à établir ou maintenir des relations, perturbations identitaires, il dessine les contours de la maladie qui ronge notre société occidentale. « Notre société souffre de désorientation dans le temps : nous n'avons jamais vécu aussi longtemps, nous n'avons jamais autant manqué de temps... Notre rapport au temps est désormais construit sur l'instant, l'éphémère. Société du "temps réel" qui ne supporte ni durée ni délai, société de l'immédiateté, du jetable, qui construit l'obsolescence programmée et qui, paradoxalement, tente d'inventer le développement durable...¹⁹ » De manière contradictoire, la perte de mémoire collective et de lien social est simultanément compensée et provoquée par des interfaces techniques sans cesse plus performantes. On nous vend un monde où l'on ne sera plus jamais seul grâce aux technologies, alors qu'en réalité nous sommes plus seuls que jamais.

L'homme déraciné

Depuis le début de l'essor industriel, la ville, le village et la campagne ont vu en leur sein de nombreuses mutations s'opérer. De nouvelles entités ont même vu le jour. On parle aujourd'hui de suburbia ou de banlieue pour nommer les aires péri-métropolitaines dépendant matériellement de grands pôles économiques. La distinction entre ville et campagne tend à disparaître dans certaines régions. La ville du XXI^e siècle s'étend, s'étale, au détriment des paysages façonnés durant des siècles par l'action créatrice de l'homme au sein de son milieu naturel.

Selon le sociologue Max Weber, l'urbanité occidentale a pour fondement la rupture entre l'individu et sa communauté d'origine. Alberto Magagnoli le rejoint, en déclarant que se greffe à ce processus d'émancipation du territoire, « l'accomplissement du processus d'urbanisation du monde à travers des exodes de portée planétaire qui n'ont aucun précédent dans

14. LEFEBVRE, Henri. *La révolution urbaine*, 1970.

15. LE BON, Gustave. *Psychologie des foules*, 2013.

16. BÉGOUT, Bruce. *op. cit.*, p. 63-64.

17. BÉGOUT, Bruce. *op. cit.*

18. *Ibid.*

19. BILLÉ, Michel. *La société malade d'Alzheimer*, 2014.

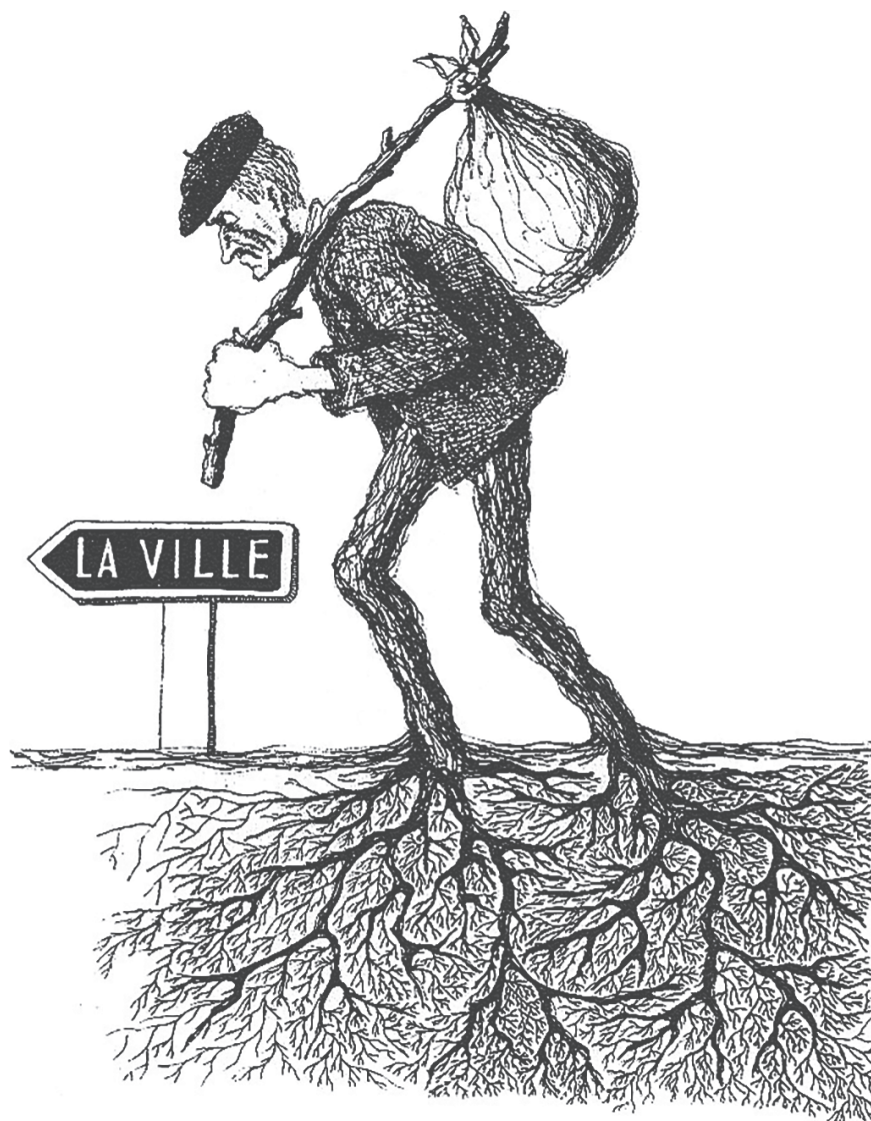


Fig. 8 – L'exode rural, caricature de TIM, 1950

l'histoire²⁰. » Si l'on se réfère aux textes anciens, l'exode possède une portée symbolique importante. Le récit narré dans le livre éponyme raconte la fuite du peuple hébreu d'Égypte, afin de fuir la tyrannie de Pharaon. Mais cet arrachement, cet exil, contient un espoir, celui de la terre promise, un lieu « où coulent le lait et le miel ». Dans cette notion d'exode, il y a donc toujours une finalité, une image mystifiée, en tout point préférable à la condition que l'on tente de fuir. Nous sommes donc en droit de nous poser la question : « Quelle est la Terre promise de notre exode contemporain ? ».

Premier exode

Le premier grand exode de la campagne profonde commence à la Renaissance avec l'évasion de la servitude féodale vers la ville-État et sa campagne. Le couple ville-campagne forme cependant une entité fonctionnelle indissociable. Quand bien même la ville assume en premier le rôle de Terre promise, en incarnant ce symbole d'émancipation pour des hommes asservis à la domination d'un roi et subissant âprement l'ingratitude et l'hostilité des travaux paysans, le corps rural est paradoxalement, lui aussi, sacralisé. Malgré les premières migrations vers la ville, la campagne entretient une relation d'interdépendance et de complémentarité fondamentale avec la ville. Nous sommes encore très loin d'un schéma hautement hiérarchisé au bénéfice de l'entité urbaine.

Les illustrations de ce rapport étroit sont présentes à de nombreuses reprises dans la peinture de la Renaissance. Par exemple, à Sienne, sur les murs de la Salle des Neuf du *Palazzo Pubblico*, se trouvent les fameuses fresques réalisées en 1338 par Ambrogio Lorenzetti représentant l'allégorie du Bon gouvernement (fig. 9) et son pendant inversé, le Mauvais gouvernement (fig. 10). Bien que le schéma italien diffère du modèle français en termes de rapport ville-campagne²¹, par la représentation de la porte de la ville au centre de la fresque du Bon gouvernement, on peut y déceler l'osmose parfaite entre ville fermée et campagne ouverte que veut représenter le peintre. La santé de la campagne est le premier signe de santé de la cité. La lecture de cette fresque peut se faire à plusieurs niveaux, mais ce qui est indéniablement mis en avant est l'influence réciproque de la ville sur la campagne, ce lien inaliénable qui conditionne leur destin commun. Lorenzetti exprime les effets d'une gouvernance saine et juste sur la ville elle-même et sur sa campagne. On peut y voir un monde heureux et libre, au sein duquel les biens, les corps et la parole peuvent circuler librement. La campagne est belle, les champs bien cultivés, le transport des marchandises se fait

20. MAGNAGHI, Alberto. *La biorégion urbaine*, 2014, p. 40.

21. « En effet, s'il est légitime de dire qu'en Europe occidentale la ville ne peut pas exister sans la campagne, dans le cas de l'Italie le processus inverse est tout aussi vrai et déterminant par les différences régionales que l'on y trouve. Dans ce pays, la campagne est fécondée par la ville et ne peut exister sans elles. » VANNETIELLO, Daniele. *Les échelles et les outils du projet territorialiste*.



aisément, les nobles partent pour la chasse sans le souci d'un quelconque conflit, les hommes et les animaux vont et viennent entre la ville et la campagne de manière incessante.

La fresque du Mauvais gouvernement montre les conséquences que l'orgueil, l'avarice et la vaine gloire ont sur le monde. Au centre d'une longue tribune figure Tyrannia, figure démoniaque tyrannique, tenant prisonnière la Justice à ses pieds, et au-dessus de laquelle planent trois femmes : Avaritia, Superbia, Vanagloria. La ville est délabrée, seul le forgeron travaille afin de fabriquer des armes. Hors de la ville, tout n'est que mort, famine et désolation. Des soldats en armes battent la campagne pour y piller les habitations, ravager les champs et incendier les bâtiments civils et religieux.

Second exode

La motivation qui donne lieu au deuxième grand exode est celle de la certitude du salariat face à l'incertitude de la récolte. La Terre promise se matérialise moins comme un lieu réellement physique et défini que comme une condition sociale, celle de l'employé. La conjonction des facteurs d'industrialisation de l'agriculture et de la production de biens manufacturés dans la ville-usine permet de libérer les travailleurs des champs pour leur garantir la stabilité du statut d'ouvrier aux horaires réguliers. La promesse grandiose de la jouissance des nouveaux services urbains et de la modernité croissante joue un rôle considérable.

Troisième exode

On distingue un troisième grand exode d'échelle mondiale en cours depuis 1970. Avec la crise du système de la grande usine fordiste et la crise du pétrole, un renversement radical des flux géographiques s'opère progressivement. C'est un exode qui ne va plus « du Sud vers le Nord, il est désormais tendu du Nord au Sud vers l'Est. La terre promise est une mégapole et un monde urbanisé²² ». Il faut comprendre ceci comme la décentralisation de la production et le dumping salarial. Le processus de formation des métropoles industrielles occidentales fut relativement long et il est caractérisé par « les modalités d'expression contractuelle de la lutte des classes. » Il diffère des processus de métropolisation dans les Pays du sud où une « urbanisation accélérée se produit pour des raisons indépendantes de l'attente d'un travail [...]. Par la vitesse et l'intensité de ces phénomènes, le processus d'urbanisation de la planète tend à imposer l'image ordinaire d'une mégapole composée de bidonvilles et de gratte-ciel, de l'effervescence des investissements du capital financier et de la croissance anormale de

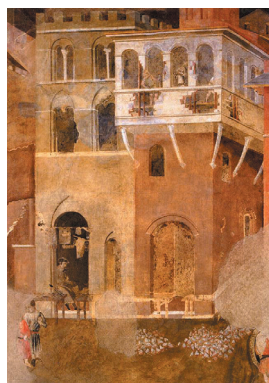


Fig. 9 – Ci-dessus,
Le Bon gouvernement,
la ville (en haut) et la
campagne (en bas)



Fig. 10 – Ci-contre,
Trois extraits de la fresque
du Mauvais gouvernement

22. MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2014, p. 42.

la pauvreté²³. » Ce troisième exode parachève ce que Magnaghi appelle le "processus de déterritorialisation". Au modèle ville-campagne obsolète, se substitue d'un monde technofinancier globalisé où mégapoles et unités de production décentralisées forment un réseau tentaculaire d'échelle planétaire. L'homme est déraciné, culture et nature tendent à entrer en opposition, les liens unissant autrefois la terre et l'humanité sont brisés.

Le renversement de l'exode

Après les trois vagues d'exode rural successives s'étant déroulées sur une période allant de 1800 à 1970, ce processus tend à faire machine arrière. Ce que l'on appelle la "grande inspiration", cette concentration de la population dans une ville dense, est progressivement remplacé par la "grande expiration", soit la redistribution d'une nouvelle population dans les campagnes. « La société française est passée d'un mouvement particulièrement lent et long d'exode rural, étalé sur six générations, à une diffusion depuis deux générations de la population vers les campagnes ou les espaces dits périurbains [...] »²⁴ En effet, on constate un bilan démographique à la hausse dans les régions rurales jusqu'alors désertées. Cependant, ce tarissement des migrations vers les villes et l'accroissement démographique des petites communes comporte un bémol : il est causé en majeure partie par l'étalement urbain et nullement par le réinvestissement des anciennes structures villageoises.

Dans leur ouvrage théorisant le phénomène de rurbanisation²⁵, Jean-Michel Roux et Gérard Bauer décryptent ce phénomène en parlant de « mouvement inverse en opposition à la société de masse²⁶ ». Ils affirment que, désireux de nous affranchir des aliénations urbaines, nous développons une exigence qui apparaît primordiale, soit un « refus d'appartenir à un groupe humain trop vaste, de subir, de ce fait, des contraintes sur lesquelles on a l'impression de n'avoir aucune prise²⁷. »

Cette tendance s'est exprimée de différentes manières depuis le début du processus d'exode urbain. Entre l'intégration parfaitement assumée à une collectivité de taille modeste, une petite ville, un bourg ou un village, jusqu'à l'individualisme replié sur la seule cellule familiale, les modalités d'incorporation des exilés urbains dans les communautés existantes varient. Cependant, dès le départ, ces mouvements n'ont connu que très peu

de planification et un modèle type s'est généralisé : celui de la parcelle desservie par une petite route donnant accès au garage juxtaposé à la maison unifamiliale construite sur rue en libérant l'arrière du terrain pour le jardin de loisir et la piscine en plastique.

Évidemment, après plusieurs décennies de promotion et de prolifération de ce modèle, la campagne en accuse les stigmates. Aujourd'hui, la plupart des analyses traitant des espaces ruraux et périurbains fustigent cette pratique. « Le rapport qu'entretiennent les habitants périurbains avec le socle territorial se réduit bien souvent à celui, visuel et vague, du "cadre paysager"²⁸ ». C'est cette ignorance ou compréhension faussée, ce défaut de prise en compte des ressorts spatiaux et formels de la campagne qui conduit bien souvent à « "parachuter" des aménagements récents : quand l'ancienne parcelle agricole devient "terrain à bâtir", les rapports étroits, tissés sur un temps long, entre les constructions et la géographie physique (orientation, nivellement, matérialité, etc.) tendent à disparaître au profit d'un paysage générique. La même chose s'observe pour les aménagements routiers entrepris par les pouvoirs publics dont les services techniques, parfois, utilisent encore l'expression de "rase campagne" qui semble le synonyme de "page blanche"²⁹ ». Les campagnes semblent n'être plus qu'un « espace urbain du point de vue de la citoyenneté, des services et des modes de vie, mais [alter]-rural du point de vue du décor³⁰. »

Le caractère architectural est également bien mis à mal. La parcelle déclassée de son statut agricole est, soit livrée en pâture aux promoteurs, soit vendue à un primoaccédant³¹. Dans le premier cas, en tant qu'indépendant soucieux de la rentabilité de son opération, le promoteur privilégiera une construction fonctionnelle répondant aux quelques normes sanitaires, structurelles et parfois esthétiques, sans tenir compte de la cohésion globale de sa construction unique ou de son groupe de constructions avec l'environnement bâti ou paysager. Ces quelques normes, au demeurant très tatillonnes sur les pentes de toit ou les distances aux limites, sont moins des outils garantissant l'harmonie d'une composition que génératrices d'une uniformité monotone. Immanquablement, le primoaccédant type, issu de la classe moyenne, prendra lui aussi le parti d'une construction économique en conformité avec son budget restreint. Nous avons là deux cas produisant les mêmes effets sur le paysage : la croissance d'un tapis d'entités autonomes, un milieu isotrope s'étendant à l'infini au détriment des terres arables ou de l'espace pittoresque tant convoité. Nous avons affaire à un phénomène de « miniaturisation caricaturale de la maison de cam-

23. ALBERTO MAGNAGHI. *op. cit.*, 2014, p. 45.

24. JOUSSAUME, Valérie. *Suffit-il de densifier ?*, 2016.

25. La rurbanisation est un néologisme qui décrit spécifiquement la croissance des petites agglomérations rurales située sous emprise de la ville, se développant selon des modalités spatiales et sociales para-urbaines (citadins pendulaires, zones commerciales, etc.)

26. BAUER, Gérard et ROUX, Jean-Michel. *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, 1976, p. 118-119.

27. *Ibid.*

28. MUZARD, Florian et ALLEMAND, Sylvain (dir.). *Le périurbain espace à vivre*, 2018, p. 158.

29. *Ibid.*

30. POULLE, François et GORGEU, Yves. *Essai sur l'urbanité rurale*, 1997.

31. Personne faisant l'acquisition ou construisant son premier bien foncier.

pagne et son clonage démocratique³² ». Fred Hirsch dénonce cet effet pervers en déclarant que « le jour où tout le monde possède une maison dans la forêt, la forêt n'existe plus. » Ces maisons individuelles, des cubes crépis aux nuances pastel, sont autant insipides que l'ensemble résidentiel est exsangue, uniforme et évacué de toute complexité. « Car si le pittoresque et parfois le beau sont nés de la rencontre unique entre les habitants et un lieu, la modernité par sa standardisation immobilière a incontestablement transformé le laid en "mocheté généralisée"³³. » Et ceci a des conséquences à court terme sur notre santé psychologique. Jacoba Urist le démontre parfaitement, en dénonçant les environnements standardisés et monotones vecteurs de stress, d'hyperactivité et de manque d'attention.

Ces espaces ne sont pas peuplés par de véritables habitants, mais par des « demi-portions » que sont les résidents. Cette épithète sarcastique est utilisée par Magnaghi pour dénigrer la piètre contribution qu'apportent la nouvelle population remplissant ces campagnes fantasmées. Les contradictions de la ville diffuse se révèlent, car en tant que lieu de l'espace public, elles n'existent plus. En effet, le dynamisme local n'est bien souvent pas au rendez-vous. Les résidents sont pendulaires, ils vont et viennent à la ville en véhicule privé pour travail, achats, loisirs et ne s'investissent que très peu localement. À plus forte raison, ils en sont même empêchés, car les commerces de proximités, au centre des villages, tendent à disparaître au profit des grandes surfaces commerciales conglomérées dans les interstices rurbains. Les résidents sont des exilés urbains, des sédentaires cryptonomades, des navetteurs débridés vivant en hors-sol, comme des plantes hydroponiques cherchant vainement à s'enraciner dans un environnement fluide, fuyant, inconsistant.

Selon le sociologue Jean Viard, notre société vit aujourd'hui dans ce qu'il appelle « le champ imaginaire du tourisme », un idéal collectif qui valorise cette volonté de se sentir chez soi comme en vacances. Le pavillon au centre de la parcelle, un succédané de la maison de vacances au soleil, a fait rêver dans les années 1970 la génération des fils et filles de paysans en quête d'émancipation, d'affranchissement de la frugalité rustique de leur enfance. En effet, Bernard Lassus a démontré le lien entre jardins pavillonnaires et origine paysanne des habitants.

Pour faire la synthèse de notre propos sur ce renversement de l'exode, il faut l'affirmer sans ambages : en supplantant progressivement l'espace rural, l'espace périurbain est aujourd'hui son nouvel avatar, un ersatz inféodé à la spéculation foncière repoussée de plus en plus loin des centres métropolitains par l'urbanisation galopante incontrôlée. En résulte une occupation grandissante des territoires sclérosés par des banlieues

pavillonnaires sans âme, où la qualité architecturale est reléguée au second plan. Des aires où cohabitent mauvais goût, fonctionnalisme primaire, individualisme exacerbé, dégradation dramatique d'un paysage hanté par des stations-service croupissant auprès de carrefours isolés ou attenants aux parkings déserts de supermarchés disproportionnés, de hangars décorés et leurs enseignes criardes. Le manque patent de planification dans cet étalement urbain, appendice de la ville en croissance, tend à repousser toujours plus loin les limites de l'absurde. Et ce processus ne concerne plus uniquement les périphéries des villes, les espaces rurbains – extensions des petites villes ou villages avoisinant une grande agglomération – sont eux aussi victimes des mêmes maux. Seuls les villages les plus éloignés des grands pôles urbains tentent de conserver peu ou prou leur identité. Malheureusement, s'ils ne représentent pas une valeur patrimoniale suffisante pour espérer vivoter grâce au tourisme, ils sont en proie à l'abandon et la dégradation.

Pour conclure ce chapitre, nous laisserons le mot de la fin au philosophe Bruce Bégout, qui décrit, avec sa prose tout à fait cynique, une flânerie dans la banlieue bordelaise.

Il faudra quelque jour dénoncer la folie pavillonnaire, cette utopie ordinaire pour classes moyennes qui barricadent derrière des haies bien taillées les promesses individualistes de la famille sans danger, ces colonies pénitentiaires pour primo accédants. Toutes ces maisons parsemant Blanquefort et Le Pian alignées comme des béguinages, propres, insipides et terriblement surnoises avec leur air tranquille qui dissimule ennui et satisfaction, mélancolie et terreur, et, de temps en temps, des drames conjugaux en cuisine, coucheries, trahisons, viols domestiques, femmes battues, maris cocufiés, adolescence en berne. On observe de loin quelques demeures avec leur portail prétentieux, leurs jarres fleuries, leur balançoire rouillée où pendent des cordes à sauter, leurs statues grecques en stuc, leur terrasse en caillebotis, leur abri de jardin décoloré, leur bâche qui sèche, niches crépusculaires où se blottissent les êtres-au-monde-apeurés. Y mijote un sain désespoir, quelque chose qui relève de l'attente inconsciente de ce qui n'advient pas de tout de façon quoi que l'on fasse ou défasse, un immense renoncement en acte, l'intuition mélancolique du cycle infernal : mariage, naissance, enfants, barbecue, factures, éducation privée, narcoleptiques, vieillesse, AVC, vente chez l'huissier³⁴.

* *
*

32. MAGNAGHI, Alberto. *Le projet local*, 2003, p. 91.

33. JOUSSAUME, Valérie. *op. cit.*

34. BÉGOUT, Bruce. *Suburbia*, 2013, p. 139.

CHAPITRE III

VERS UN CONTRE-EXODE

Nous voici arrivés au point où une synthèse entre la structure villageoise et les aliénations liées à la ville s'impose. Ce chapitre se pose en prologue à la ruralisation, car il permet de poser les bases à la fois philosophiques et pragmatiques nécessaires à son établissement, de donner les définitions fondamentales afin de penser les lieux de manière avisée pour qu'un processus fécond puisse s'engager.

Tout d'abord, on peut se demander d'où provient cette idéalisation de la campagne qui s'est répandue depuis plusieurs décennies. C'est une sorte de mythe qui rejoint de celui de l'Eden : l'image d'un état antérieur au travail. Pourtant, nous voyons bien que dans l'étymologie du mot labeur, *laborare* signifie labourer, cultiver la terre. La campagne était donc autrefois fortement associée au travail, à la pénibilité des tâches quotidiennes. Cependant, ce ne sont pas les paysans qui ont propagé cette image, mais les citadins eux-mêmes, qui eux ne travaillent pas la terre et laissent les paysans s'en charger pour eux¹. Nous constatons en réalité que dans l'Antiquité, pour un Romain « la campagne était le lieu de l'*otium*, le loisir, et la ville le lieu de sa négation, le *negotium*, c'est-à-dire les affaires ; et même si le loisir pouvait être studieux, il était consacré aux lettres : *otium litterarum* (Cicéron, *Tusculanes*, 5, 105), et n'avait donc rien à voir avec le *labor*, cette affaire

1. BERQUE, Augustin. "Ce qui est en jeu dans la ville-campagne", in MONTEVENTI-WEBER, Lili et DESCHENAUX, Chantal (dir.), *op. cit.*, p. 202.

d'esclaves ou de paysans illettrés². » Nous assistons donc au retour à la pensée des Romains, pour ceux desquels jouissaient d'une situation aisée la campagne représentait le lieu du loisir personnel dévolu aux activités intellectuelles, vertueuses ou morales dans le but d'une rupture, sporadique ou prolongée, avec les tumultes urbains. Ceci ne se figure probablement pas de manière identique chez tous ceux ayant choisi de fuir la ville. Toutefois, ces intentions peuvent constituer un idéal élevé, les bases saines et pérennes d'un choix de retour au monde rural.

Exilés urbains ou néo-ruraux

Il nous faut commencer ici par nuancer le phénomène de l'exode urbain. Comme un constat d'échec de l'épopée extra-urbaine pavillonnaire et de ses divagations, que nous venons de décrire par le menu, une tendance sujette à des fluctuations inverses s'observe en Suisse notamment. Le géographe Patrick Rérat, chercheur à l'université de Neuchâtel, met en lumière une forme de "retour en ville" qui s'explique en partie par le « regain d'intérêt des investisseurs immobiliers pour les zones urbaines et par certaines politiques publiques incitatives dans le domaine de l'habitat³. » En effet, certaines villes suisses ont vu leur population s'accroître légèrement entre 2001 et 2006. Du fait de la longueur des études, de la priorité donnée à la carrière et du choix de fonder une famille plus tardivement, la ville attire davantage les jeunes adultes, qui y restent plus longtemps qu'autrefois. On observe un phénomène de "gentrification" en particulier dans les quartiers construits sur d'anciennes friches urbaines, où les loyers sont assez élevés et occupés en majeure partie par les DINKS⁴, ou plus généralement par la classe moyenne supérieure. Mais l'augmentation de la population urbaine est due principalement aux migrations internationales, explique Rérat. « Les cités jouent le rôle de "porte d'entrée", que ce soit pour les cadres supérieurs des multinationales ou pour les travailleurs peu qualifiés⁵. » Il ne s'agit donc nullement de parler d'un énième exode rural, mais plutôt de l'aveu d'impuissance du modèle d'exil urbain prôné pendant une trentaine d'années, à perdurer et offrir un cadre de vie avec des perspectives résilientes. Ce n'est donc pas ce que nous nommerons le contre-exode. Il s'agit seulement de fortes oscillations des champs du possible, lorsque la prééminence d'un modèle tend à s'effriter et que la variété des offres s'accroît drastiquement au contact d'un monde global.

2. BERQUE, Augustin. *op. cit.*, p. 202.

3. FLEURY, Pascal. *Après l'exode, le retour en ville*, La Liberté, (2007, 30 octobre). <https://www.laliberte.ch/news/apres-l-exode-le-retour-en-ville-198834> – [consulté le 27.11.2019]

4. DINK (double income no kids), est un acronyme décrivant une catégorie sociale de couples sans enfants à fort pouvoir d'achat.

5. FLEURY, Pascal. *op. cit.*

Un exode dissident

Pour faire suite au réquisitoire contre les conséquences dramatiques du renversement de l'exode que nous avons analysé au chapitre précédent, il nous faut parler d'un processus similaire dans ses causes, mais diamétralement opposé dans ses effets. Il va moins s'agir de constater passivement des mutations que d'énoncer les principes actifs d'une véritable reterritorialisation.

En France, les différentes vagues de néo-ruraux⁶, des hippies du début, aux ex-citadins engagés d'aujourd'hui, en passant par la vague la plus nombreuse, de la seconde partie des années 1970 en sont témoin : un véritable contre-exode s'est engagé. Les espaces désertifiés du territoire de l'Ardèche et des Cévennes en particulier, se sont vu devenir le théâtre d'un "retour à la terre", exprimant pour certains le refus des contraintes liées au système économique libéral et à la société urbaine et de consommation, ou pour d'autres des aspirations écologiques et le besoin de changer de cadre de vie.

Les caractéristiques des sociétés paysannes sont inventoriées par Henri Mendras comme : un monde de travailleurs de la terre assurant la production de nourriture et le maintien de la fertilité ; une société aux rythmes sociaux intimement liés à la nature ; une société enracinée d'interconnaissance attachée aux lignages ; une société en autonomie alimentaire et énergétique ; une société dans laquelle la régulation des conflits est menée en interne pour préserver le consensus apparent, l'effet de lieu masquant l'effet de classe. Alors bien sûr, il ne s'agit nullement d'une réincarnation des sociétés paysannes séculaires, nous distinguons toutefois la résurgence de thèmes tels que l'autonomie, la soutenabilité, le retour à des pratiques de vie résilientes plus en lien avec la nature, la reterritorialisation, le renforcement du lien social et la promotion des communautés.

Les modes d'intégration des néo-ruraux qui incluent l'engagement dans la politique locale, ainsi que leur apport fondamental à l'économie et la vie locale, notamment en termes démographiques, et par leur approche intégrée allant de la production à la commercialisation leur permettant de travailler sur de petites surfaces, constituent un atout certain pour la revitalisation des petites communes. En ce sens, les néo-ruraux apportent un regard neuf sur la vie rurale, une vision de citadin ayant fait le choix délibéré de se soumettre aux contraintes de la vie rythmée par les saisons. Leur méconnaissance ou le non-héritage des pratiques rurales ancestrales sont à la fois leur handicap et leur atout. De là, naissent parfois des rapports

6. Nous opposons le terme de néo-rural à celui d'exilé-urbain. L'exilé-urbain cherche à profiter d'un espace décongestionné dans lequel s'ébattre et d'un cadre paysager contemplatif, tandis que le néo-rural est un urbain s'efforçant de se réinsérer dans le monde agricole avec des techniques traditionnelles en procédant à un retour à la terre comme mode de vie.

conflictuels avec les habitants “autochtones” dus au choc de cultures et de valeurs, en particulier dans le cas de la vague hippie.

Suite à ces premières expériences, ont vu le jour beaucoup de communautés néo-rurales. Certes, un grand nombre d'entre elles n'ont pas survécu, car manquant de cohésion, de vision à long terme et d'idéaux élevés, néanmoins ces expérimentations ont marqué un tournant dans l'histoire de la société occidentale, car il s'agit d'une mouvance à caractère réellement dissident, sans commune mesure avec l'exode urbain de confort.

Le territoire et l'identité du sol

Afin d'entrer dans le cœur du sujet et de pouvoir entamer un contre-exode conscient et scrupuleux, la première étape d'un processus de ruralisation, nous devons définir avec précision les notions de territoire et de sol.

Le territoire n'existe pas par nature. Dans l'acceptation territorialiste prônée par Alberto Magnaghi, il ne se conçoit pas comme une simple aire géographique ou une pure entité spatiale. Le territoire n'est pas une chose, mais un ensemble de relations. « Il faut changer radicalement de vision du problème pour passer de la terre comme contexte, espace topographique, support technique homologué de la ville-usine fordiste, de la « machine à habiter » corbuséenne et de la ville numérique de l'information, au territoire comme sujet, comme produit humain vivant, constitué de lieux dotés de personnalité [...] Nous détournons donc notre regard du cyberspace pour atterrir dans l'esprit des lieux, pour revenir à la recherche du savoir inhérent aux lieux⁷. » Le territoire se comprend alors comme la relation inaliénable de “coévolution” entre culture et nature.

L'idée de retour au sol comme « interface productive entre les ressources renouvelables et non renouvelables » est proposée dans le récit du philosophe Sébastien Marot. En cherchant les racines de la pensée environnementale du “ruralisme” de l'agronome et botaniste Liberty Hyde Bailey, il expose une convergence d'opinions selon lesquelles « la plus importante des ressources [...] le patrimoine qui doit être le plus soigneusement protégé » est le sol. Ce dernier qualifie cette ressource de fondamentale. Il présente le sol comme une ressource située à l'interface des ressources non renouvelables et renouvelables. Le sol participe aux deux, il n'est pas entièrement renouvelable. Les ressources non renouvelables (minéraux, métaux, charbon, eau, air) et renouvelables (ressources vivantes). Entre les deux, on retrouve le sol. Tous les êtres vivants dépendent du sol. Pour lui, le ruralisme est lié à l'intendance et la gestion prudente de la ressource fondamentale qu'est le sol.

7. MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2014, p. 15.

C'est donc à travers ces définitions fondamentales du territoire et du sol, que le concept de ruralisation s'enracine. Il puise sa force dans cette volonté attentive de compréhension préalable de la nature des lieux, afin d'être en mesure d'y intervenir de manière sensible et respectueuse.

Des outils pour comprendre et penser les lieux

Nous constatons aujourd'hui qu'une multitude de termes ou d'expressions de la langue française proviennent du monde rural. En effet, lorsqu'il s'agit de “mettre la charrue avant les bœufs”, “le pied à l'étrier” ou “la main à la pâte”, cette sémantique est particulièrement révélatrice de nos origines rurales et de la manière dont ces dernières ont façonné notre manière de nous exprimer et de penser par des images associées au monde de la terre.

Nous avons vu comment les anciens se représentaient les distances du territoire et les dimensions des lieux, grâce à la mesure qu'ils en faisaient par leur expérience corporelle. Les anciennes unités traduisaient pour la plupart, la réalité concrète de l'arpentage du terrain et de son intendance. Avec l'instauration du système métrique⁸, évacuant l'empirisme des anciennes unités multiples, ce rapport intime avec la terre est évacué. Ceci est mis en évidence du point de vue architectural par Chris Younès et Thierry Paquot dans leur traité sur la géométrie du monde : « Par le système métrique, la mesure ne pouvant plus être appréciée corporellement comme elle l'était auparavant, se profile le risque d'une perte de contact avec les choses et de difficiles accordailles des aménagements architecturaux à l'homme. L'abstraction de la réalité, par les outils géométriques et algébriques qui opèrent une réduction mentale de l'infinie complexité du milieu physique et existentiel, est accentuée. Ce phénomène qui permet d'agir à distance peut aussi conduire l'architecte vers un jeu formel d'espaces et tendre à faire oublier des éléments essentiels à la production architecturale, que ce soit le caractère propre au site ou aux situations habitantes⁹. » Ceci n'est pas un réquisitoire contre le mètre, mais il faut peut-être le distinguer comme étant une unité à classer dans le rang des mesures savantes ou des constantes scientifiques universelles (avec la coudée royale, pi, le nombre d'or, etc.) et revêtant une certaine dimension symbolique. Afin de percevoir l'épaisseur des territoires et leur complexité, il serait peut-être nécessaire de retrouver une certaine forme de corporalité liée à une temporalité raisonnable dans la définition des surfaces et des distances, en pensant plutôt en homme/jour qu'en kilomètre/heure.

8. Le mètre est introduit comme unité de mesure commune dès la fin du XVIII^e siècle, bien qu'il soit connu depuis bien plus longtemps. Il est défini initialement comme la 10'000'000^e partie d'une moitié de méridien terrestre.

9. YOUNÈS, Chris et PAQUOT, Thierry. *Géométrie, mesure du monde : Philosophie, architecture, urbain*, 2005.

À l'instar des unités de mesure, qui ont une grande influence sur notre faculté de représentation spatiale, les mots sont d'une importance capitale pour penser des concepts et se représenter des réalités. Ils sont autant de petits prismes à travers lesquels l'homme perçoit le monde. Comme tout concourt à une urbanisation généralisée, le lieu rural tend à disparaître non seulement physiquement, mais également dans le champ du langage. La preuve en est que l'INSEE¹⁰ replace peu à peu dans sa terminologie, la dénomination de territoire rural par « territoire sous influence urbaine ». Nous constatons là l'émergence d'une véritable "novlangue" orwellienne par le frelatage ou la suppression des termes jusqu'alors consacrés. Albert Camus déclare justement : « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde. » Il en va donc de notre santé mentale, individuelle et collective, d'effectuer des choix toponymiques ou sémantiques judicieux, nous permettant de nommer les choses, les lieux, les processus, afin d'être en mesure de les envisager, les situer et les comprendre, ceci favorisant *in fine* leur enracinement dans notre mémoire.

Cette question de la mémoire du lieu est fondamentale. C'est ce que relève le neurologue Lionel Naccache dans son analyse à partir du paradoxe du voyage immobile¹¹. Il décrit l'importance de la mémoire des lieux dans la construction de notre mémoire subjective, et donc de notre identité. Dans notre cerveau, les cellules attribuées aux lieux sont dans la zone affectée à la mémoire. Sachant cela, il est impératif de se souvenir correctement des lieux afin qu'ils « contribuent à la conscience que nous avons de nous-mêmes ». Dans la mémoire, tout souvenir est spatialisé, c'est pour cela que la technique de mémorisation par spatialisation des objets, très utilisée dans l'art de mémoire¹² et connue sous le nom de "palais mental" ou "chambre romaine", fonctionne si bien. Naccache conclut en disant que cette question « semble pouvoir alimenter les débats contemporains autour de l'urbanisation de nos cités, et plus largement sur la manière de construire des lieux suffisamment similaires qui pourraient ainsi favoriser "la pleine conscience du monde", et suffisamment différents afin d'éviter la perte de conscience épileptique macrocosmique ».

Le philosophe Sébastien Marot voit également dans cette question de la mémoire des lieux, un lien étroit entre l'espace perçu et l'espace vécu.

Dans son ouvrage *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, il suit l'intuition de Freud, en esquissant l'idée qu'il pourrait y avoir un rapport d'analogie, voire de « consubstantialité » entre mémoire urbaine et mémoire psychique. La démonstration de Marot aboutit au postulat qu'on pourrait traiter l'espace urbain à la manière d'une démarche psychanalytique, c'est-à-dire en bonne intelligence avec le passé. Dans ce nouveau rapport au passé, l'auteur propose de penser et de ménager l'épaisseur des lieux : « Cette question on ne peut plus actuelle, qui désigne à nouveau l'architecture et l'urbanisme comme arts de la mémoire, repose le problème, abordé par Freud, de notre capacité à nous représenter localement l'épaisseur mémorielle des villes et du territoire, non seulement *in situ*, mais aussi, et peut-être d'abord, *in visu*. De nouvelles cartes permettront-elles un jour de s'orienter dans l'épaisseur des situations construites, et non plus seulement dans l'inframince de leur surface ?¹³ » Il affirme que trop de sites, d'espaces, de régions, de villes ou de territoires sont « brutalement réquisitionnés et remembrés au nom des impératifs et des commodités d'un présent sans étoffe. Ils sont tous les jours lissés, aplatis, réduits aux deux dimensions d'une piste d'atterrissage¹⁴ ». Marot évalue que ces configurations à l'aulne d'un suburbanisme¹⁵, en disant qu'elles entraînent de réelles difficultés à « spatialiser leurs pensées, leurs songes ou leurs émotions ». Il s'agit de "déplier" dans l'espace les couches de nos consciences pour engager des changements plus profonds, pour "décrypter" les plans stratifiés des sites ou des territoires auxquels nous avons affaire. Et Marot d'affirmer : « Le siècle n'est plus à l'extension des villes, mais à l'approfondissement des territoires ». Il y a dans cette affirmation les germes féconds, la base de l'idée de ruralisation.

Les grandes lignes d'une telle disposition ont été énoncées par Alberto Magnaghi dans *Le projet local*. Il propose d'établir un *corpus* statuaire des lieux et de leurs paysages afin d'inventorier les composantes, les « invariants structurels¹⁶ », les forces à l'œuvre, avant d'intervenir sur les territoires. À la manière d'un thérapeute, il nous faut donc en premier lieu, pouvoir comprendre les territoires dans leur intégralité avant de pouvoir les approfondir.

10. Institut national de la statistique et des études économiques (France)

11. Lionel Naccache décrit le voyage comme n'ayant jamais été aussi simple, mais que le dépaysement ne va plus de soi. Avec un aéroport qui semble identique à celui que nous venons de quitter, les mêmes boutiques, les mêmes enseignes, la ville ou la station balnéaire est la même, on se demande parfois si on a vraiment bougé. Tout se ressemble, entre les habitants, la nourriture, les voitures, les vêtements, etc.

12. L'historienne Frances Yates dans *The Art of Memory* (1966), nous apprend que les Grecs ont élaboré un véritable art de la mémoire qui consiste en une mémorisation par spatialisation d'images-souvenirs. La première étape consiste en une visualisation très précise d'un lieu connu, souvent architectural, aussi varié et spacieux que possible. Les images qui représentent le discours dont on veut se souvenir y étaient alors associées par imagination aux différentes stations (porte, fenêtre, lustre, tapis, meuble, etc.) de préférence en une combinaison absurde ou grossière afin de favoriser la fixation de l'idée. Enfin, pour raviver la mémoire, il suffit de parcourir mentalement ce lieu suivant le parcours prédéfini.

13. MAROT, Sébastien. *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, 2010.

14. *Ibid.*

15. Sub-urbanisme : subversion de l'urbanisme qui consiste à inverser la hiérarchie entre programme et site, à la faveur du dernier.

16. La notion d'« invariant structurel » désigne les caractéristiques qui constituent l'identité d'un système donné et qui, en lui permettant de s'adapter aux perturbations extérieures, en garantissent la préservation. Les « invariants structurels » constituent donc les éléments (biens, typologies territoriales, relations entre des systèmes territoriaux et environnementaux...) qui structurent le territoire, son identité, sa santé, son paysage, son potentiel, en tant que ressource patrimoniale durable. Région Toscane 1999. cité par MAGNAGHI, Alberto. *Le projet local*, 2003.

Du statut des lieux à un Atlas du paysage

Le statut des lieux est l'étincelle qui jaillit par le truchement de la rencontre entre l'identité des lieux et leurs nouveaux habitants, au cours d'un processus complexe et éventuellement conflictuel, qui a été très habilement décrit par Francesco Ventura : « On procède à des enquêtes et à des observations du territoire en devenir, on interprète et, à partir de cette interprétation, on procède à une description des lieux et de la totalité qu'ils composent. Cette description fera l'objet d'un examen approfondi et sera longuement débattue par les populations locales. Aussi constitue-t-elle, à la fois, une discussion argumentée et une représentation de toutes les valeurs, considérées comme inhérentes au territoire, dont l'analyse mettra en évidence et fera reconnaître celles qui sont communes au plus grand nombre des citoyens.¹⁷ » Ces valeurs communes, sur lesquelles se fondera la gestion locale du territoire, sont précisément ce que nous pourrions définir comme "statut des lieux".

Le statut des lieux, selon la définition fondamentale que nous avons fait du territoire, prend alors une dimension importante. Le mot "statut" désigne non seulement l'ensemble des principes fondamentaux qui régissent l'organisation d'une société civile, mais l'ensemble des normes et des règles reconnues qui la gouverne. « Le mot "territoire" renvoie désormais à son épaisseur historique, environnementale, humaine ainsi qu'à sa nature de "lieu" de production des biens, à leur échange, à la complexité des formes de cohabitation sociale [...]. "Statut du territoire", donc, comme charte des droits et des devoirs par rapport à un bien qui constitue lui-même le produit et le patrimoine de la collectivité et des individus, et qui, en tant que tel, doit être ratifié et renouvelé par une forme de contrat¹⁸. » C'est l'existence de ce "statut du territoire" qui, dans la pensée territorialiste, justifie l'établissement d'un *Atlas du paysage* que nous nous attacherons à détailler plus loin.

Arrêtons-nous un instant afin de définir la pensée territorialiste. C'est une approche qui va chercher à favoriser un modèle polycentrique du territoire plutôt que centropériphérique. En effet, ce dernier système se caractérise par un tissu bâti qui se diffuse de manière radioconcentrique autour du "moteur métropolitain", et les espaces ouverts deviennent des vides résiduels. Le projet territorialiste, lui, prévoit principalement la construction d'une image du territoire au moyen d'une carte de la région urbaine redessinée à partir de ses espaces ouverts. Ceci produit une image très semblable aux cartographies du XVIII^e siècle (fig. 11), la figure qui en ressort constitue une référence "visionnaire" dans la conduite du projet. « Le négatif de la ville produit une morphogenèse de la région urbaine, devient une forme, constituée d'un système de rivière [...] formant des liaisons entre



Fig. 11 – « Les sommets entre Pesa Virginio et Turbone. Figure territoriale » dans *Atlas du patrimoine territorial* du district de Empoli-Vallée de l'Elsa, Ilaria Agostini



Fig. 12 – « Le patrimoine urbain : Fucecchio » dans *Atlas du patrimoine territorial* du district de Empoli-Vallée de l'Elsa, Ilaria Agostini

17. VENTURA, Francesco. cité par MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2003, p. 66.

18. CUSMANO, Mario. *Ibid.*

zones boisées, territoires agricoles et parcs. De tels éléments liés entre eux forment le réseau écologique régional, le cœur vert de la région avec ses "mains vertes sur la ville"¹⁹. » Les espaces ouverts sont générateurs de qualité et les trames urbaines s'insèrent au sein d'un dessin environnemental. De cette nouvelle relation entre des réseaux écologiques restaurés et les formes d'habitat local émerge la figure territoriale d'une région unie, mais également enrichie de ses différences internes qui participent à l'élaboration de nouveaux équilibres entre habitat, environnement et paysage.

Les scénarios de reterritorialisation consistent à mettre en œuvre des politiques qui agissent simultanément sur plusieurs systèmes : environnementaux et paysagers, de l'habitat, de la production agricole, industrielle et tertiaire. « Des actions à caractère stratégiques sont alors définies, en identifiant des projets et des politiques visant à optimiser, à requalifier et à revitaliser les systèmes environnementaux, dans l'optique de faire converger les différents acteurs territoriaux vers un même objectif : la transformation écologique du territoire.²⁰ » Ce système intégré de projets dessine les contours de base des transformations écologiques, constituant ainsi les références culturelles de longue durée pour les opérations concrètes du plan : requalification des bassins hydrographiques, renaturalisation des milieux hydrologiques (deltas, berges, côtes, confluences, etc.), qualification environnementale du territoire agroforestier, construction de couloirs biotiques, d'écosystèmes filtres et de zones écologiques polyvalentes connectant les espaces ouverts de différentes natures (agricoles, boisés, lits alluviaux, parcs, etc.) avec les systèmes urbains. « Les plans qui régulent la transformation du territoire, à toutes les échelles, devraient donc être précédés et compatibles avec un *corpus* statutaire, socialement partagé, qui définirait, en référence à un horizon temporel à moyen, long terme, les caractéristiques d'identification des lieux, leurs valeurs patrimoniales, les biens communs non négociables, ainsi que les règles de transformation qui permettent la reproduction et la valorisation durable des patrimoines environnementaux territoriaux et paysager²¹. » C'est donc à ce moment qu'intervient le fameux Atlas du paysage.

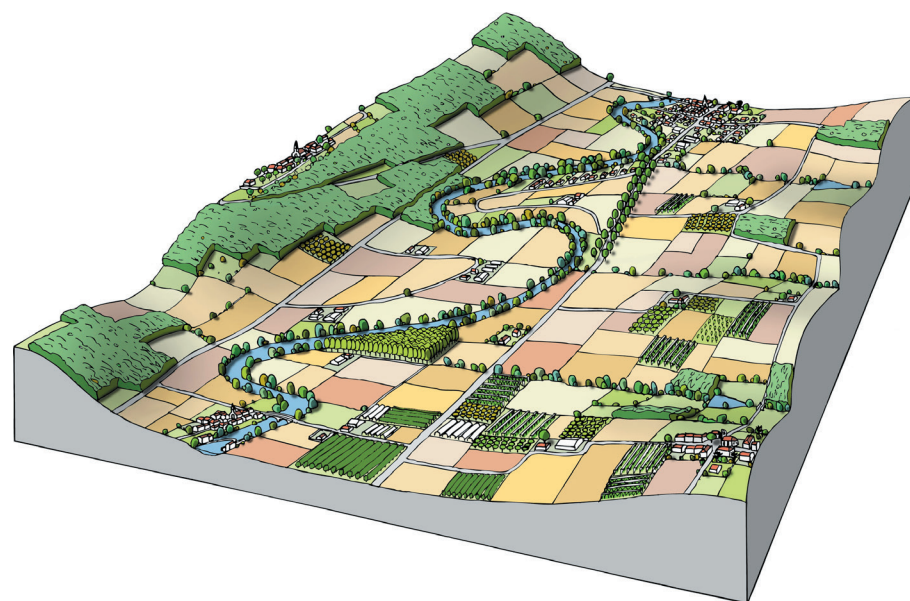
* *

19. VANNETIELLO, Daniele. *Verso il progetto di territorio: luoghi, città, architetture*, 2009.

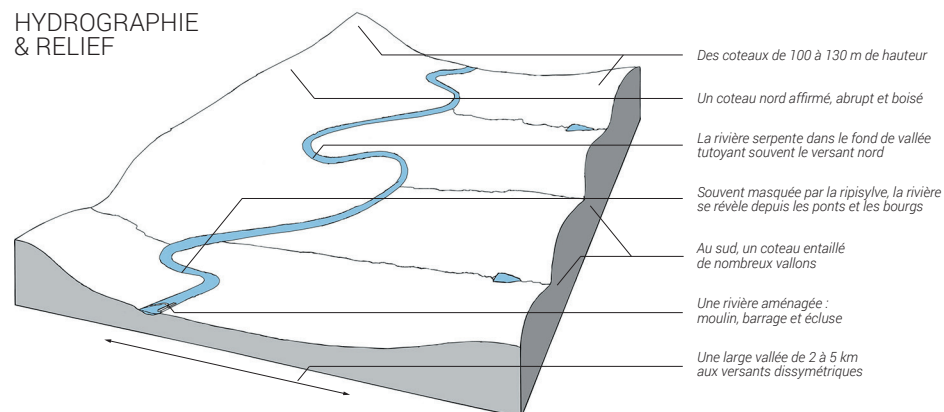
20. *Ibid.*

21. MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2014, p. 23.

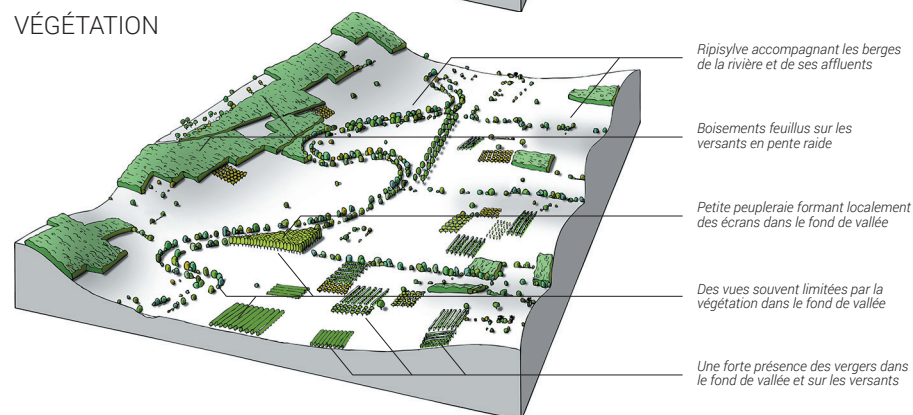
CORPUS
Atlas du paysage



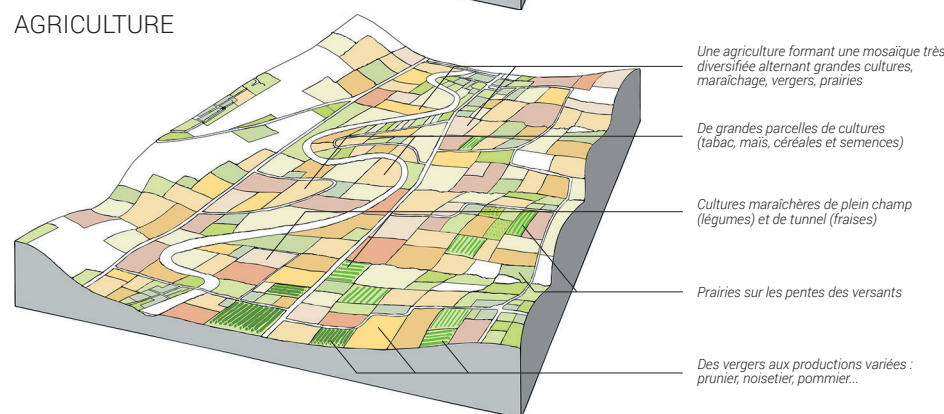
HYDROGRAPHIE & RELIEF



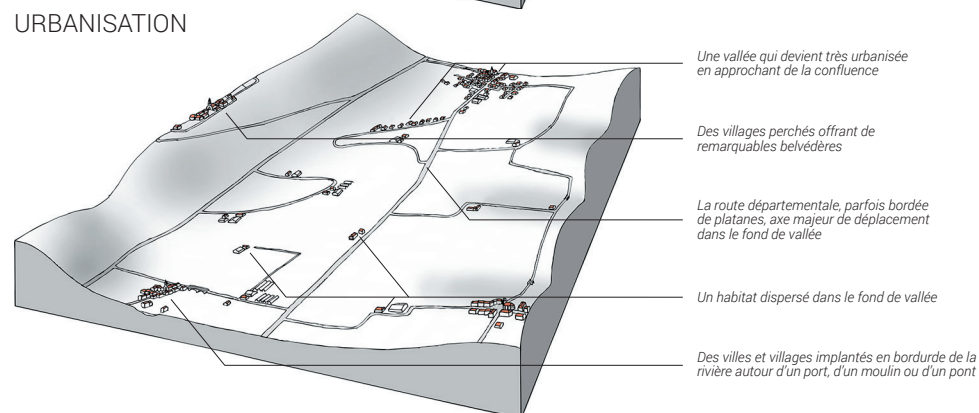
VÉGÉTATION



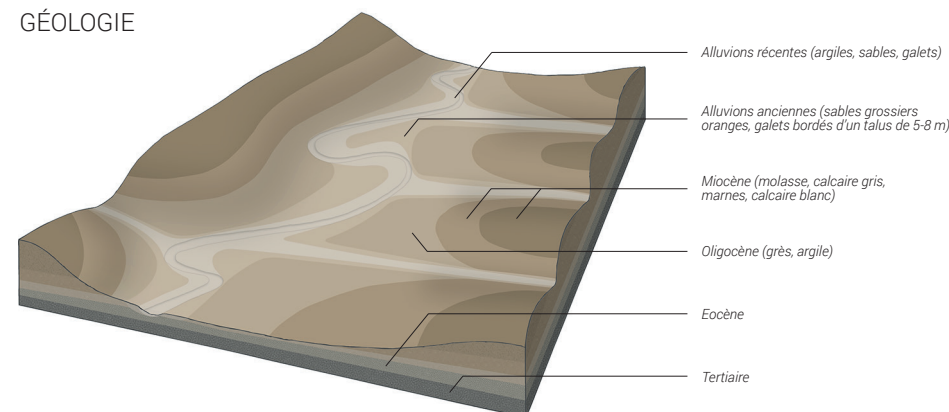
AGRICULTURE



URBANISATION



GÉOLOGIE

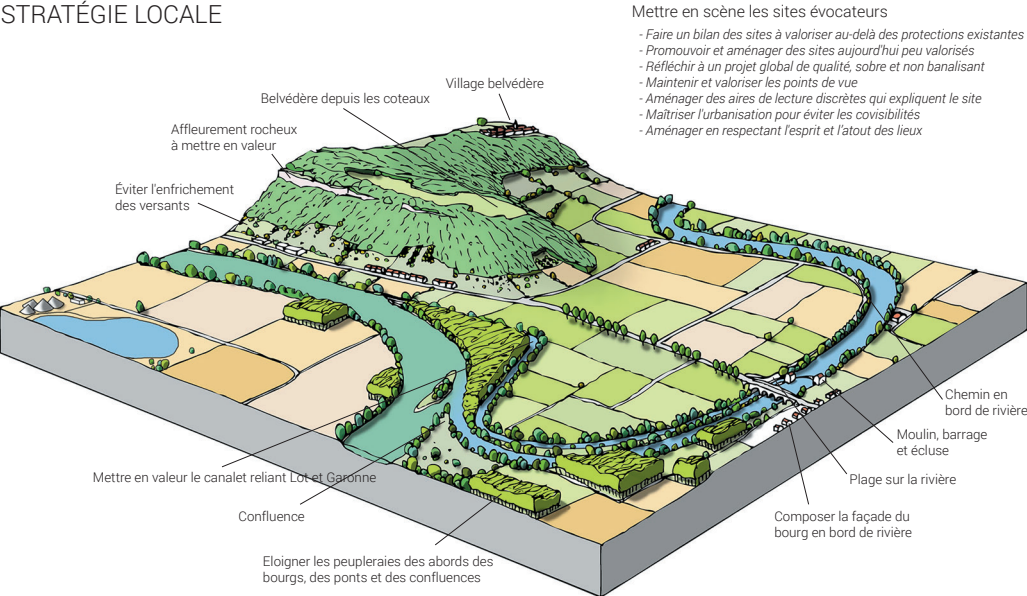


L'Atlas est un outil dont l'objet est de reconnaître et d'inventorier de manière exhaustive les structures invariantes, les identités de longue durée des territoires analysés. Autrement dit, il recense les permanences du processus historique contribuant à la définition des caractères statutaires des lieux. Fort d'une connaissance approfondie du territoire, le projet est bien entendu la finalité d'une telle opération. L'hypothèse est que ce dernier est fondé sur la valorisation du patrimoine, constitué non seulement d'objets à conserver, mais aussi de règles à reproduire : règles d'implantation, règles environnementales, savoirs locaux qui ont permis aux structures de longue durée de perdurer, en se montrant donc résistantes à la transformation¹. L'Atlas, indépendant des plans, a pour objectif de définir précisément les "statuts des lieux", d'explicitier les éléments patrimoniaux sur lesquels des plans et des projets peuvent et doivent se fonder.

Les composants d'un paysage étant multiples, ce dernier est un écheveau saturé de détails, c'est pourquoi les fondements des unités de paysages de l'Atlas sont déterminés au travers d'une analyse multicritères qui tient compte de trois composantes fondamentales :

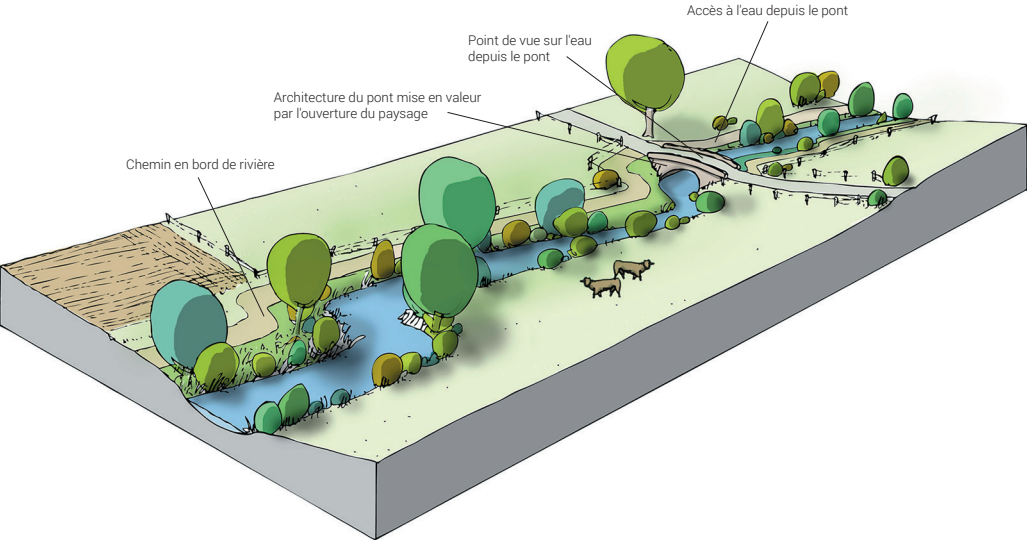
- *Abiotique* : Cela concerne l'action du non-vivant sur le vivant. Les éléments d'ordre géomorphologique (socle support), édaphique (sol, eau, composition des sols...) et climatique (température, ensoleillement, pluviométrie, etc.). Ces fondements physico-chimiques conditionnent la couverture végétale et constituent la charpente naturelle ;
- *Biotique* : Il s'agit de l'action des systèmes vivants autres que l'homme. Les milieux et leurs espèces associées sont considérés comme déterminants, notamment la végétation qui occupe une place essentielle ;

1. VANNETIELLO, Daniele. *op. cit.*



- Prendre en compte l'impact paysager des gravières
- Prévoir des dispositions particulières dans les secteurs des gravières
 - Positionner les stockages et les bâtiments afin d'atténuer leur présence
 - Intégrer la gravière dans une prévision à long terme de l'évolution de la commune
 - Reconnecter le site d'exploitation à son environnement
 - Éviter une fermeture systématique des abords des gravières par la végétation
 - Privilégier des bassins aux formes simples et allongées
 - Reprofiler les berges trop raides

- Remettre le Lot et la Garonne au coeur des projets d'aménagement
- Donner accès aux cours d'eau. Créer des chemins sur les berges ou les digues
 - Regagner les emprises publiques oubliées le long de l'eau pour créer des chemins
 - Mettre en scène et ouvrir des perspectives sur le fleuve
 - Gérer la végétation pour voir l'eau aux abords des ponts, des routes et des villages
 - Réfléchir à la place du peuplier dans la vallée (proximité des bourgs et des ponts)
 - Mettre en valeur le patrimoine lié à l'eau : anciens ports, quais, ouvrages d'art
 - Révéler les confluences et en premier lieu celle du Lot et de la Garonne
 - Composer les façades urbaines ou les bords des villages sur l'eau
 - Éviter les zones d'activités ou des arrières de parcelles en bord de fleuve
 - Aménager les espaces publics attractifs le long de la Garonne et du Lot



- Mettre en valeur les ponts et leurs abords
- Dégager et révéler la silhouette du pont
 - Éloigner les peupleraies des abords immédiats des ouvrages
 - Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau depuis les ponts
 - Mettre en valeur les vues sur la rivière depuis le pont
 - Proposer des accès à l'eau depuis les ponts
 - Soigner l'architecture des nouveaux ouvrages d'art
 - Restaurer les anciens ponts

- Retrouver les accès publics à l'eau
- Mettre en place des conventions de passage pour les parcelles jouxtant l'eau
 - Tirer parti des digues pour cheminer ou mettre en scène la présence de l'eau
 - Rétablir des chemins longeant les berges
 - Ouvrir et entretenir des accès ponctuels à l'eau
 - Prévoir des circulations douces en relation avec les cours d'eau
 - Restaurer le patrimoine lié à la navigation ou la maîtrise de l'eau : pont, quai, port

– *Anthropique* : Ce sont les éléments dont la formation ou la construction résulte directement ou indirectement de l'homme (infrastructures, tissu bâti, exploitations du sol, etc.).

Associés à une catégorie, les critères tant objectifs que subjectifs (la roche, l'eau, la végétation, les formes urbaines, le caractère architectural, le tourisme, l'agriculture, l'industrie, etc.), s'associent en installant des ambiances paysagères pour constituer finalement une typologie de paysage dont l'élément de base est l'*unité paysagère*. Cette unité se limite à une région relativement homogène, dont la taille peut varier fortement (vallée montagneuse et son cours d'eau, plaine viticole vallonnée, étendue bocagère agricole, portion de littoral, plateau karstique, etc.).

Toutefois, il ne s'agit pas seulement de regarder le territoire en plan, il faut le déplier pour en comprendre la morphologie profonde, les épaisseurs, les différentes strates qui le composent (géologique, hydrographique, végétale, agricole et urbaine), afin d'en saisir toute la complexité. Ceci peut se faire au moyen d'outils graphiques qui communiquent de manière efficace les informations pêle-mêles contenues dans le plan (blocs-diagrammes, photos, etc.).

Dans ces illustrations, nous avons pris comme exemple l'Atlas du paysage réalisé pour la vallée du Lot dans le département du Lot-et-Garonne. L'analyse est conduite en premier lieu sur un échantillon caractéristique du paysage de la vallée en distinguant et déchiffrant les grandes structures territoriales. Cela va consister à mettre en évidence toutes les petites spécificités de la région concernée : le type de relief et la nature des roches ; le rapport à la rivière et ses affluents ; les forêts, les alignements, les groupements d'arbres et leurs essences ; les types de plantations agricoles et arboricoles ; la répartition et densité des lieux habités ; l'architecture générique, les objets patrimoniaux emblématiques et les matériaux. En extrapolant les résultats, cette première analyse permet définir l'unité paysagère qui comprend la vallée et ses abords immédiats. Ceci permet ensuite d'effectuer des zooms successifs afin d'observer des fragments sur lesquels peuvent être énoncées des stratégies et des règles d'aménagements.

Dans l'exemple ci-contre, montrant la rencontre du Lot et de la Garonne, une première stratégie consiste à remettre la rivière au cœur des aménagements. Les scénarios envisagés vont s'attacher à porter une attention particulière à la confluence et les infrastructures qui y sont liées. Le deuxième diagramme resserre encore le cadrage pour se focaliser sur une portion minimale de paysage comportant de petits éléments à mettre en valeur (architecture des ponts, parcours paysagers, ouvertures sur le paysage, accès à l'eau, etc.). Avec cette dernière échelle, le potentiel du lieu se révèle complètement et nous pouvons commencer à voir se former en

filigrane les interventions urbanistiques ou architecturales qui sont envisageables et les pistes d'explorations qu'une telle étude procure.

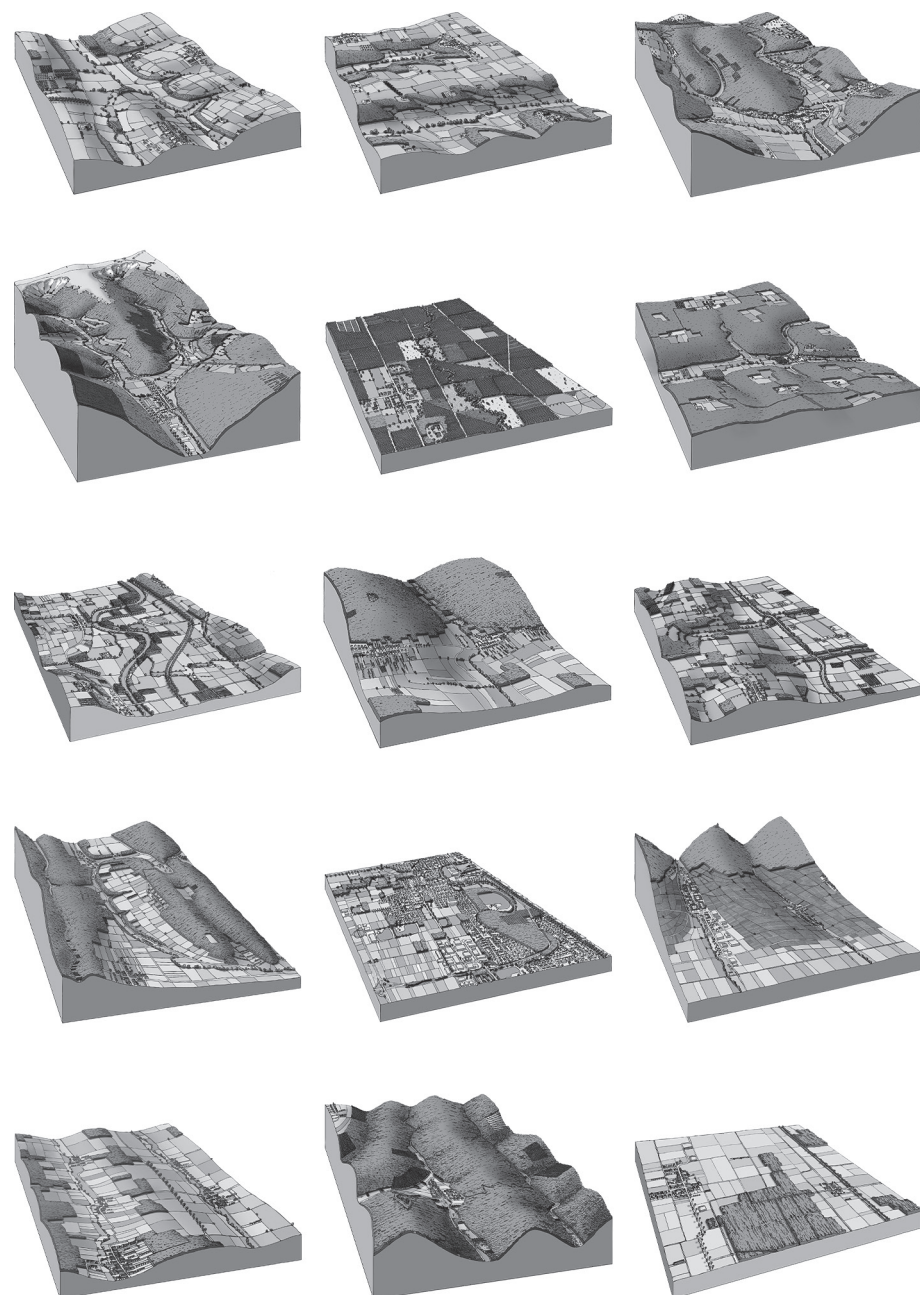
Dans ce *corpus*, l'objectif n'était pas de tout montrer, mais de donner un modeste aperçu des éléments percutants qu'il est possible de produire pour illustrer un Atlas. Ce dernier se compose en réalité d'un grand nombre de documents : entre collection de belles images, de cartes, de coupes, de diagrammes ; le tout accompagné de descriptions guidant l'acteur territorial dans ses choix projectuels, ou plus simplement l'habitant cherchant à connaître intimement son lieu de vie. Cette démarche constitue une base particulièrement intéressante dans le sujet qui nous occupe, car elle permet de remettre le territoire au centre des préoccupations, afin d'y projeter des interventions sensibles et attentives, en d'autres termes : de ruraliser.

Sont élaborés depuis plusieurs années déjà, en France, des Atlas exhaustifs des paysages pour l'ensemble du territoire. Ces études sont entreprises au niveau départemental dans un service d'étude spécifique. Plusieurs départements collaborent avec l'architecte-urbaniste Marc Verdier, pour l'établissement des leurs Atlas et la création des éléments graphiques percutants. Pour ce dernier, la connaissance du territoire constitue le fondement de sa discipline, il dit d'ailleurs à ce sujet : « Mon métier c'est d'être une sorte de révélateur, une personne qui travaille à partir d'un territoire, qui analyse ses structures architecturales et paysagères et en propose une interprétation, un projet ; mais c'est être également un cohabiteur, celui qui veut faire en sorte que les gens, les habitants de ce territoire, cohabitent et prennent part au projet du territoire pour le bien commun². »

Dans le cas du Lot-et-Garonne sont identifiées les régions possédant une certaine homogénéité et un caractère propre (une topographie particulière, une végétation, un cours d'eau, etc.), pour finalement découper le département en 9 unités paysagères (Vallée du Lot, Vallée la Garonne, Forêt Landaise, Terres Gasconne, etc.). On estime à environ deux mille le nombre d'unités paysagères en France ; on peut donc considérer que la France compte deux mille paysages.

* *
*

2. VERDIER, Marc. *Architectes et urbanistes en campagne*, Conférence à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de Paris, 2013.

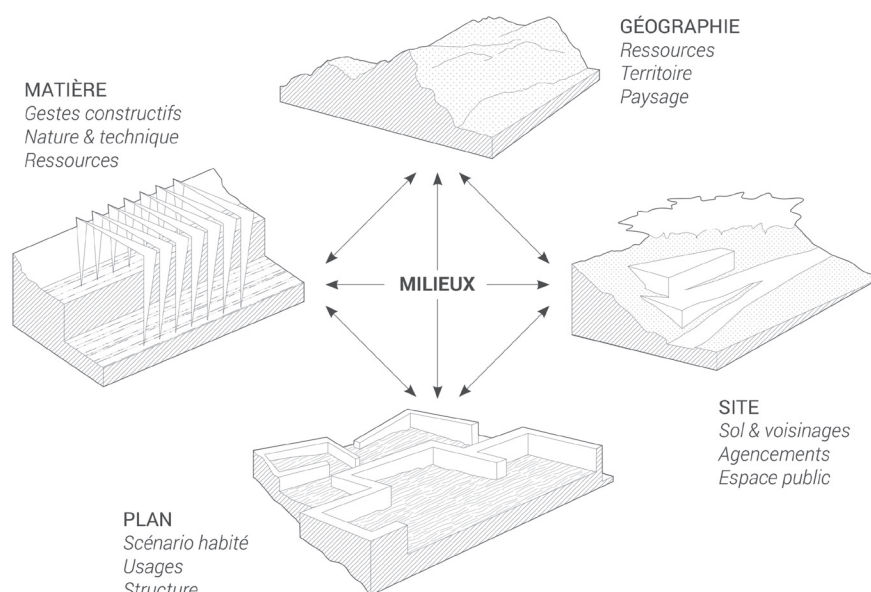


CHAPITRE IV

LA TERRE PROMISE

Après l'exode, le temps de l'exil et le chemin du retour, la terre promise pointe à l'horizon. Cet endroit est une image, il symbolise un lieu idéal « où coulent le lait et le miel ». Quoi de plus approprié pour décrire l'utopie qui nous occupe. Il s'agit d'imaginer un lieu où il est possible de mettre en application les concepts de reterritorialisation, d'affranchissement de la dépendance aux structures globalisées, le retour à la terre au sens propre et figuré. Cet idéal de la terre promise se retrouve dans l'inconscient collectif depuis que l'homme a commencé son contre-exode. Innombrables sont ceux à avoir cherché à retourner à une manière de vivre plus authentique au sein de diverses communautés.

Nous poserons comme base le "retour au village", afin d'engager le processus approfondissement des territoires. Ceci passe par l'établissement d'une pensée systémique organisant une vie rurale adaptée à la modernité, aux enjeux de la société du XXI^e siècle, sans craindre pour autant une certaine forme de rupture. Il s'agit de promouvoir une ruralité entendue comme une communauté humaine de petite dimension, favorable à des processus informels fondés sur la confiance mutuelle et des comportements prosociaux, dans un environnement peu dense, proche de la nature, de ses rythmes et de ses potentiels. L'enjeu est donc de valoriser le retour à la ruralité non seulement comme cadre de vie, mais surtout comme mode de vie.



Cependant, il ne s'agit nullement d'encourager un repli communautaire de type régressif. Le retour à la communauté s'exprime par le renforcement des relations sociales de proximité par opposition à l'anonymat, hier tant recherché dans le pavillon individualiste, où le couple pouvait enfin vivre tranquillement séparé de la parentèle et du regard des voisins. Pourtant, qu'y a-t-il de si honteux à vivre à plusieurs générations sous le même toit ou en mitoyenneté ? Est-il si infamant de partager des terrasses, des cours, des ateliers, des caves, des salles de jeu, des boudoirs, des buanderies, des greniers avec un voisinage bienveillant ? Bien entendu, tout est question de mesure. Nous nous attacherons donc à trouver un équilibre entre individu et communauté, société et nature, ancrage et mobilité. Les déclinaisons en matière d'aménagement sont innombrables.

Entrelacement d'échelles

En se remémorant les trois types d'espacements du monde rural définis dans notre premier chapitre, l'échelle de l'AGER (définie par l'énergie musculaire), du VICUS (régissant les relations au sein de l'entité villageoise) et de l'AREA (organisant la vie domestique), nous donnent à voir une transposition pour parler de la stratégie de ruralisation. Ce processus passe par une lecture, une pensée, puis une action à différentes échelles, elles-mêmes de différentes natures. La mesure du projet se fait donc selon trois échelles dimensionnelles concrètes, nous transportant du niveau territorial global à l'élément architectural à part entière, en passant par le projet local villageois communautaire.

Les trois échelles de planification ou d'intervention sont accompagnées par les quatre dimensions inhérentes au projet qui sont énoncées par architecte-urbaniste Frédéric Bonnet, dans son "architecture des milieux". Il les distingue en disant qu'un « entrelacement des échelles interscalaire (regarder entre les échelles), voire transcalaire (regarder au travers des échelles), apparaît donc comme une notion simple, théorique et opératoire qui, quelle que soit la mesure du projet (édifice, jardin, quartier, grand territoire), fait interagir quatre échelles (géographie, site, plan et matière) de manière non linéaire, impliquant l'idée de tissage où le grand n'implique pas le petit et *a fortiori*, l'analyse ne précède pas le projet¹. » Il rejoint l'esprit territorialiste de Magnaghi en déclarant que « la stratégie territoriale doit très tôt contenir les germes qualitatifs des lieux qu'elle permettra d'organiser et de construire². »

Dans un processus comme celui de la ruralisation, l'architecture s'évalue à grande échelle et suppose deux changements radicaux de pa-

1. BONNET, Frédéric. *Extension du domaine de l'urbanisme*, 2014.

2. BONNET, Frédéric. *Vers une architecture des milieux*, Rapport final, Laboratoire Gerphau, 2008.

radigmes. Premièrement, les effets du projet ne sont pas nécessairement continus dans l'espace et le temps. L'architecture des territoires est d'abord discrète. Deuxièmement, dans le temps de réflexion comme dans le temps de l'action, le projet ne suit pas une séquence de zooms successifs, mais mêle des questions discontinues intervenant selon des dimensions différentes.

D'un point de vue conceptuel et méthodologique, ces discontinuités sont nommées : « entrelacement des échelles ». Quatre types de questions peuvent être convoqués conjointement, à tout moment lors du processus projectuel :

- le socle, ou les questions d'ordre géographique ;
- l'agencement, ou les questions touchant la répartition des éléments sur le sol, le caractère des interstices, la qualité de l'espace public, le découpage des sols, etc. ;
- les scénarios habités, ou les questions concernant les qualités des lieux habités, quelles qu'en soient la dimension et la nature ;
- la matière construite, ou toutes les questions concernant la matérialité, l'économie du projet, les ressources, le rapport au sol, etc.

Par exemple, la matière construite peut être interrogée dès le début du projet, alors que les outils d'investigation se limitent encore à des analyses cartographiques. De même, parmi les notions contemporaines, le « paysage habité » renvoie à la fois à la géographie (j'habite en lisière de la forêt, au milieu d'un vignoble, face à la mer, etc.), à un agencement (une allée conduit à l'église, je longe un rempart, puis un ensemble de maisons plus basses, etc.), à un scénario habité (j'aperçois les montagnes à travers l'enfilade des pièces, le soleil illumine la terrasse en soirée, etc.) et la matière (les reflets, les textures, les couleurs, les contrastes, les continuités, etc.). Notre postulat est que cet entrelacement permet de garder une maîtrise de la qualité des lieux habités et de notre environnement, qui seule importe *in fine*³.

Après l'énonciation des stratégies territoriales, suivi par cinq concepts de résilience de la communauté à l'échelle locale (alimentaire, énergétique, économique, administrative et sociale), nous nous intéresserons aux mesures concrètes envisageables dans l'espace public, celles-ci seront illustrées au moyen d'un *corpus* de plusieurs projets d'aménagements urbains en milieu rural. Nous parlerons enfin des diverses questions liées à l'échelle architecturale, celles-ci seront également illustrées par un dernier *corpus* de projets en lien avec des thèmes spécifiques dans l'esprit de la ruralisation. Ces projets sont acupunctuels dans le sens où, même insérés de manière isolée, ils ont pour effet de régénérer l'organisme villageois par les

hiérarchies qu'ils instaurent où les nouveaux liens qu'ils tissent avec le tissu préexistant. « L'identité et le pouvoir d'innovation d'un lieu sont garantis par la conservation de sa complexité⁴. » Parfois, même avec des interventions frugales, il est possible de redonner une qualité perdue à un centre villageois, un espace de contemplation, un cheminement. Il peut s'agir de requalification d'espaces au moyen d'un revêtement de sol marquant des seuils, de petites différences de niveau permettant au badaud de marquer un temps d'arrêt lui permettant de faire une expérience corporelle de l'espace. En réalité, il s'agit d'user d'éléments concourant à un ralentissement du rythme quotidien. Dans la ville, où tout est optimisé pour augmenter l'efficacité productive, les interventions de ruralisation tendent au contraire à dilater le temps afin de se réapproprier les lieux.

Échelle territoriale : une ville de villages

Cette échelle nous amène à considérer, dans un esprit territorialiste, l'idée de la *biorégion urbaine*⁵, une constellation non hiérarchique composée de la campagne habitée (fermes isolées, bâti rural diffus, hameaux, villages, bourgs), des villes de villages (écoquartiers) et de réseaux de villes. Dès lors, est possible de penser l'unité villageoise comme jouissant d'une certaine autonomie retrouvée, mais intégrée simultanément dans un réseau performant, la liant au reste du territoire par des relations moins de subordination que de complémentarité. Ces connexions complexes se font au moyen d'un corridor d'infrastructures (autoroutes, routes, voies ferrées, chemins pédestres, pistes cyclables, sentiers équestres, fleuves, canaux, réseaux télématiques). La mobilité étant un des leviers majeurs du projet à l'échelle territoriale, il convient d'établir quelques règles. L'échelle de l'AGER nous donne la mesure du rayon dans lequel la majeure partie des activités hebdomadaires contemporaines peut être projetée. Bien entendu, il s'agit d'un AGER élargi par les moyens actuels de locomotion faiblement polluants ou raisonnablement utilisés. Il s'agit simplement de favoriser les trajets courts pour l'acheminement des biens, la logistique individuelle, la gestion des ressources et des déchets, tout en définissant des réseaux viaires adaptés à une mobilité non centrée sur l'automobile.

Il apparaît de manière évidente que le réseau actuel est déficitaire en termes de valorisation de la mobilité douce et de la proximité. Les villes commencent seulement à incorporer cette planification dans leurs plans d'aménagements, mais dans les interstices suburbains ou périurbains, ces infrastructures restent très réduites. Il convient, dès lors, de retrouver les anciennes trames arborescentes qui permettaient de se déplacer sans contraintes au sein du territoire. Les axes autoroutiers ou ferroviaires sont

3. BONNET, Frédéric. *op. cit.*, 2008.

4. MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2003.

5. *Ibid.*

bien souvent autant de remparts, parfois infranchissables, découpant le territoire en secteurs cloisonnés. Ces réflexions sont en cours en certains endroits, notamment par la création ou la préservation de couloirs biologiques, l'établissement de points de franchissement des grands axes pour la faune ou la création de réseaux piétons sophistiqués.

L'amélioration des réseaux ne suffit pas, il est également nécessaire de renforcer les services ou en ajouter aux différents nœuds territoriaux, afin d'optimiser les flux des corps et des biens (commerces de proximité, marchés locaux, offices postaux, crèches participatives, écoles primaires et secondaires, médecins de campagne, commerces au détail, emplois spécialisés, etc.). La taille des cellules de la biorégion est variable, mais il existe un point de basculement, le sommet de la gaussienne, à partir duquel la facilité des échanges et des processus informels décroît. Il serait audacieux de vouloir donner une taille idéale du village, tant celle-ci est conditionnée par des facteurs divers (topographie, climat, proximité des pôles de plus grande importance, attractivité du lieu, etc.).

Il existe des chiffres de référence donnant un aperçu de la quantité de services nécessaires pour un nombre d'habitants donné – par exemple : une épicerie, un café, un coiffeur pour 500 habitants ; une boulangerie, une boucherie pour 1'000 habitants ; un médecin pour 500-1'000 habitants⁶. Mais ceci n'aide pas réellement à définir une taille critique des cellules de la biorégion. Dans une étude⁷ publiée par le *Proceedings B* de la *Royal Society*, il a été défini qu'un être humain peut reconnaître jusqu'à 5'000 visages différents. Ce qui pose le sujet de l'interconnaissance au sein du village comme base de fonctionnement.

En Suisse, une agglomération est considérée "à caractère urbain", à partir de 5'000 habitants, et ce nombre correspond également à la population de la commune médiane du pays. En France, 34'672 communes ont moins de 5'000 habitants (94,5 %) et 947 communes plus de 10'000 (2,3 %)⁸. De plus, il existe un seuil défini par les démographes pour déterminer ce qui relève du rural et de l'urbain, qu'ils ont fixé à 2'000 âmes : jusqu'à 1'999, une agglomération est un village et ses habitants sont des ruraux, des villageois. À partir de 2'000 âmes, nous avons affaire à une ville en devenir et nous glissons dans l'urbanité. De même, il est intéressant de noter que bien avant ces statistiques, dans le dernier de ses dialogues, les *Lois*, Platon indique que la taille de la Cité et plus précisément le nombre des citoyens doit être égal à 5'040 et rester constant ; ceci pour des raisons arithmétiques et des références divines permettant de justifier un ordre social hiérarchisé. Nous observons donc que deux seuils se dessinent : 2'000

et 5'000. Nous pourrions alors poser la limite ultime de 5'000 habitants pour les villages-centres, regroupant des fonctions dont dépendent les villages "ordinaires", dont la limite critique serait de 2'000 habitants.

Ceci se comprend dans une logique de décentralisation et de relocalisation de la production des biens et des services en opposition au grands pôles commerciaux, administratifs, économiques, etc. Si la ville compacte est la réponse à l'étalement urbain, le système d'archipel, de réseaux calqué sur le modèle du rhizome⁹ est la réponse cohérente aux déficits du monde rural. En d'autres termes, il s'agit de redonner à ce dernier sa complexité, afin qu'il puisse s'affranchir de sa dépendance aux pôles urbains. Néanmoins, la ruralisation ne cherche pas à éliminer totalement le besoin en villes. Ces dernières peuvent conserver une place majeure dans la concentration des plus hauts niveaux de recherche et de connaissance (médecine avancée, enseignement et recherche académique, secteur financier, arts et culture, industrie de pointe, etc.).

* *
*

6. "Aménagement rural", Encyclopédie Universalis, 1985.

7. www.royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rspb.2018.1319 – [consulté le 23.12.2019]

8. www.patrickdevedjian.fr/nombre-et-taille-des-communes-en-france/393 – [consulté le 23.12.2019]

9. Le rhizome est un type de racine se propageant horizontalement sous la surface et émergeant spontanément pour donner naissance à de nouvelles pousses végétales.

Échelle locale : la communauté et l'espace public

L'échelle locale se comprend comme la pensée urbanistique qui, dans une lecture fine du tissu bâti local, va chercher à faire émerger les qualités perdues des espaces publics, recréer du lien social par hiérarchisation des espaces et réarticuler les trames bâties et paysagères. Il s'agit également des scénarios stratégiques visant la réappropriation collective des espaces de l'habiter et de la production ; tendant vers une renaissance d'un mode vie en rupture avec le modèle individualiste mortifère par une « valorisation des expériences qui annoncent l'avènement d'une "communauté possible", ouverte, formée d'identités différenciées, solidarisée par un projet commun et par la volonté de reconstruire un nouvel espace public¹⁰. »

La recherche d'autarcie, comme l'évoque Raff Carmen, peut être vue plutôt comme un concept de « déliaison » (delinking), en effectuant les différents choix économiques, politiques et culturels, sur la base de valeurs populaires. « Il ne s'agit pas pour autant de couper les relations avec l'extérieur, mais de les subordonner à la logique d'un développement endogène, fondé sur une économie autocentrée, une identité culturelle particulière et une autonomie politique¹¹. » En bref, la communauté s'organise en conséquence, pour envisager sa capacité d'autoreproduction et afin de créer et maintenir les conditions nécessaires à sa survie tant alimentaire, qu'énergétique, économique, administrative ou sociale.

Alimentation & ressources

Trop de biens sont aujourd'hui produits à l'autre bout de la planète pour ensuite parcourir des milliers de kilomètres entre la manutention, l'emballage et la distribution, avant d'arriver jusqu'au consommateur. De plus, « nous sommes aujourd'hui confrontés à une malnutrition d'un type nouveau, dont diverses maladies sont le signe, tels le diabète ou l'obésité¹². » On peut distinguer trois causes à cela : une orientation de l'agriculture basée sur la quantité ; la transformation industrielle abusive ; une perte de la discipline alimentaire¹³. Par conséquent, la recherche d'une certaine autarcie alimentaire est un point capital et permet de remédier en partie à ces problèmes, par une décentralisation de la production. La communauté doit s'organiser de telle manière que la majeure partie de ses membres puissent être en mesure de produire une grande partie leur alimentation. L'entretien d'un jardin potager et d'un verger fournissant suffisamment pour entretenir son exploitant est une solution adéquate et éprouvée. Néanmoins, la totalité

de la production (maraîchère, céréalière, fruitière, carnée, laitière, etc.) doit générer un excédent dans le but : d'approvisionner les membres qui ne disposent pas de leur propre jardin ; de faire des réserves en cas d'imprévu ; et également dans l'intention de pouvoir faire le commerce de produits transformés (fromage, pain, huile, alcool, vinaigre, etc.) ou conditionnés (épices, miel, sel, etc.). Bien qu'ayant choisi une vie rurale, certains habitants doivent pouvoir être dégagés des contingences du secteur primaire, afin de mettre leurs compétences au service du tertiaire.

Les jardins sont basés idéalement sur un système permaculturel dans lequel les ressources nécessaires à la croissance des plantes (eau, engrais, lumière) sont utilisées au mieux afin de créer un cycle vertueux ou les déchets des uns deviennent la subsistance des autres. L'utilisation intelligente de la pente est un avantage pour l'irrigation. De même, la récolte d'eau de pluie par les toitures peut servir à l'arrosage des jardins par gravité, mais également à une utilisation domestique. La production bovine et agricole professionnelle, quant à elle, n'a pas à être soumise à des règles exogènes insoutenables (réensemencement des champs contraint par l'achat de nouvelles semences, utilisation forcée des intrants, abattage industriel des animaux, etc.). C'est pour cela que les règles, s'il doit y en avoir à ce sujet, doivent être définies localement et non pilotées par les groupes agroalimentaires transnationaux.

En gardant toujours à l'esprit la logique permaculturelle qui veut que les déchets des uns deviennent les ressources des autres, abordons succinctement quelques thèmes liés au cycle vertueux : vie > mort > transformation > ressource > vie. Pour aller un tout petit peu plus loin que le simple compost domestique, qui est évidemment à prendre en considération dans la gestion du ménage, énonçons quelques-unes des multiples solutions existantes pour le traitement des eaux et des déchets. Par exemple, le traitement des eaux peut être résolu hors des réseaux de tout-à-l'égout par un système de fosse septique ou de phytoépuration. Ces systèmes se révèlent particulièrement appropriés pour les lieux éloignés des grands pôles urbains. Dans une logique déglobalisante ceci peut être mis en œuvre quel qu'en est le lieu afin de faire l'économie de stations d'épurations très peu résilientes : en cas d'inondation, car polluant la nappe phréatique ou les cours d'eau ; n'étant pas en mesure de filtrer les microplastiques et certaines hormones. De même, l'utilisation de toilettes sèches compostables permet de s'affranchir des grands réseaux et possède pour avantage supplémentaire de fournir un humus très riche pour une fertilisation potagère. Dans le même esprit, une technique d'humusation des dépouilles mortelles peut être utilisée comme alternative aux modèles actuels d'ensevelissement ou de crémation. Grâce à un processus tout à fait naturel, les corps sont réduits en humus sain et fertile en quelques mois. Cette technique innovante commence à émerger aujourd'hui dans quelques endroits précurseurs.

10. MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2003, p. 58.

11. *Ibid.*, p. 54.

12. LONGET, René. "Quels territoires pour une agriculture durable au XXI^e siècle ?", in MONTEVENTI-WEBER, Lili et DESCHENAUX, Chantal (dir.). *op. cit.*, p. 128.

13. *Ibid.*

Enfin, tout ce que nous venons d'énoncer peut participer non seulement à privilégier la qualité sur la quantité dans domaine alimentaire, ou les cycles vertueux permaculturels, mais également contribuer à l'embellissement de nos paysages. Une agriculture locale, désindustrialisée, de petite échelle, réhabilitera *de facto* des structures disparues ou des systèmes en perte de vitesse face au monopole industriel. Nous verrons réapparaître, des terrasses, des murs en pierres sèches, des canaux d'irrigation, des chemins, etc., autant d'éléments qui constituent une valeur ajoutée non négligeable pour l'identité des lieux, la restitution de son visage au monde rural.

Énergie

La production locale hors réseau, s'affranchissant de la distribution globale d'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon) ou nucléaire, est un objectif souhaitable. Il existe cinq types de sources d'énergie électrique dites "renouvelables" : le solaire, l'éolien, la biomasse, la géothermie et l'hydraulique. Dans l'esprit de la ruralisation, la question thermique est plus aisément résolue que l'électrique.

Comme chaque biorégion dispose d'un potentiel énergétique spécifique en relation à son patrimoine naturel (soleil, marée, cours d'eau, lac, géothermie, vent, topographie) et patrimoine territorial (canaux, moulins, barrages, biomasse des bois et des cultures, superficie de toitures, rebuts et déchets agricoles ou industriels, etc.), il s'agit de trouver une combinaison pertinente et de tirer parti au mieux des spécificités de chaque lieu. En d'autres termes, il s'agit de prôner un modèle de globalisation par le bas dans lequel la somme des systèmes locaux constitue la charpente d'une structure énergétique résiliente à l'échelle de la biorégion.

Pour chauffer les maisons individuelles ou les bâtiments publics, la géothermie (puits canadien, pompe à chaleur, etc.) ainsi que le solaire thermique offrent des solutions intéressantes. Toutefois, ils sont dépendants d'une source d'électricité externe et nécessitent une infrastructure relativement complexe avant de pouvoir délivrer leurs premières calories. Un grand avantage dans ce domaine peut être tiré de l'architecture elle-même, en l'optimisant pour profiter de systèmes de régulation thermique passifs. Pour les systèmes actifs, l'énergie tirée de la biomasse, quant à elle, répond parfaitement à cet enjeu. Le chauffage au bois (ou autres combustibles similaires comme la tourbe) a pour avantage d'utiliser une ressource naturelle et non transformée, disponible en grande quantité, gratuitement et de surcroît, réellement renouvelable. De plus, même simpliste ou archaïque, le dispositif de combustion et de transfert de la chaleur au bâtiment (cheminée traditionnelle, poêle à insert, poêle de masse, chaudière à bois, etc.) peut offrir un très bon rendement. Ces différentes raisons font du chauffage au bois, la solution idéale adaptée aux bâtiments en milieu rural. *Silva*, source d'énergie primaire, est à portée de hache !

Selon la description que nous avons faite de l'habitation villageoise ancienne, nous nous apercevons que la pièce principale de la demeure, la cuisine, est le théâtre du déroulement de quasi-totalité des activités domestiques quotidiennes de la famille. Cette vaste pièce, pourvue d'un foyer, a pour vocation tout à fait pragmatique de n'avoir à chauffer principalement qu'une seule pièce au cours de l'hiver. Ceci montre à quel point les anciens savaient faire preuve d'économie. Dans cet esprit, il serait judicieux de promouvoir une utilisation rationnelle du chauffage, en s'affranchissant d'un modèle dans lequel la totalité des pièces d'un bâtiment doit être tempérée à vingt degrés tout au long de l'année.

Pour aborder l'épineuse question de la production d'électricité, on peut évoquer le solaire, qui est la technologie phare des écoconstructions. Ils permettent de pallier localement à une demande limitée en électricité. Ils offrent une certaine autonomie afin de s'affranchir des grands réseaux de distribution très peu résilients (coupure de masse en cas d'intempérie), désastreux pour le paysage (pylônes gigantesques) et dont l'électricité qu'ils transportent est soumise à une forte spéculation (achat et vente d'électricité à l'étranger). Toutefois, les panneaux photovoltaïques sont des gouffres écologiques en termes de taux de retour énergétique (TRE¹⁴) : leur production est très énergivore par la transformation de la silice en silicium quand ils ne nécessitent pas l'extraction de terres rares. Par conséquent, à une échelle globale, une stratégie basée sur l'exploitation de tels dispositifs est insoutenable. Il en va de même pour les éoliennes, lesquelles – outre leur faible TRE, le coût énergétique élevé de leur production, de leurs composants et de leur entretien – représentent un problème sanitaire grandissant pour les êtres vivant à proximité (acouphènes, maux de tête, infertilité, fatigue inexpliquée, etc.), portent atteinte de manière dramatique à l'intégrité des territoires par la destruction du paysage, sont responsables de la disparition d'une importante proportion de la population aviaire, et tendent à modifier localement le climat. De toute évidence, comme pour la notion de durabilité, le terme "renouvelable" éclipse une partie de la réalité en tentant de faire croire aux acteurs du changement énergétique, qu'ils ont à faire à des technologies alternatives vertueuses en tout point et indépendantes de l'énergie fossile ou nucléaire. La réalité est bien différente.

Actuellement, la source d'énergie électrique exploitable la plus résiliente semble être l'hydraulique. Elle possède un haut TRE et avec son utilisation de la force gravitationnelle, elle s'intègre mieux au territoire que l'éolien. Toutefois, elle reste très dépendante d'un réseau global de distribution, d'infrastructures complexes et peu écologiques (barrages, lignes HT, centrales).

14. Le TRE, taux de retour énergétique ou l'EROEI (Energy Returned On Energy Invested), est le ratio d'énergie utilisable obtenue à partir d'une source donnée d'énergie, rapportée à la quantité d'énergie dépensée pour obtenir cette énergie. Quand l'EROEI d'une ressource est inférieur ou égal à 1, cette source d'énergie devient un puits d'énergie, et ne peut plus être considérée comme une source d'énergie primaire.

Il existe néanmoins des options marginales à tout ce que nous venons de citer. Nombreux sont les prototypes, développés en amateur, ayant eu l'audace d'exprimer leur volonté de damer le pion à l'industrie électrique conventionnelle. L'ingénieur Nikola Tesla – le père du courant alternatif, dont la plupart des travaux sont tombés dans l'oubli – dessine les contours d'alternatives viables dès le début du XX^e siècle. Ses inventions révolutionnaires en termes de production énergétique proposent un modèle en parfaite adéquation avec une demande en énergie décentralisée, illimitée et gratuite. Évidemment, ceci requerrait que l'on mette en place des groupes de recherche universitaires afin d'affiner cette technologie, mais cela ne semble pas être encore dans l'air du temps...

Économie

La communauté, dans le but de s'émanciper des monopoles, des règles sélectives hiérarchisantes, des dominations exogènes, de la compétition exacerbée et du marché mondial, pourrait inaugurer un nouveau modèle de compétition basé sur la complémentarité et la solidarité. Pour éviter les écueils spéculatifs sur les biens et les services, un réseau d'échange court est privilégié, avec un minimum d'intermédiaires. La création d'emplois et l'implantation de services spécialisés devient également vitale, afin que les entités communautaires regroupent le plus de compétences possible, cette complexité garantissant son autonomie opérationnelle et favorisant une économie locale dynamique. L'objectif ultime de la structure économique propre à la ruralisation est d'offrir un modèle basé sur une répartition des richesses équitable au sein de la biorégion, et de la nation *in extenso*, au moyen d'un système d'échange régi localement.

L'habitant, devenu réellement conscient des forces qui l'entourent (d'où provient l'énergie qui l'éclaire, les ressources qui le chauffent, les aliments qui le nourrissent, etc.) et qui garantissent la qualité de son milieu de vie, peut alors envisager une implication personnelle et réelle dans l'économie locale, en devant un acteur productif au sein d'un réseau pérenne de relations complémentaires. C'est pour cela que le rôle d'habitant-producteur-commerçant prend une place prépondérante dans l'économie circulaire locale. Une solution envisageable et de favoriser systématiquement les échanges non marchands, en réservant des contreparties "en nature" pour équilibrer la balance. Lorsque cela n'est pas possible, ou par confort, l'utilisation de moyens d'échanges monétaires peut également se décliner différemment des modèles en vigueur. La création de SEL¹⁵ permet

15. SEL est un acronyme désignant le Système d'Échange Local. Ce système permet d'échanger des biens et des services au sein d'un groupe déterminé et de taille limitée, au moyen d'une unité propre, en général une monnaie locale complémentaire. L'objectif est d'accéder à des échanges égaux et de tisser des liens. Cette appellation a été choisie pour son homonymie avec le sel alimentaire, monnaie d'échange ancienne, à l'origine du mot "salaire". En France, il existe plus de 600 SEL. En Suisse romande, on en compte une trentaine.

d'encourager et soutenir l'économie locale, mais cela ne suffit pas. Si la monnaie locale est indexée et inféodée à la monnaie nationale, elle reste captive d'un système global. Elle doit pouvoir acquérir, elle aussi, une forme d'autonomie en vertu des potentiels qui ont le devoir d'être exploités. Si les moyens physiques (compétences, main d'œuvre, ressources matérielles, etc.) sont disponibles et en quantité suffisante, le système financier local doit pouvoir mettre à disposition les fonds monétaires nécessaires pour la mise en œuvre des projets indispensables à la communauté (bâtiments publics, aménagements paysagers, infrastructures routières, maintenance du patrimoine, etc.) sans que l'impératif de rentabilité soit automatiquement la condition *sine qua non* de réalisation ou de viabilité d'un projet. Il faut le dire clairement : il n'est pas juste d'exiger de certains services qu'ils soient rentables (aide sociale, santé, éducation, poste, etc.), du moins pas dans l'immédiat. Ceci requiert donc un système de création monétaire local, afin que les moyens d'échanges ne constituent plus l'obstacle récurrent à la nécessité ou la créativité.

Cette reprise du pouvoir monétatif local permet alors d'envisager d'autres mesures sociales (revenu de base inconditionnel¹⁶, suppression de l'impôt au profit d'une taxe sur les transactions, gratuité des services médicaux, sociaux, éducatifs, etc.). Grâce à la multiplicité des cellules économiquement pérennes, ce nouveau paradigme garantirait alors une société à l'abri des crises systémiques et authentiquement résiliente.

Administration

Afin de mettre en place le nouveau fonctionnement économique que nous venons d'énoncer, nous devons pouvoir envisager une reprise du pouvoir localement et basé sur le *principe de subsidiarité*¹⁷. Pour que la communauté puisse prospérer et s'épanouir, elle nécessite un gouvernement au fait des spécificités locales (économie, forces antagonistes, culture, ressources, traditions, etc.). Qui donc de mieux placés que les locaux eux-mêmes. C'est dans cet esprit d'émancipation des structures hautement hiérarchisées à l'échelon national ou supranational que l'esprit de la ruralisation recherche l'autogestion administrative de la commune/communauté.

En ce sens, Alberto Magnaghi aborde cette question en postulant que « le rapprochement des habitants et des producteurs à la faveur d'une réappropriation diffuse des savoirs environnementaux est une condition es-

16. Pour approfondir le sujet, se référer aux travaux visionnaires de l'ingénieur Clifford Hugh Douglas qui énonce le principe du *Crédit Social* dès 1924 et dont les idées se sont propagées au sein des milieux de résistance au système d'argent-dette avec notamment le français Maurice Allais, prix Nobel d'économie.

17. Le principe de subsidiarité, ascendant ou descendant, est un principe politique et social selon lequel la responsabilité d'une action publique revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action.

sentielle pour la construction d'un nouveau type de municipalité¹⁸. » L'administration communale doit non pas se limiter à parachuter des entreprises sur le territoire, créer des services (écoles, logements sociaux, etc.) ou réguler le développement au moyen de plans d'aménagements, mais elle doit assurer elle-même le rôle global de promoteur en ce qui concerne « les choix économiques et le contrôle de leur cohérence¹⁹. » Il s'agit de stimuler l'habitant-producteur en le faisant devenir le troisième acteur du système administratif territorial avec l'État et le marché. Par la négociation locale, à l'aide de différents pactes de coopération, l'implication peut évoluer vers l'*autogouvernement*. « La force stratégique de ce processus, qui s'oppose aux formes centralisatrices de la globalisation, réside essentiellement dans le développement d'un univers pluriel de sociétés locales, capables de se rattacher les unes aux autres en réseau, de façon non hiérarchique, et d'affirmer la diversité de leurs styles de développement, tout en instaurant des relations de subsidiarité²⁰. » Cette mise en réseau de la multiplicité des communautés locales, garantes de leurs spécificités respectives, « revient à confier la décision des investissements stratégiques et des secteurs productifs qui les caractérisent à l'ensemble des réseaux eux-mêmes. Dès lors, c'est le style de développement des sociétés locales qui oriente les formes, les typologies et les secteurs du développement économique global, et non pas l'inverse²¹. » Nous en revenons une fois de plus à cette idée que c'est la somme de parties souveraines qui constitue le tout, et non le tout qui est découpé arbitrairement en parties captives.

Il nous faut cependant ici ouvrir une parenthèse, en soulignant qu'il ne s'agit pas là de parler d'« ethnorégionalisme » ou de fédéralisme. Ce simulacre d'autonomie, sous couvert de conservation des spécificités locales, est l'arbre qui cache la forêt. C'est ce que démontre l'essayiste Pierre Hildard, dans son ouvrage *Chroniques du mondialisme*, lorsqu'il dénonce les dangers du soutien aux mouvements séparatistes ou indépendantistes (Catalogne, Pays basque, Flandre, etc.) risquant d'aboutir à un régionalisme d'échelle continentale et une abolition des frontières nationales, qui aurait pour effet de subordonner toutes les régions ou subdivisions inférieures, à des instances supranationales (gouvernances transnationales ou transcontinentales, unions militaro-industrielles, etc.)²². Les biorégions ont tout à gagner à maintenir l'intégrité de l'État-nation auquel elles appartiennent, tout en décentralisant une partie du pouvoir décisionnel sur la commune.

Social

Enfin, la survie de la communauté passe autant par la pérennité de son économie ou de son administration que par les interactions sociales quotidiennes qui y sont favorisées. Cela se traduit par les retrouvailles des gens à travers les événements qui rythment la vie quotidienne comme les marchés, les fêtes religieuses ou profanes, les commémorations, les concerts, les banquets, les jeux de plein air ou simplement les réunions informelles intergénérationnelles sur la place du village. Cette proximité sociale favorise la collaboration dans l'établissement de projets communs (création d'associations thématiques, organisation d'événements à l'échelle du village ou de la région, encadrement de camps pour les enfants, décoration du village et de ses bâtiments lors d'occasions particulières, etc.), l'entraide lors d'instantanés partagés à travers le labeur (participation à la construction du logement de l'un ou d'un bâtiment public, nettoyage et entretien du village, renfort lors des grands travaux agricoles annuels, entretien des chemins et des rivières, coupe de bois, etc.), la complémentarité par de menus services que les villageois peuvent se rendre spontanément (réparation de la voiture, gardiennage des enfants, soins à domicile, prêt de matériel divers, appui scolaire, ou tout autre service se déroulant normalement dans le cadre familial ou amical uniquement), ou pour finir le soutien lors d'événements moins joviaux (extinction d'incendie, battue lors de la disparition d'une personne, mobilisation commune pour limiter les effets d'inondations ou d'intempéries, etc.). Hors d'une communauté, tous ces éléments qui semblent triviaux au premier abord sont réalisés en général uniquement par des entreprises ou des personnes spécialisées contre rémunération. Au sein d'une communauté, ils sont possibles de manière désintéressée et non marchande, lorsque les liens sont maintenus étroits par l'idéal qui unit ses membres et l'organisation spatiale découlant de cet idéal.

Ce dernier point traitant de la dimension sociale de la communauté va nous permettre d'effectuer une transition en douceur entre les principes d'organisation immatériels et les interventions matérielles concrètes. En effet, un vecteur prépondérant des interactions que nous avons décrites réside dans l'organisation spatiale du village. La relation entre les espaces de représentations et leur articulation avec les réseaux de circulation, les bâtiments publics et de logements, est la clé de voûte de l'harmonie urbaine villageoise et de la cohésion qui en émane.

* *
* *

18. MAGNAGHI, Alberto. *op. cit.*, 2003, p. 54.

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

22. HILLARD, Pierre. *Chroniques du mondialisme*, Ed. Le Retour Aux Sources, 2014. Le *mondialisme* est le projet hégémonique d'institution d'un État mondial revendiquant la légitimité d'une gouvernance de l'ensemble des peuples. Il se distingue en tout point de la *mondialisation*, avec laquelle il est souvent confondu, éclipsant ainsi le réel danger de l'idéologie qu'il promeut.

Les communs villageois

On parle généralement de “requalification” de l’espace public. Ceci consiste en une série de mesures pouvant porter globalement sur la programmation urbaine du village ou plus spécifiquement sur des thématiques telles que la circulation ou la valorisation du patrimoine. La requalification de l’espace public est souvent le préalable à l’amélioration globale du cadre de vie et influe directement sur l’évolution de l’habitat ou la revitalisation des commerces. S’ensuivent des changements d’usages et de pratiques qui tendent à plus de rencontres, plus d’animation, plus de convivialité, en d’autres termes : plus de vie !

La requalification des espaces publics du centre villageois a un impact direct sur la perception qu’ont aussi bien les habitants que les simples visiteurs, ainsi que sur l’amélioration de leur cadre de vie. Aussi, afin de conforter l’attractivité de cet espace, il est important d’envisager la conception et la requalification des espaces publics au travers d’une vision globale, afin de prendre en compte l’ensemble des enjeux qui y sont liés : accessibilité, sécurité, environnement, attractivité, stationnement, déplacement, etc.

Une grande attention doit se porter aux transformations spatiales, même les plus modestes. « L’échelle opératoire n’est pas celle du master plan, elle est celle de l’édifice, de l’espace public, voire de la petite zone d’activité²³. » Il s’agit d’intervenir ponctuellement et laisser les effets subéquents se propager à plus grande échelle. Ce registre de l’aménagement rejoint ce que Pierre Veltz qualifie de « micro urbanisme du quotidien » pour en promouvoir le développement dans les territoires ruraux et périurbains. L’urbaniste en milieu rural est donc plutôt un architecte, agent du territoire, qui s’attache à concevoir une succession de projets ponctuels qui portent sur ce qu’Andera Felicioni appelle “les constructions du territoire” : les délimitations, les voies, les conduites, les barrières, les parcelles, les accessoires et les édifices.

Les espaces publics peuvent mettre en valeur les spécificités locales en s’appuyant sur les éléments existants du patrimoine bâti et/ou paysager. En révélant les atouts du centre villageois et de son contexte, ils participent à la construction d’une identité commune, d’une appartenance. La requalification peut aussi participer à l’attractivité en valorisant une qualité de vie basée sur un lien de sociabilité et d’entraide fort, propre aux villages. Enfin, les actions menées sur les espaces publics ont souvent la faculté de produire un effet d’entraînement en matière d’investissement privé (habitat, commerce, patrimoine, etc.), car ils agissent comme moteur de l’attractivité d’un territoire.

Distinguons les différents lieux qui composent l’espace villageois. Il existe des différences topologiques notables entre ceux-ci, ils peuvent être ouverts, cloisonnés, abrités ou intérieurs, poreux, articulés au moyen de seuils, autonomes ou subordonnés à une entité spatiale bâtie ou paysagère. Même par leur présence anodine, ils possèdent tous une importance substantielle et sont autant d’éléments spatiaux reflétant le *genius loci* par leur fonction technique, culturelle ou sociale à l’image de la vie quotidienne des habitants.

- Espaces de contemplation : *belvédère, parc, plage, etc.*
- Espaces de circulation : *route, rue, ruelle, chemin vicinal, escaliers, tunnel, pont, passerelle, cursive, galerie, etc.*
- Espaces de jeu : *terrain de sport, arène, place de loisir polyvalente, champs de foire, préau, etc.*
- Espaces de réunion : *place centrale, amphithéâtre, esplanade, parvis de bâtiment patrimonial, etc.*
- Espaces fonctionnels : *places de stationnement, zone de tri, jardin potager, etc.*

Dans le milieu villageois, il existe plusieurs types d’éléments singuliers, aujourd’hui empreints d’un fort caractère symbolique, nostalgique ou patrimonial, par le témoignage qu’ils portent de pratiques parfois idéalisées, mais non moins authentiques. Détournés de leur fonction d’origines ou muséifiés, ils trônent souvent au rang d’aménités prodiguant une qualité particulière à l’espace environnant.

- Bâtiments : *église, presbytère, construction fortifiée, hôtel de ville/ mairie, salle des fêtes, couvert, autre bâtiment patrimonial, etc.*
- Aménités singulières : *fontaine, lavoir, puits, four à pain, pressoir, monument commémoratif, croix, calvaire, kiosque à musique, etc.*
- Appendices : *marché couvert, porte, tribune, etc.*

Grâce à leur identification, c’est sur la préservation et la mise en valeur de ces éléments que peut s’appuyer un projet de requalification des communs villageois.

De la route à la rue

Comme nous l’avons vu, l’automobile depuis sa généralisation, a pris une place considérable dans le réseau viaire au détriment du piéton. Aujourd’hui, ce dernier est à prendre en compte prioritairement pour imaginer la transformation des voies en espaces supports de déambulation et de rencontres. Dans l’objectif de renforcer l’animation du centre villageois,

23. MUZARD, Florian et ALLEMAND, Sylvain (dir.). *op. cit.*, p. 161.

il est essentiel de favoriser les modes de déplacements actifs²⁴, qui satisfont aussi bien les habitants que les touristes plutôt que de conforter les voiries automobiles. La mise en place d'aménagements encourageant le partage et le respect de tous les usagers des espaces de circulation, la rencontre et la promenade peuvent ainsi accompagner le développement d'autres pratiques. Dans cet esprit, des mouvements sont déjà à l'œuvre comme le *Cittaslow*²⁵, une charte s'adressant aux petites villes ayant pour objectif ralentir le rythme de vie de leurs citoyens. Ce mouvement d'urbanisme s'inscrit dans les mouvements de la décroissance économique et du *Nouvel urbanisme*²⁶.

Si la ruralisation tend vers une utilisation moindre des véhicules privés, à la faveur des déplacements non motorisés et l'optimisation des rapports de proximité, elle ne prétend pas pour autant évacuer immédiatement la question de la voiture. Une grande partie des villages actuels ne trouvent leur salut que dans la présence importante des véhicules, tant au niveau des déplacements que de leur dimension sociale. En effet, dans certaines régions, il ne s'agit pas seulement d'un moyen de transport, mais la voiture sert également de boîte aux lettres informelle. De plus, dans un village de dimension raisonnable où tout le monde se connaît, la voiture, garée bien en vue à proximité du logement ou sur un emplacement défini, témoigne de la présence ou de l'absence de son propriétaire.

C'est pour ces raisons que, dans un premier temps, la voiture peut conserver une place au sein du village moyennant quelques concessions. Dans l'optique de redonner une place à chaque usager et de partager l'espace entre les différents types de mobilité, plusieurs choix d'aménagements sont possibles, en fonction du contexte. Il peut s'agir de dispositifs spécifiques favorisant une mise à distance de la voiture (largeur de trottoir importante, bande cyclable, végétalisation et utilisation de mobilier urbain, transformation des entrées de village, etc.), ou au contraire, la création de zones de rencontres dans lesquelles la présence de limites entre les zones de circulations motorisées et piétonnes s'estompe au profit d'une perception de l'espace dans lequel le piéton est partout prioritaire. Les trottoirs sont alors supprimés, les véhicules roulent au pas et cohabitent respec-

tueusement avec les badauds. Des cheminements exclusivement réservés aux piétons peuvent être également projetés (ruelle étroite, passerelles, parcours paysagers, etc.), avec pour vocation de mettre en scène des éléments patrimoniaux tels que les arbres remarquables, certains murs de soutènement ou éléments de mémoire, en contribuant ainsi à la reconnaissance et l'identification des lieux.

Pour le stationnement problématique des véhicules dans le centre villageois, il peut s'agir de planifier des espaces hybrides faisant office de parking lorsqu'ils sont occupés par des véhicules, mais lorsque ceux-ci sont absents, ils ne perdent pas leur qualité spatiale pour une utilisation purement piétonne. Pour y parvenir, une attention particulière portée au traitement des sols permet de mieux comprendre les comportements à adopter pour l'ensemble des usagers, ce qui produit à la fois un changement d'image pour les lieux et incite au ralentissement pour les automobilistes (création de seuils ou au contraire, floutage des limites). Il s'agit de munir ces emplacements d'une polyvalence suffisante pour permettre des utilisations différenciées et une appropriation de l'espace en toute circonstance. Ces différents dispositifs peuvent être mis en place progressivement en tenant compte des formes et typologies urbaines, des contextes bâtis et des éléments de paysage qui façonnent l'identité des lieux.

Dans un deuxième temps, lorsque le village aura atteint une dynamique suffisante sans que le passage continu des véhicules lui soit plus longtemps vital, le transit et le stationnement des voitures pourront disparaître progressivement du centre villageois. Si la configuration le permet, une première mesure sera de détourner le transit des véhicules au moyen d'une route de contournement, afin que les conducteurs ne faisant que traverser le village sans s'y arrêter puissent faire le choix d'une route plus directe pour se rendre à leur destination. D'autre part, pour les véhicules privés des habitants, la création d'un ou de plusieurs emplacements de stationnement hors de l'agglomération villageoise peut être prévue. Un parking subtilement dissimulé, situé à proximité d'un point d'entrée du village peut être connecté au moyen d'un cheminement piétonnier, d'une articulation paysagère, ou se situer sur un réseau de mobilité douce reliant plusieurs villages ou des points stratégiques du territoire. Cette dernière mesure permet alors d'envisager une hiérarchisation des réseaux viaries, qui tend à valoriser les déplacements non motorisés pour les courtes distances. De ce fait, la voiture n'a plus à être stationnée à proximité immédiate des lieux de vie. Elle devient un moyen de transport optionnel, moins fréquent et son statut d'objet privé (possédé par une seule famille) peut être révoqué au profit d'une propriété partagée.

24. Modes de déplacement faisant appel à l'énergie musculaire tels que la marche à pied, le vélo, la trottinette, les rollers, etc.

25. Le *Cittaslow* est un label dont l'obtention s'articule autour d'un manifeste qui compte 70 recommandations dont les principales sont : la multiplication des zones piétonnières, mise en valeur du patrimoine urbain historique en évitant la construction de nouveaux bâtiments ; création de places publiques où l'on peut s'asseoir et converser paisiblement ; développement du sens de l'hospitalité chez les commerçants ; règlements visant à limiter le bruit ; développement des productions locales, domestiques, artisanales et des basses technologies ; préservation et développement des coutumes locales et produits régionaux ; développement des commerces de proximité ; systèmes d'échanges locaux ; priorité aux transports en commun et autres transports non polluants...

26. Né dans les années 1980, le mouvement du Nouvel Urbanisme cherche à retrouver les principes de composition des villes anciennes, en ce qui concerne l'aménagement des espaces urbains, tandis que les bâtiments eux-mêmes peuvent revêtir des apparences plus ou moins modernes.

La place comme entité structurante

La place publique est un motif multimillénaire qui s'est décliné dans une grande variété de types. Des formes archaïques comme l'aire centrale du village dogon au Mali, en passant par l'agora athénienne, jusqu'à la place carrée de la bastide (fig. 14), archétype parfait de la place comme entité structurante, elle est conditionnée par la taille et le niveau culturel de la société. Le village possède donc systématiquement une place sur laquelle se déroule la majeure partie des activités informelles ou rituelles. Que ce soit annuellement pour la grande fête de l'été, mensuellement pour un événement réunissant l'ensemble du village, hebdomadairement pour le marché et lorsque les fidèles se réunissent après le culte dominical, ou quotidiennement lors de rencontres ou de jeux divers, la place du village joue ce rôle fédérateur donnant vie au lieu. On y trouve bien souvent un élément spatial marquant comme une fontaine/lavoir, un puits, un four à pain ou d'autres aménités singulières témoignant de l'importance de cet espace de représentation qui catalyse la pensée et le mode de vie communautaire. La position, l'articulation, la taille et l'organisation de cet espace engagent autant des enjeux spatiaux que sociaux ou politiques.

Lors du processus de ruralisation, nous apporterons à cet espace une attention toute particulière, afin qu'il reprenne le premier rang dans la hiérarchie des espaces publics. Plus généralement, le traitement apporté aux "communs" villageois doit faire l'objet d'une étude attentive, afin de redonner de la qualité à ces espaces devenus souvent utilitaires, parfois résiduels ou livrés en pâture au "laisser-faire". Dans l'espace public, il est possible d'opérer par soustraction. Il suffit parfois d'enlever des éléments pour redonner une dignité aux espaces. Il s'agit de simplifier, d'épurer, de réaliser des percées à travers les éléments qui cloisonnent, de supprimer les anciennes clôtures, les jeux pour enfants stéréotypés, la végétation sauvage ou hors contexte, les panneaux d'affichage grossiers ou autres éléments éclipant la beauté du paysage que l'on veut promouvoir. Le projet qui se consacre à ces éléments revient à architecturer de menus services, dans une intervention humble, sans prétention de grandeur, mais redonnant néanmoins une qualité substantielle aux lieux.

* *
*

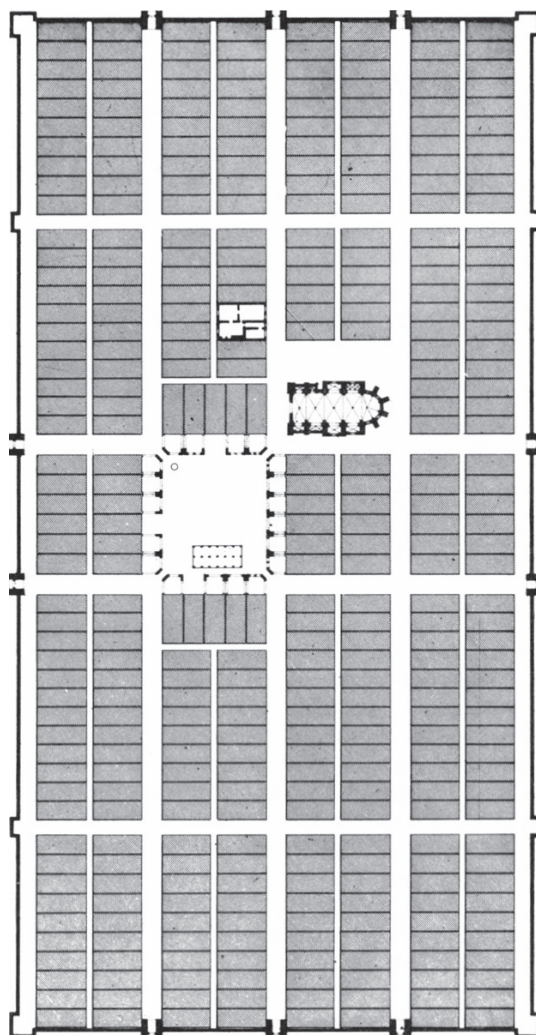
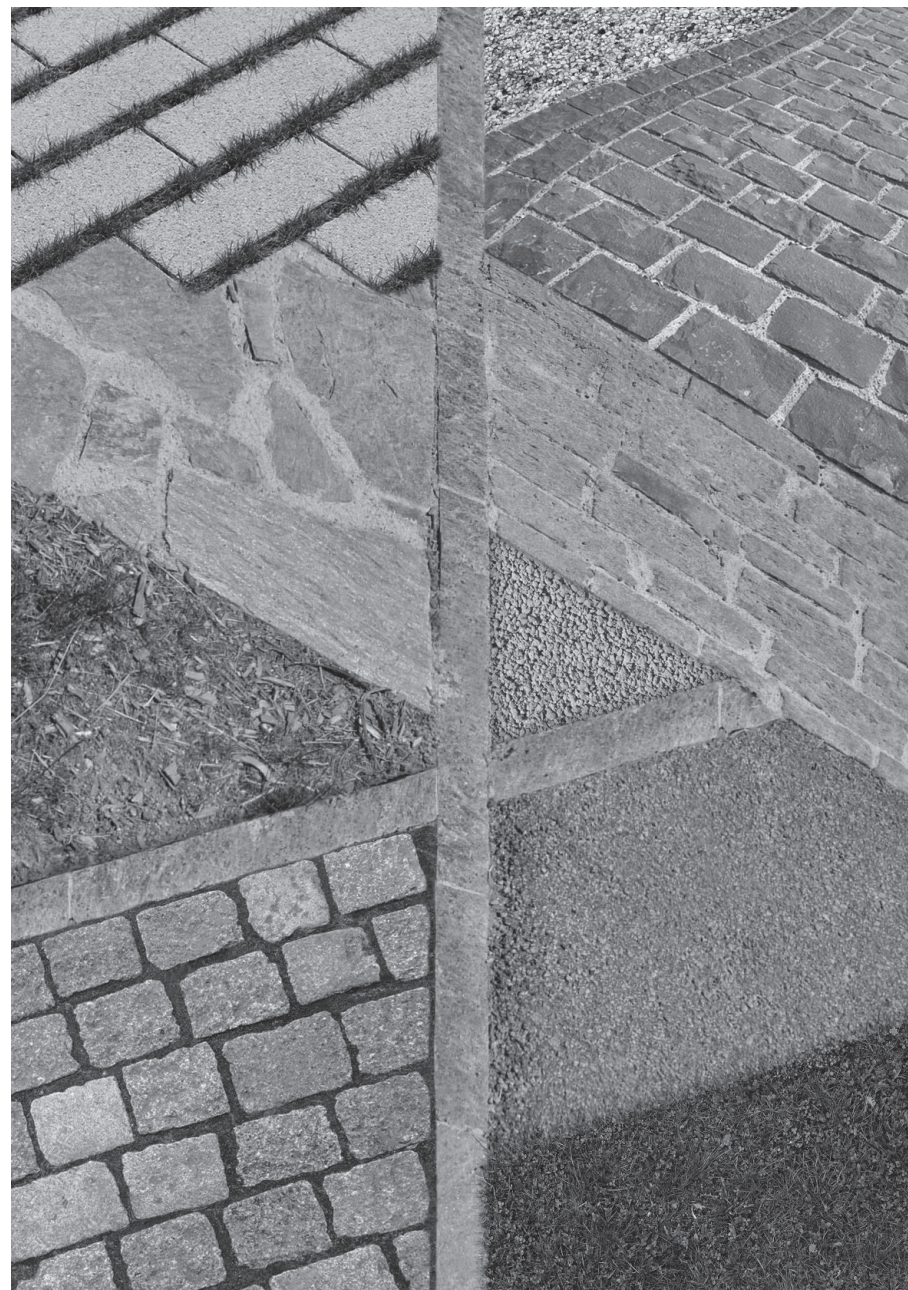


Fig. 14 – Plan de la bastide de Montpazier, 1284,
la place structure le plan de la ville nouvelle

CORPUS

Urbanisme rural





I) Séquence d'espaces : circulation-contemplation-réunion

*Requalification des espaces publics
Chaliers (Cantal), 2014
Atelier du Rouget, Simon Teyssou & associés*

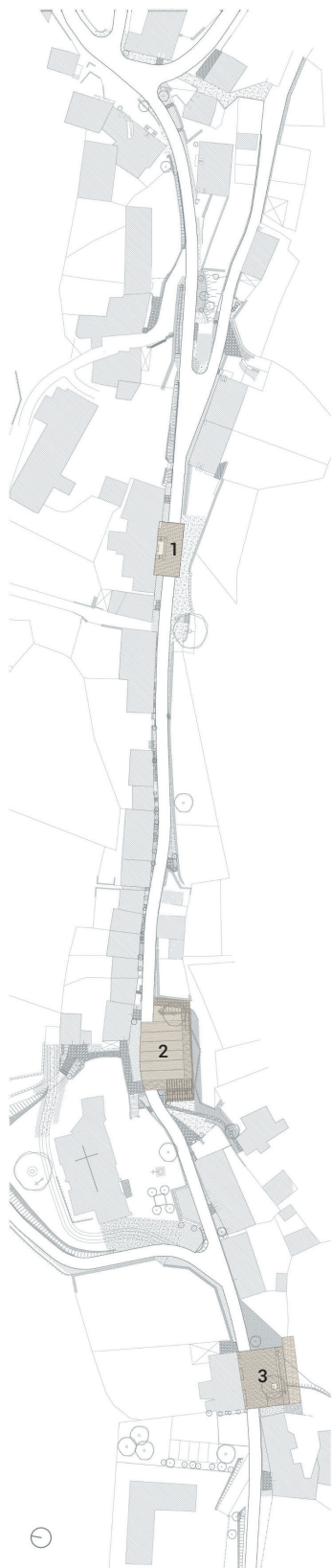
Niché sur une crête rocheuse cantalienne, Chaliers est un véritable village-rue sans épaisseur. Cette configuration a obligé les architectes à traiter l'espace public le long du cordon asphalté du village, en identifiant des emplacements spécifiques liés à un patrimoine emblématique.

L'état initial de la route principale était dans un piteux état. La présence de bas-côtés herbeux sous forme de fossés ou de petites étendues de gravier servant au stationnement, permettait l'élargissement de la voie de manière ponctuelle. Il s'agissait alors de réaménager ce bourg-rue en attribuant une largeur constante à la bande roulante, tout en identifiant des lieux ponctuels pour développer l'espace public à l'aide d'articulations et de seuils.

Le long du parcours, les architectes ont identifié trois évènements, des espaces ouverts mettant en scène le paysage de la vallée et se liant à une entité bâtie existante. Le premier espace est installé devant le presbytère, un second est localisé en contrebas de l'église du village et le dernier prend place au point le plus élevé, sur la place de la mairie. Chaque entité possédant un caractère propre, le sol des différents parvis est lui aussi traité de manière spécifique. La géométrie et le revêtement des placettes varient en fonction de la topographie, du rapport souhaité à l'élément bâti auquel elles se rattachent et des usages quotidiens ou ponctuels.

Au niveau du presbytère a été réalisé un sobre dallage en granit, sous forme de perron ; en contrebas de l'église se joue une articulation entre plusieurs parcours piétons, une dénivellation plus marquée, et la composition avec des fonctions telles que le parking et le tri sélectif ; enfin, au niveau de la mairie, un choix unitaire de matérialité entre la façade et le bout du belvédère a été effectué au moyen d'une architecture de sol couplée d'une petite structure bois, faisant office de banc et d'arrêt pour les voitures, permettant alternativement le stationnement des voitures et la tenue d'autres manifestations collectives. De plus, une reprise intégrale du réseau d'eau pluviale a été réalisée par la création d'un caniveau en gneiss alternant entre amont et aval en fonction des aménagements, et une petite structure en pierre a été réalisée pour dissimuler l'espace de tri sélectif.

Ce projet à l'échelle locale, par sa frugalité et sa grande pertinence dans la prise en compte du contexte – par un traitement de sol adapté, en lien avec la topographie et le tissu bâti – permet d'apporter une nouvelle qualité au village et une meilleure reconnaissance des espaces par les habitants. Tout ceci en fait un projet particulièrement remarquable dans l'esprit de la ruralisation.





Escalier d'accès au petit belvédère



Revêtements de sol



II) Espaces de jeu et de contemplation

*Groupe scolaire, périscolaire et préau
Pesmes (Haute-Saône), 2014
Bernard Quirot Architecte & Associés*

La singulière silhouette de Pesmes, toute en crénelures au-dessus de l'imposant soutènement du bourg castral, se dessine à l'extrémité d'un plateau calcaire et domine la rivière Ognon. Dans ce petit village, se trouve l'agence Bernard Quirot architecte et associés, qui mène des études et des projets de maîtrise d'œuvre publics et privés dans la région. Pour « mettre l'architecture et les architectes à la portée de tous et redonner aux gens le goût de l'architecture », l'agence offre aux habitants un service accessible, et quotidien. Son association *Avenir Radieux* conseille, réalise des relevés et des esquisses gratuitement, pour les habitants de la commune.

Le projet de restructuration du Groupe Scolaire de Pesmes concerne un site exceptionnel en bordure des remparts et sur le domaine de l'ancien château dont l'origine remonte au X^e siècle. L'école du village est installée sur ce site depuis très longtemps et elle bénéficie d'un très beau point de vue sur la campagne environnante avec une cour de récréation qui se situe au point de basculement de la topographie entre plateau et vallée.

Les architectes ont d'abord procédé par soustraction afin de renforcer la lecture de l'ancien dispositif monumental constitué des deux pavillons symétriques encadrant l'accès au château, dispositif rendu peu lisible par de nombreuses adjonctions. Les travaux ont ensuite consisté à réaménager et réorganiser les espaces de récréation, réhabiliter les bâtiments existants, construire un nouveau bâtiment pour l'accueil périscolaire et un nouveau préau qui fait office de belvédère s'ouvrant sur le paysage.

L'architecture du préau se caractérise par une succession de portiques dont la couverture et les façades laissent passer la lumière ce qui en diminue l'impact. Le bâtiment dédié à l'accueil périscolaire se caractérise lui aussi par la répétitivité de ses travées constructives qui, du côté nord, enserme une galerie couverte qui relie la rue donnant accès à la « ville basse » et la nouvelle entrée de l'école située sur l'esplanade de l'ancien château. Il est couvert d'une toiture en petites tuiles plates.

Le bois a été choisi comme système constructif des nouveaux bâtiments, mais aussi pour les aménagements intérieurs des bâtiments réhabilités. Ce choix d'un unique matériau permet une lecture claire de l'intervention contemporaine en regard des bâtiments anciens. Le sol des espaces extérieurs est constitué de grandes dalles en béton sablé, séparées par des joints engazonnés, et ponctuées d'arbres, de bancs et d'une fontaine. Cette intervention permet de retisser un lien sensible entre le village et le paysage par la nouvelle qualité de l'espace créé.



Préau avec belvédère

Aménagement avec mobilier urbain le long de l'école



Salle polyvalente en lien avec le village





III) Espaces de circulation et fonctionnels

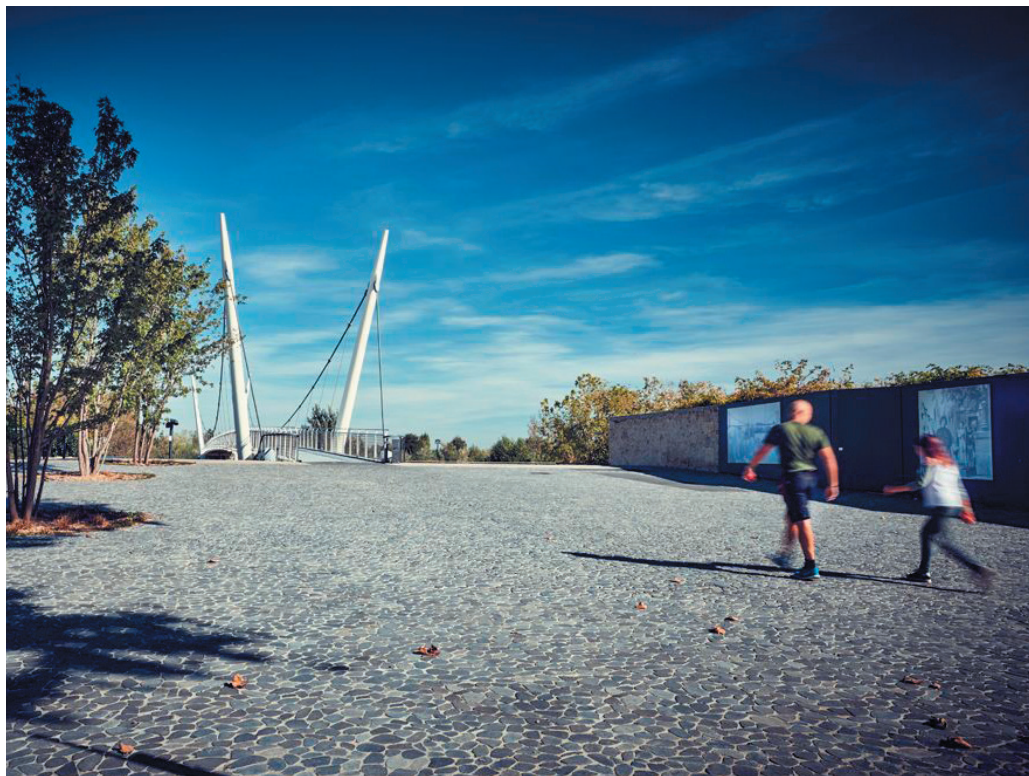
*Entrée de ville
Serignan (Hérault), 2017
Ateliers Sites*

Situé à l'embouchure de l'Orb, en bordure du fleuve, le village de Serignan, très prisé par le tourisme, se caractérise par son bourg médiéval auquel s'adjoint une large zone pavillonnaire. Le projet est réalisé sur la zone contact entre le village et fleuve. Il se compose de trois éléments principaux : l'aménagement d'un nouveau point d'entrée pour le village, une passerelle enjambant le fleuve et un cheminement paysager desservant un parking. En effet, ici l'enjeu était de désengorger le centre villageois du trafic et d'offrir des places stationnement en suffisance.

Le choix s'est donc porté sur l'implantation d'un parking en marge du village, sur une aire située de l'autre côté du fleuve. Ceci a pour effet immédiat de redonner une qualité à l'espace public du bourg médiéval en délocalisant une grande partie de ses places de stationnement. Depuis l'aire de stationnement, le piéton peut alors emprunter des cheminements – longés par de petites palissades de bois contenant une végétation composée de roseaux, d'arbustes et d'arbres – pour accéder, en longeant l'Orb, à la nouvelle passerelle donnant accès à la rive opposée. La passerelle offre une nouvelle connexion et une nouvelle entrée dans le village, répondant aux attentes concernant le stationnement et ouvrant sur son cœur ancien. L'ambition de la passerelle est de proposer plus qu'une simple traversée et un accompagnement : l'objectif est d'inciter le visiteur à s'arrêter pour découvrir le village.

Les revêtements de sols utilisés sont très variés et s'adaptent à chaque situation : des cheminements en gravier/sable stabilisé pour les voies de mobilité douce ; des surfaces de gravier plus grossier pour les places de stationnement ; des petites passerelles en bois le long du fleuve, prolongées par des segments de béton affleurant le niveau de la route pour marquer un seuil lorsque le chemin exclusivement piéton croise celui des vélos ; un pavage au mortier, avec des nez-de-marche sombres en roche basaltique, qui relie de manière continue l'extrémité de la passerelle et les premiers bâtiments du village.

Ce dernier traitement de sol constitue le revêtement du nouveau secteur d'entrée du village et permet ainsi une lecture de l'espace au bénéfice du piéton. En effet, celui-ci traverse une petite route avant d'atteindre l'entrée du village, le revêtement de sol joue un rôle sécurisant en indiquant clairement le passage du flux de piétons et incitant ainsi les automobilistes à ralentir. Nous avons ici un projet très simple – hormis la nouvelle structure de la passerelle – et qui démontre comment il est possible de repenser la place des véhicules en les déplaçant hors du village, tout en produisant simultanément une mise en scène du paysage, dévoilant peu à peu le village et ses abords.



Sortie du village et connexion avec la passerelle



Accès au parking

Parcours paysager le long du fleuve



Transition entre le parcours piéton et la voie à mobilité douce



Échelle architecturale : les matériaux et l'habitat

L'intervention à l'échelle architecturale vise à agir concrètement sur la volumétrie du bâti en projetant un nouvel élément construit, le rénovant, le transformant, le prolongeant, ou le supprimant. Il peut s'agir d'interventions "acupuncturenelles" ne misant pas absolument sur l'effet d'une composition qui viendrait imprimer un nouvel ordre spatial. Elles entendent s'inscrire dans une grande continuité avec les formes urbaines et paysagères héritées, quand il ne s'agit pas tout simplement de réutiliser des édifices ou des infrastructures existantes, en s'appuyant parfois seulement sur l'activation des pratiques usuelles des habitants. Toutefois, elles ne prônent pas obligatoirement une architecture d'imitation, mais peuvent pousser, au contraire, à l'affirmation d'une expression contemporaine. Ce nouveau régionalisme critique s'accompagne d'une réflexion sur l'organisation de nouvelles filières de construction qui tire parti des ressources locales ou de techniques ancestrales délaissées au profit d'une fuite en avant technologique. Il existe trois modes de développement complémentaires au sein du bâti villageois. Ces processus, loin de s'opposer, peuvent se compléter pour participer à une urbanisation équilibrée et maîtrisée. Ils sont présentés ici dans un ordre de priorité décroissant.

Rénovation de l'existant

Le terme de rénovation est un peu vague, car il peut aussi bien s'agir de restauration, souvent lorsque l'on parle de monuments historiques reconstitués à l'identique ; de réhabilitation, c'est-à-dire de travaux de mise aux normes (incendie, thermique, assainissement, accès handicapé, sismique, etc.) ; ou de rénovation à proprement parler, c'est le mélange des deux concepts consistant autant à changer les équipements vétustes, que modifier des cloisonnements, la distribution intérieure, ravalier une façade, percer de nouvelles ouvertures, etc.

Les opérations de rénovation permettent de réutiliser et/ou de compléter le cadre bâti existant, voire d'accompagner les constructions neuves. Avec généralement du logement collectif ou semi-collectif à caractère social, locatif ou sur l'initiative d'un futur habitant, elles participent à la diversification de l'offre de logements et dynamisent le centre villageois en luttant contre le "syndrome des volets clos"²⁷.

En effet, la rénovation constitue la première des priorités en termes d'intervention en milieu rural. Elle devrait donc représenter, tant qu'il reste du potentiel à exploiter, la majeure partie des interventions dans les espaces

27. Cette appellation caractérise à la fois les logements vacants en période creuse et les nombreux bâtiments d'un centre villageois qui se retrouvent désertés à cause de leur vétusté, de l'isolement du lieu, la construction d'un pavillon individuel en périphérie d'une ville leur étant souvent préférée.

ruraux afin de redonner vie aux lieux par la renaissance du bâti ancien. On pourrait se dire que tant que toutes les anciennes bâtisses ne sont pas rénovées et habitées, il n'y a pas de réelles raisons de construire du neuf. C'est une idée quelque peu radicale, mais ceci permet de valoriser l'existant tout en épargnant les terres d'un étalement difficilement justifiable.

Comblement des espaces libres

Après une phase de rénovation effectuée, le deuxième type d'intervention sur lequel il faut mettre l'accent est l'intensification du tissu bâti par le remplissage des "dents creuses" qui recèlent un potentiel inexploité. Au centre ou à proximité du village, ces aires libres sont des parcelles dont la fonction agricole a été délaissée ou des espaces en friche.

Leur revalorisation et les nouvelles opérations permettent une légère densification tout en s'inscrivant dans la trame urbaine existante. Les programmes peuvent associer autant des logements collectifs privés, en accession ou locatifs sociaux. Ces opérations, à proximité des centres, participent de la diversification de l'offre de logement et sont ainsi l'occasion d'offrir une alternative à la réhabilitation où le changement d'affectation est souvent plus contraignant.

Extensions urbaines

C'est en dernière instance que cette intervention doit se faire. Dans les territoires ruraux, les extensions urbaines concernent en majorité de nouvelles opérations de constructions de logements individuels. Du fait de son poids relatif par rapport à l'échelle du village, ce mode de développement nécessite de porter une attention particulière à la greffe au bâti existant, sur la consommation d'espace induite, sur la programmation et sur la qualité urbaine des opérations.

Ces projets, souvent d'initiative privée, ont dans le temps un impact très important, aussi bien sur la forme urbaine que sur le fonctionnement et la gestion de la commune. Ces extensions sont l'enjeu principal de l'objectif de modération du développement urbain en milieu rural.

* *
*

Outre les effets spatiaux, l'expression architecturale, les typologies formelles cherchent à former un tout cohérent en accord avec le contexte géographique, social ou historique. À travers la matérialité et les procédés de mise en œuvre, le bâti possède un fort potentiel d'identification au lieu. Nous parlerons moins ici de techniques de mise en œuvre ou de matériaux récents (béton, matériaux composites, matériaux plastiques, éléments métalliques de parement ou structurels, etc.) ne s'inscrivant pas dans une

continuité historique locale ou dans un savoir-faire caractéristique. En raison de leur fort caractère urbain issu du développement de technologies récentes, ces matériaux n'ont que peu d'aptitude à véhiculer la mémoire d'un lieu, tant ils sont attachés à une industrie, un mode de production hors-sol. Ils ne sont souvent pas en mesure de représenter une architecture rurale consciente, car ils sont leur propre représentation. Ces matériaux ne peuvent donc trouver leur place au sein d'un processus de ruralisation que dans une logique de support technique à la mise en avant de matériaux nobles. Par exemple, nous chercherons à tirer parti des propriétés physiques du béton armé à des fins statiques particulières ou parasismiques. Son utilisation peut également s'avérer utile lors d'une rénovation, lorsque certains éléments nécessitent une consolidation là où d'autres matériaux se révéleraient moins efficaces. Il peut même devenir occasionnellement quelque peu vernaculaire s'il est mis en œuvre de manière ponctuelle et subtile. En revanche, son utilisation en tant qu'expression principale au cœur de la ruralité, ne peut être vue que comme un affront supplémentaire, la traduction de la volonté hégémonique du monde technocolonialiste.

De même, les éléments de parement amovibles (métal, panneaux de fibres, fausse pierre, etc.) sont sujets à une forte dégradation au cours du temps. Ils se délavent, s'écaillent, s'effritent et parfois même se délogent de leurs emplacements, car tenus au moyen d'éléments qui constituent eux-mêmes un point faible supplémentaire dans l'assemblage de la façade. De plus, tous ces éléments sont issus d'une production industrielle. Leur avantage initial était d'agrandir la palette des possibilités en termes de texture, de couleurs, de reflets, mais l'on tombe bien souvent dans une standardisation produisant un effet de mocheté généralisée. En effet, à mesure que fleurissent des constructions utilisant ces matériaux pastichant la noblesse de leurs modèles, pour des raisons souvent économiques, la détérioration du paysage s'accroît. Voici donc une liste quasi exhaustive de matériaux ou de techniques nobles, envisageables dans l'esprit de la ruralisation :

- Structure verticale : moellons, pierre de taille, brique crue, pisé, blocs de terre crue, ossature bois, madriers, rondins, bois cordé, paille compressée.
- Structure horizontale : voûte, voûtains, solivage, charpente bois.
- Couverture : tuiles de terre cuite, ardoise/lauzes, bardeaux/tavillons, chaume, végétale.
- Isolants : laine végétale (bois, chanvre, lin, etc.), laine de mouton, béton chanvre et chaux, liège, flocons ou ouate de cellulose, crépis isolants.
- Revêtements de sol : plancher bois, parquet, liège, carrelage, dallage en pierre naturelle, chape de finition, plâtre plancher, linoléum naturel, fibres naturelles (coco, jute, sisal, etc.)

- Enduits et revêtements : crépis à la chaux, tadelackt, terre crue (argile), plâtre, bardage bois, lambrissage.
- Peintures et imprégnations : minérale à la chaux, minérale aux silicates, à l'argile, essence de térébenthine, huile de lin, cire d'abeille, encaustique, sel de bore, pigments minéraux/végétaux/animaux.

Beaucoup de ces matériaux peuvent s'inscrire dans une économie circulaire. Ils peuvent être mis en œuvre une première fois, démontés, réutilisés, transformés, servir de source d'énergie, etc. C'est grâce à la transformation minimale qu'ils ont subie, leur état paranaturel, qu'ils jouissent du statut de matériaux noble. À l'aide de ces matériaux, après une planification de l'architecte en amont, une partie du projet consiste à travailler en laissant une partie de l'initiative aux corps de métiers spécialisés, afin que surgisse, par le truchement de la prévoyance subtilement alliée au hasard, une architecture sincère, ancrée dans une réalité à la fois intellectuelle et matérielle.

Densité et implantation

Dans le centre villageois, la question de la densité est à évaluer en fonction du tissu existant, mais en général les bâtiments dépassent rarement les deux étages sur rez. Les volumes les plus courants sont les bâtiments dont le rez est surmonté d'un étage, sur lequel s'installent des combles éclairés par des lucarnes de toiture.

L'inclusion dans la pente se fait traditionnellement au moyen de gros terrassements et de constructions de murs de soutènement formant des terrasses pour les espaces extérieurs. Il en résulte une grosse dépense d'énergie pour retourner les nombreux mètres cubes de terre. Il existe des solutions beaucoup plus économiques et respectueuses du sol par l'utilisation de pilotis ou l'organisation des fondations du bâtiment.

* *

Relativement peu d'architectes s'occupent d'intervenir en milieu rural tout en exprimant cette conscience des lieux à travers une philosophie réellement ruralisante comme ligne directrice. En Suisse, nous connaissons bien l'œuvre de Gion Caminda à Vrin, son village grison, ou les travaux de Luigi Snozzi à Monte-Carasso au Tessin. En France, il existe actuellement plusieurs mouvements en plein essor, dans lesquels les architectes agissent individuellement ou au sein de collectifs. Nous pouvons citer *Avenir Radieux* en Bourgogne-Franche-Comté avec l'architecte Bernard Quirot dans le petit village de Pesmes, ou le *Collectif Milieux* avec Boris Bouchet et le *Collectif Virage* avec Simon Teyssou, en Auvergne. Le territoire français se prête particulièrement bien à l'émergence de ce genre de mouvements, car

il comporte une grande portion de territoire véritablement rurale, peu dense et éloignée des grands pôles métropolitains.

Nous allons examiner un dernier *corpus* composé de différents projets, lesquels sont liés à un thème spécifique (matérialité, gestion de l'espace et rénovation). Tous les projets ont été sélectionnés en fonction de leur potentiel révolutionnaire dans l'esprit de la ruralisation, par la sensibilité avec laquelle il réponde à leur environnement, la manière qu'ils ont de mettre en œuvre les matériaux ou les questions auxquelles ils répondent en matière d'organisation communautaire.

* *

CORPUS

Interventions acupunctureelles





I) Matérialité : pierre de taille et bois

*Maison individuelle dans un quartier pavillonnaire
Montélimar (Drôme), 2019
Perraudin Architectes*

Les certitudes environnementales de l'Atelier Perraudin sont connues, mais c'est peu dire que nul ne s'attend à les trouver exprimées aussi clairement dans ce quartier pavillonnaire de périphérie. Il s'agit d'une « maison manifeste » comme le déclare l'architecte Gilles Perraudin. La pierre et le bois massif étant mis à l'honneur dans cette construction, l'utilisation de claustras comme dans les anciens corps de fermes, une pergola à l'allure méditerranéenne, tout cela en fait un objet singulier qui détonne dans son environnement.

Conçue sur un plan carré, la maison organise les espaces habitables à l'étage autour d'un escalier central venant du rez-de-chaussée. Les habitants arrivent chez eux par le milieu et les circulations dans la maison se révèlent parfaitement fluides. Appropriable en saison sèche, le rez-de-chaussée double la surface de la maison, le maître d'ouvrage ayant prévu une chambre d'été, puis d'autres pièces éphémères. Il y aura là bientôt une cuisine d'été, près du potager, et l'espace rustique qui a servi à recevoir la presse aura d'ici peu acquis sa personnalité propre. Le plan carré, divisé en trois, permet des portées de l'ordre de 3 mètres. Le bois structurel de faible section permet de faire des économies. Toutes les descentes de charges se font verticalement sans porte-à-faux, pour éviter les dépenses superflues. L'ouvrage n'est pourtant en rien un projet minimaliste. Tous les matériaux sont nobles.

Les habitants expriment le confort offert par la maison et son sous-sol en déclarant utiliser la maison comme des nomades. L'hiver, ils se rapprochent du poêle à bois, situé entre les deux chambres qu'il réchauffe, au printemps et à l'automne, ils utilisent la grande pièce de vie – cuisine, salon, salle à manger – avec la baie vitrée et la terrasse tout du long. L'été, ils sont en bas. Ce nomadisme interne, s'il est source d'économie d'énergie, est aussi un déplacement du corps dans l'espace vers le lieu le plus propice. Leur comportement s'est adapté à celui de la maison et leur a permis de redéfinir la notion de confort. Maintenir une température constante de 20°, été comme hiver, n'étant pas économique, ils ont choisi d'accepter les variations.

La compacité du plan carré limite les surfaces d'échanges avec l'extérieur et rend possible une conception du confort et des économies d'énergie fondées sur la forte inertie de la pierre, ici de 40 cm d'épaisseur. Pour le chauffage, essentiellement le bois et le soleil. Les habitants affirment avoir divisé par deux leur consommation énergétique, elle est ici d'environ 4'000 kWh/an. Sachant qu'une maison de 70 m², avec chauffage et eau chaude électrique, en consomme en moyenne 9'900 kWh/an, 20'000 kWh/



an pour une maison de 150 m², le calcul est vite fait. Un chauffage d'appoint par le sol est prévu, au cas où, mais il n'est que rarement utilisé. De plus, la pierre respire, elle régule l'hygrométrie et la température de l'habitation.

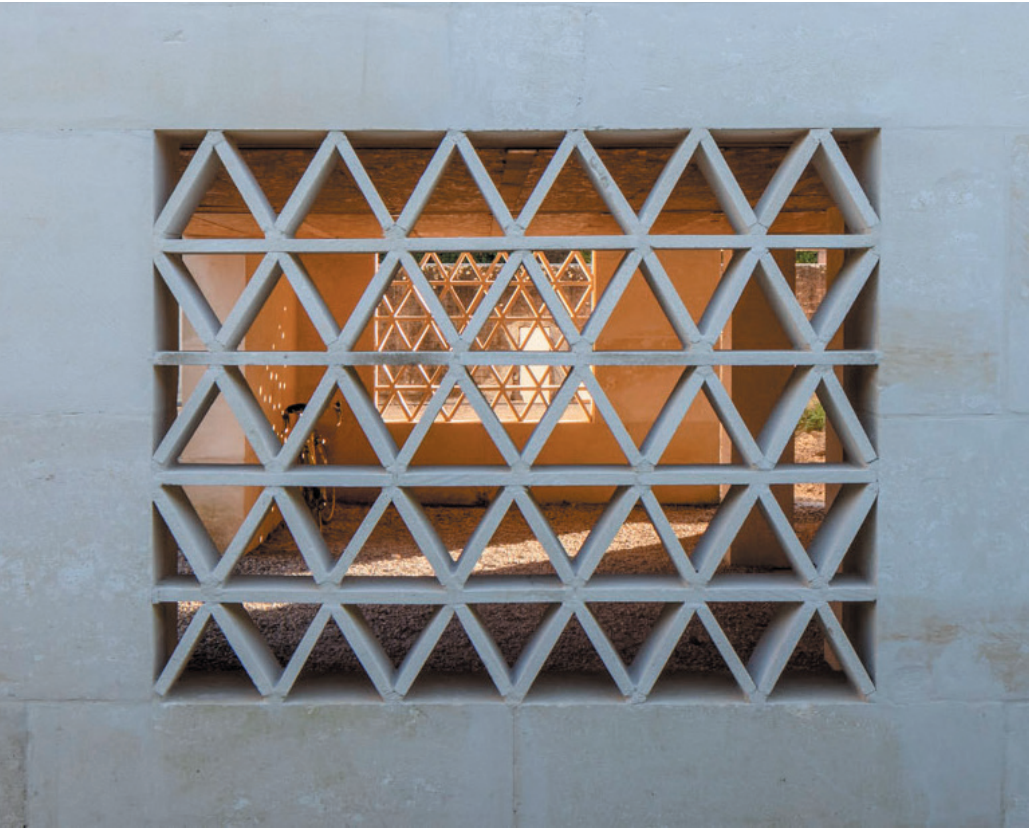
Avec la pierre de taille, un bon maçon suffit. La pierre est coupée à la mesure du calepinage. Le montage du mur se fait très rapidement, il est immédiatement utile et efficace. Dans ce cas-ci, les fondations ont été achevées en décembre, la pierre a commencé à être posée en janvier et la maison a été livrée en juin.

Dans une optique économique encore, l'utilisation de circuits courts est privilégiée : à moins de 100 kilomètres se trouve la carrière de Fontvieille d'où provient la pierre – celle-là même utilisée par Fernand Pouillon dans les années 1960 – et le bois vient du département. Le bois et la pierre sont deux systèmes constructifs relativement souples qui travaillent bien ensemble. Ceci souligne que le problème du béton vient du fait qu'il n'est pas recyclable, car fait avec du sable, de la pierre donc. La durée de vie du béton est de 75 ans, il va mourir à cause de son acier. « Pensez au Patrimoine du XX^e siècle : comment entretenir tout ce béton armé ? La pierre on peut la démonter et la remonter ailleurs. On peut la récupérer, c'est l'histoire du Colisée à Rome... », déclare l'architecte.

Au-delà de ces aspects financiers, qu'il faut certes marteler pour convaincre les maîtres d'ouvrage de se lancer dans l'aventure, c'est ailleurs qu'il faut chercher le sens de l'architecture. Ici, c'est la maison qui a changé, voire transformé ses habitants. Les murs sont dépouillés, même la céramique blanche de la cuisine est immaculée. « Ne pas décorer permet d'être juste contemplatif, la variation des ombres sur les murs change toute la journée. C'est une petite maison, mais elle paraît très grande », explique le propriétaire.

Cette maison est la démonstration d'une méthode vertueuse pour construire un logement individuel à un coût tout à fait concurrentiel, avec des économies conséquentes en matière de construction et de fonctionnement afin d'acquérir un patrimoine pérenne.

* *
* *



II) Matérialité : moellons et bois & Regroupement de logements

*Trois logements sociaux dans un écohameau
Bertignat (Puy-de-Dôme), 2012
Boris Bouchet Architectes, Collectif Milieux*

Le village de Bertignat est situé sur les pentes du Livradois à 750 mètres d'altitude. Cette petite commune de moins de 500 habitants a décidé de créer des logements neufs pour accueillir de nouveaux habitants, en aménageant des terrains situés sur une butte surplombant le bourg. Si ce site bénéficie d'un large ensoleillement, ainsi que d'une vue panoramique sur les crêtes des Monts du Forez, il est incidemment très exposé. Les élus ont senti très tôt la nécessité d'adopter une attitude discrète et raisonnée quant à l'urbanisation de ces terrains. En opposition aux traditionnels lotissements pavillonnaires, le nouvel écohameau est conçu dans une démarche environnementale permettant la construction d'un habitat très performant sur le plan énergétique, la création de nouveaux lieux de vie et témoignant d'une architecture contemporaine marquante.

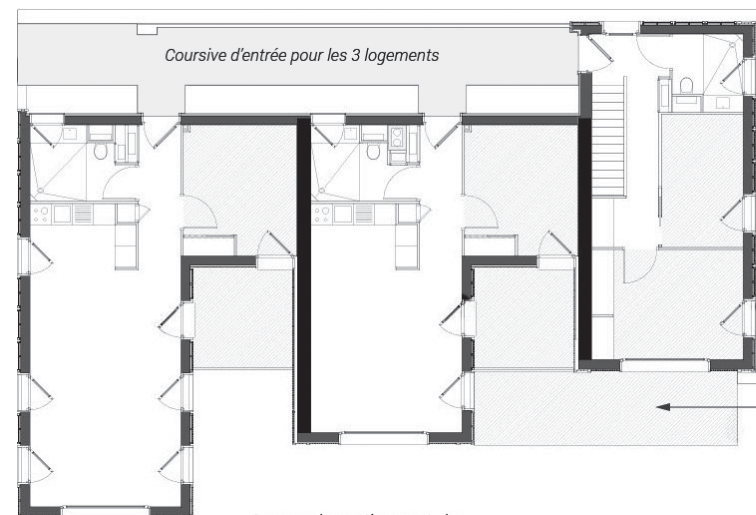
Les trois premiers logements ont été conçus pour s'intégrer dans le paysage naturel du Livradois-Forez, tout en bénéficiant de la proximité du village, d'une vue exceptionnelle sur les Monts du Forez, ainsi que d'un apport solaire efficace. L'accès en voiture se fait par une voie desservant une plateforme en béton qui permet le stationnement des personnes à mobilité réduite. Une coursive dessert individuellement les trois logements.

Deux matériaux principaux sont mis en avant : la pierre et le bois. Le béton, quant à lui, sert de support technique aux deux premiers, et n'est visible qu'aux encadrements des ouvertures du rez-de-jardin ou dans les murs de refends, des monomurs en béton cellulaire apportant une inertie suffisante. Le mur en forme de L qui soutient le terrassement longe la limite parcellaire nord et le chemin piétonnier et se retourne à l'est. Il est réalisé en moellons locaux, dont seule la face visible est aplanie. Le premier étage est une surélévation en bois traitée comme un élément de mobilier, grâce à des panneaux préfabriqués dont le sens du lattage est alterné.

Les limites parcellaires sont soulignées dans la pente par des murets de pierres sèches, réalisés avec la même pierre que les moellons des bâtiments, mis en œuvre par une association de réinsertion. De même, les eaux de voirie et une source découverte lors des terrassements sont envoyées dans une fontaine en pierres et métal qui longe sur plusieurs dizaines de mètres les maisons et le chemin piéton reliant le haut et le bas du quartier.

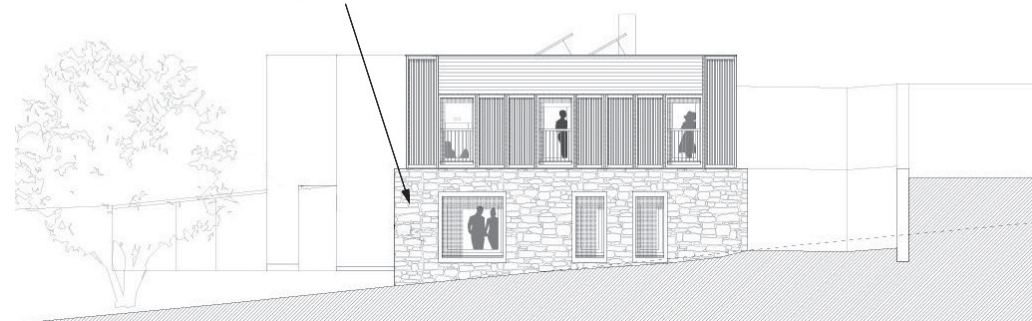
Ce petit projet allie subtilement des matériaux sobres pour créer une image unitaire en parfaite harmonie avec le paysage si caractéristique des puits d'Auvergne. Par le regroupement de trois logements et un système constructif simple, il offre une alternative tout à fait cohérente à la tendance pavillonnaire.





Trois volumes en bois ouverts par un grand cadre au sud sur le bourg sont assemblés et décalés pour laisser des vues à l'est sur les monts du Forez.

Le mur de soutènement du chemin se plie à angle droit pour devenir la façade du rez-de-jardin.



III) Organisation spatiale : logements communautaires villageois

*Wohnsiedlung Orenberg
Ossingen (Zürich), 2013-2018
BDE Architekten*

Avec leur nouveau développement résidentiel à Ossingen, les architectes ont réussi à fusionner formes rurales et mode de vie urbain pour créer une synthèse inédite. Le résultat a reçu un accueil enthousiaste et donne un aperçu d'une vie en coopérative en tant que variante contemporaine de la communauté villageoise traditionnelle.

Située dans un verger d'une région viticole du canton de Zürich, Ossingen se situe à mi-chemin entre Schaffhouse et Winterthour. Épargnée des vastes programmes de rénovation actuels, la structure rurale du village, qui date d'entre le XVII^e et le XIX^e siècle, semble intacte et préservée. Lors de la première des trois étapes envisagées, six nouveaux bâtiments sont regroupés autour d'une cour pour créer une polarité sociale. Le domaine, bordé par la voie ferrée au nord et une rue au sud, propose 61 appartements en location, des appartements de deux pièces et demie jusqu'à cinq pièces et demie.

Dans leur conception, les bâtiments d'habitation font référence à l'architecture locale typique du Weinland zurichois, qui se caractérise par la présence de grandes maisons à colombages et de modestes bâtiments agricoles. Deux types de bâtiment ont été créés. Le premier type comporte trois étages, d'aspect majestueux, au crépi minéral et aux façades soignées. L'autre se décline avec une construction à deux étages et des façades en bois (épicéa) à l'aspect rural typique. Les toits à pignon uniformes complètent l'image familière du paysage de toitures d'Ossingen.

L'organisation intérieure des deux types de bâtiments est une réponse directe à l'aspect de la façade et au caractère des maisons. Alors que les appartements des bâtiments en crépi, avec leur séquence additive de pièces et la vue encadrée vers l'extérieur, sont basés sur un modèle classique, la coursive en bois des maisons à deux étages sert d'accès, d'espace extérieur et de filtre visuel. Derrière la coursive se trouve un espace de vie généreux. L'aspect calme des façades masque la diversité spatiale de l'organisation interne des appartements.

L'agencement des six nouvelles structures englobe une cour étroite qui s'ouvre au nord sur le paysage composé de vergers et de collines. Quatre des bâtiments d'habitation sont disposés de telle sorte qu'un bâtiment compact de trois étages et une maison à arcades de deux étages se font face. Deux autres bâtiments, de deux étages chacun, forment un portail étroit au sud et s'orientent en même temps le long de la route.





Les cuisines et les entrées des bâtiments résidentiels sont orientées vers le centre commun. Cela souligne l'aspect collectif qui évoque les souvenirs de la communauté villageoise traditionnelle. Certains logements au rez-de-chaussée bénéficient malgré tout de petits jardins individuels, mais la plupart des appartements disposent d'un large espace collectif verdoyant et d'une grande surface dédiée aux jardins potagers.

Sur les portes en chêne des bâtiments de trois étages se trouvent des sculptures du sculpteur Werner Ignaz Jans. Avec beaucoup d'empathie pour le lieu, il exprime de manière sensible les éléments sur lesquels reposait la cohésion de la communauté villageoise d'antan à Ossingen : le vin, le bétail et le pain constituaient les soucis et les activités quotidiennes. Il représente d'autres allégories exprimant les peurs collectives des habitants de l'époque. Ceci traduit le fort sentiment communautaire qui s'est développé au fil des siècles et qui s'est consolidé pour former la caractéristique élémentaire de la société basée sur le village.

Par l'importance croissante de la communauté comme base du fonctionnement en coopérative, on peut observer la transposition du modèle villageois et sa manifestation urbaine. Le collectif vécu et la somme de ses besoins partagés sont aujourd'hui considérés comme une composante existentielle des associations coopératives. Le nouveau complexe villageois d'Ossigen, à l'image des célèbres coopératives zurichoises, est un exemple très apprécié et est en passe de devenir un modèle exemplaire de communauté urbaine assumant sa généalogie villageoise. En tant que typologie indépendante, il établit un collectif fermé et à la fois ouvert dans le contexte urbain plus large en apportant des réponses novatrices aux questions contemporaines de cohabitations. À Ossingen, ce concept a été mis en pratique avec la cour commune et les arcades. Mais pour y parvenir, une grande ouverture d'esprit et un aménagement du territoire conséquent et précis ont été requis. L'implantation et l'organisation spatiale générale du projet créent une image forte, qui se démarque de manière audacieuse des espaces pavillonnaires traditionnels de la campagne suisse alémanique.

*
*
*



IV) Rénovation : logement collectif dans le bâti ancien

*Trois logements sociaux dans une ancienne longère
Domaize (Puy-de-Dôme), 2015
Boris Bouchet Architectes, Collectif Milieux*

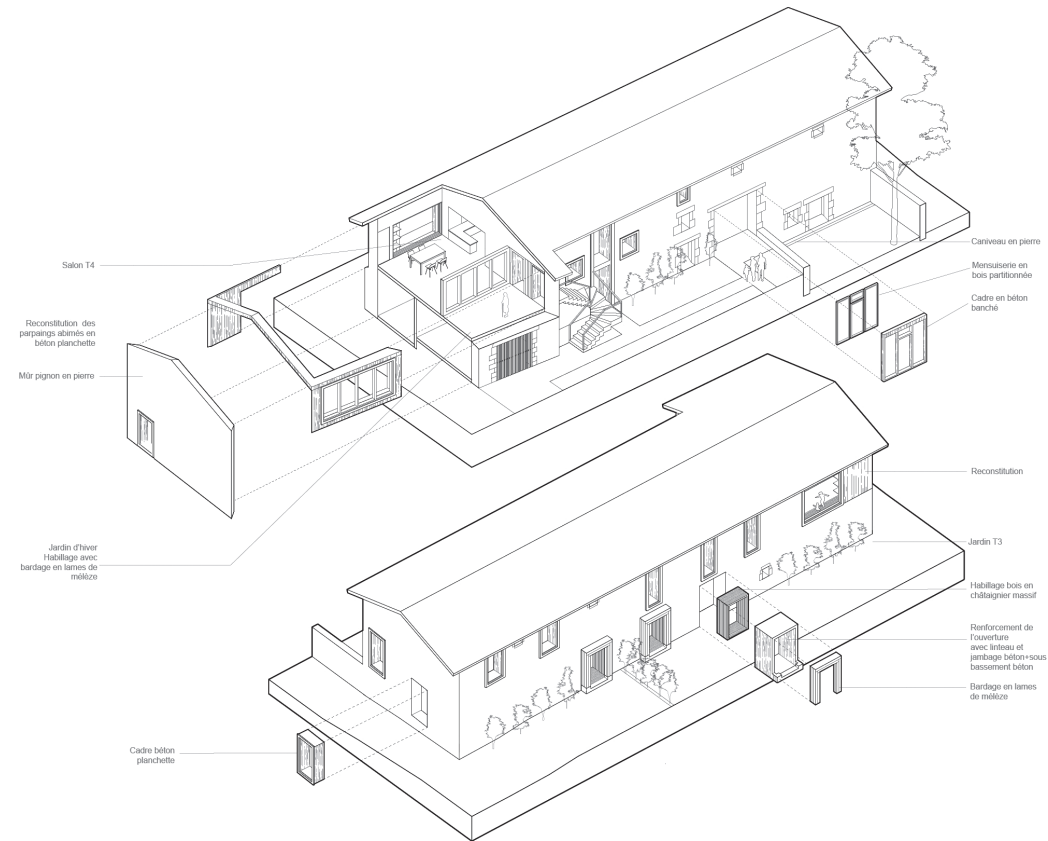
Dans le souhait de développer son petit parc de logements sociaux, à contre-courant des traditionnelles demandes en matière pavillonnaire, la commune de Domaize a choisi de réhabiliter un ancien corps de ferme pour y créer trois logements sociaux. Le bâtiment existant, une ancienne longère agricole, s'ouvre sur le paysage de la vallée de la Dore à l'est et s'implante en bordure d'un hameau de quelques maisons.

À l'origine, la ferme était en très mauvais état. Si les murs en granit local avaient plutôt bien résisté à l'usure du temps, de nombreuses réparations ponctuelles avaient été réalisées au moyen de parpaings industriels. Cet aspect dégradé, ces "bricolages" comme l'architecte les appelle, confèrent au bâtiment existant une esthétique singulière, paradoxalement tout à fait intégrée au paysage et en harmonie avec les maisons du hameau. À l'inverse, les diverses réhabilitations publiques de bâtiments agricoles pastichent souvent les constructions neuves en produisant une architecture en rupture avec le paysage local.

Par conséquent, les architectes optent pour la conservation de cette esthétique de ruine, pensant que l'installation de trois logements sociaux dans ce petit hameau représente déjà une greffe difficile. En effet, réparer lourdement une construction existante pour accueillir des logements neufs, tout en conservant la poésie des façades du vieux bâtiment, est un défi conséquent. La décision est prise de ne pas appliquer de nouvel enduit, afin de conserver le caractère hétéroclite de la façade. Cependant, d'importantes portions de cette dernière doivent être remplacées. S'agissant d'un bâtiment agricole, il existe de grandes disproportions dans les éléments à réhabiliter (cadres des ouvertures, escalier extérieur, angles des façades, etc.). Un béton coulé sur place, réalisé à partir de matériaux locaux, est nécessaire à l'adaptation ponctuelle et produit une maçonnerie à caractère vernaculaire. Sur la base d'un relevé précis de chaque pierre existante, les détails de tous les ouvrages sont alors dessinés, pour articuler murs existants en pierres, coffrages en planches de sapin, serrureries en métal et menuiseries en bois.

Ce projet met en scène des matériaux locaux (mélèze, sapin, béton réalisé après concassage des roches) et des techniques d'assemblage traditionnelles revisitées. L'utilisation de matière brute pour effectuer les réparations contribue à mettre en valeur l'action du temps sur le bâti, permet d'identifier ce dernier à son territoire et crée un sentiment d'appartenance chez les habitants. De plus, ce projet démontre qu'il est possible de proposer une offre de logement en location, à moindre coût, dans des bâtiments en lien avec leur territoire, tout en contribuant à la survie d'un patrimoine.







Un nouveau modèle habitatif

C'est une des questions centrales de notre propos : sous quelle forme émerge l'habitat en milieu rural interpénétré par le confort des innovations de la modernité ? Comment s'organisent les espaces de vie intérieurs quand une attention particulière est portée sur la vie communautaire extérieure ? Comment envisager une manière d'habiter qui tient compte des questions de mixité sociale et générationnelle ?

La maison individuelle – qui résulte parfois d'un choix contraint lorsque les loyers en villes sont inabordables²⁸ – est, comme nous l'avons démontré, le principal prédateur de l'espace rural rare et précieux. Il est donc de la compétence de l'architecte de concilier les contraintes d'économie d'espace tout en produisant un modèle habitatif alliant modernité et ruralité. Il va s'agir d'imaginer une architecture tenant compte, tant de codes esthétiques résilients, que d'économie de moyens de mise en œuvre et de l'utilisation de matériaux pérennes pour la réalisation de bâtiments véritablement capable de durer dans le temps, sans souffrir d'une dégradation programmée (carbonatation, corrosion, pourrissement, etc.). Cependant, comme rien n'est réellement épargné par l'usure du temps, il faut imaginer à minima une base pérenne et des parties plus légères pouvant être renouvelées sans porter atteinte à l'intégrité du bâtiment ou à son architecture.

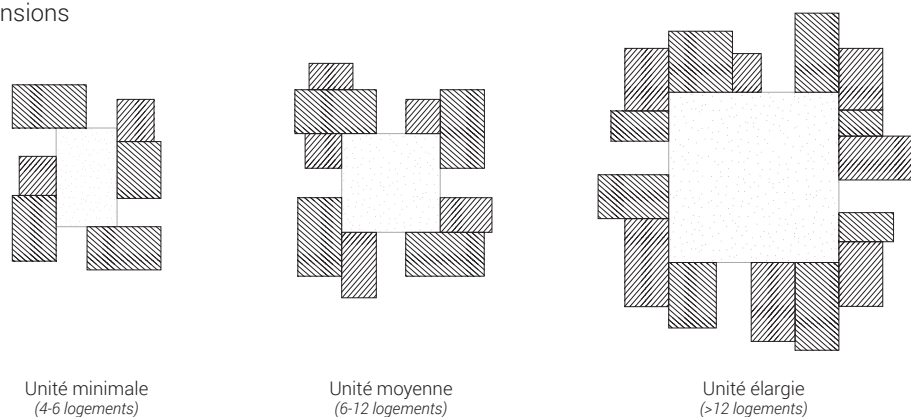
La contribution de l'architecte nous montre que cela est possible sans pour autant rejeter le modèle de la maison individuelle. Il prend acte de cette attente sociale, mais le modèle est travaillé de telle manière qu'il s'adapte au contexte et tient compte du désir partagé d'authenticité. En réalité, il s'agit de détourner cette forme d'habitat qui individualise l'espace et divise les hommes tout en introduisant du bien commun qui les solidarise autour du choix collectif d'habiter la campagne.

Unité multifamiliale

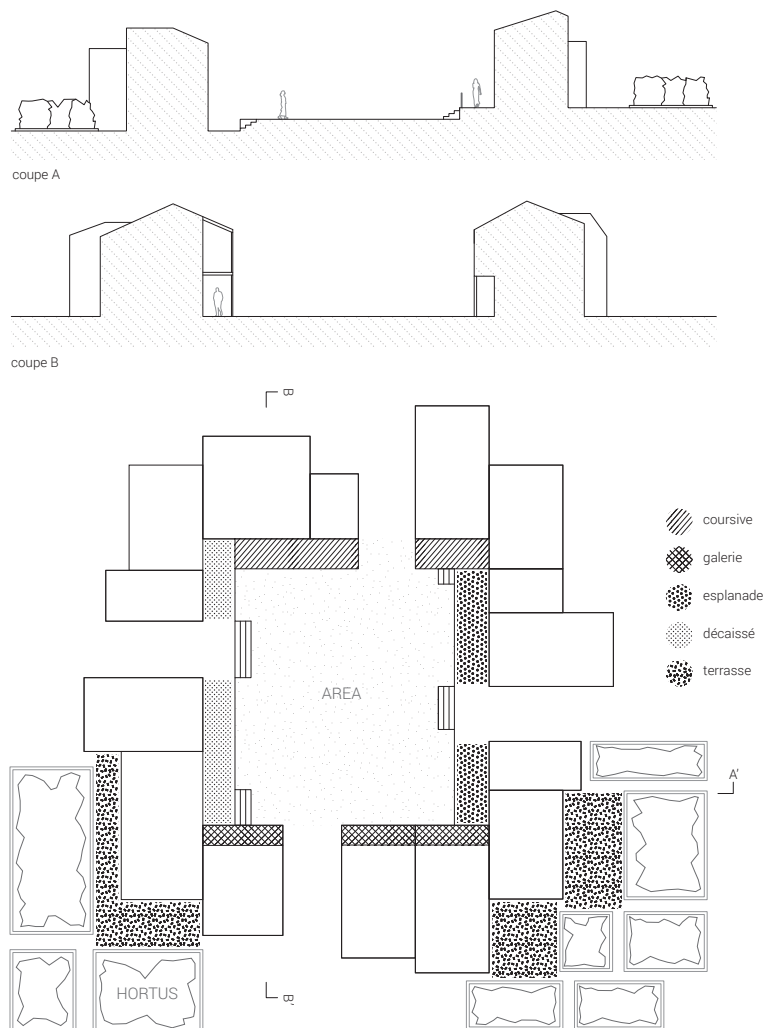
Nous avons analysé les caractéristiques principales du corps de logis rural dans les villages d'avant la mécanisation. Celui-ci s'organisait autour de la cour (*Area*), qui était utilisée comme aire de battage, espace de rencontre, lors des fêtes familiales et plus généralement pour permettre le croisement des flux dans l'unité familiale de production. Ce motif de la cour est suffisamment marquant et important pour qu'il puisse être repris comme une composante intrinsèque de l'organisation des logements villageois. La cour articulait la demeure avec ses espaces servants ou liés à l'intendance agricole. Dans un processus de conception, nous pourrions imaginer une cour rassemblant plusieurs logements, les fédérant en unité

28. GUILLOT, Xavier (dir.), *Espace rural & projet spatial*, vol. II, 2012.

Dimensions



Seuils et filtres

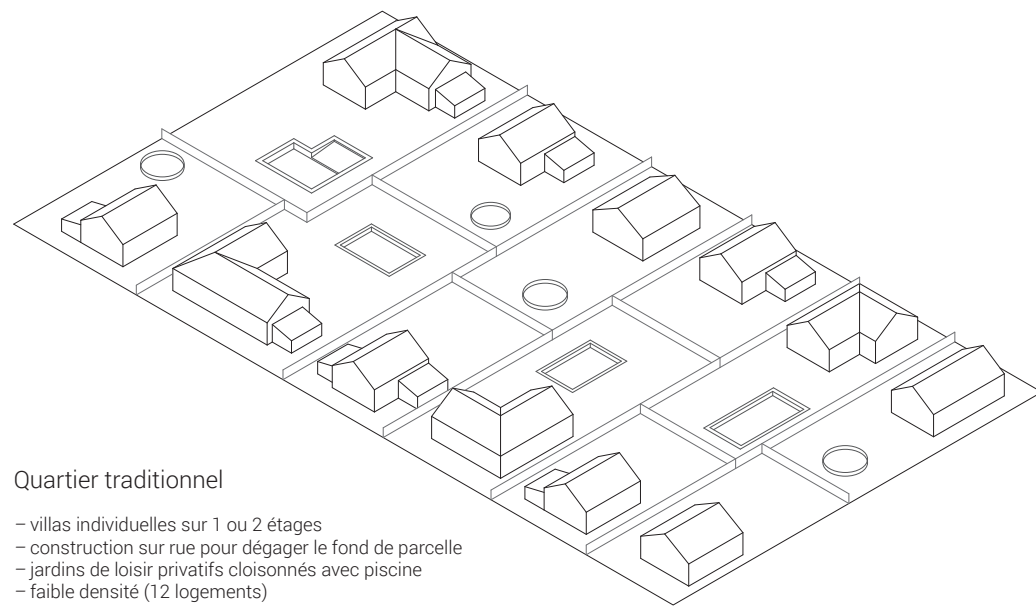


multifamiliale. Celle-ci constituerait le niveau semi-privé directement supérieur au logement privé de chaque famille. L'*Area* deviendrait alors un lieu de rencontre important, une interface de transition subordonnée à l'espace public à proprement dit. Elle aurait, comme pour la ferme d'antan, la vocation de servir de lieu de partage et de réunion pour les membres de la famille, les amis et les voisins, mais également de distribuer toutes les pièces de services qui peuvent alors être mises en commun dans l'unité multifamiliale (buanderie, salle de jeu, cuisine commune, cellier, salle polyvalente, locaux de stockage, atelier, etc.).

L'enjeu d'une telle typologie repose toutefois sur un alliage subtil entre collectivité et privacité. Il faut user de subterfuges afin de créer une entité dans laquelle l'aspect communautaire est très fortement mis en avant, tout en préservant une certaine intimité pour les habitants. Plusieurs dispositifs peuvent alors jouer le rôle d'interface entre l'espace intérieur collectif de l'unité (*Area*), les logements, et l'espace extérieur à l'unité que sont les cheminements et les jardins (*Hortus*). Des espaces tampons marquant une différence de niveau entre l'*Area* et le palier des habitations peuvent être projetés en s'appuyant sur la configuration topographique du site ou en créant volontairement de petites esplanades ou des décaissements au pied des façades. La création de structures rapportées sur ces dernières, des coursives ou des éléments purement ornementaux faisant écran, peuvent constituer autant de filtres apportant une certaine intimité aux locaux orientés sur l'*Area*. De même, la réalisation d'écorchés et de galeries dans les bâtiments permet une mise à distance des espaces communs et individuels.

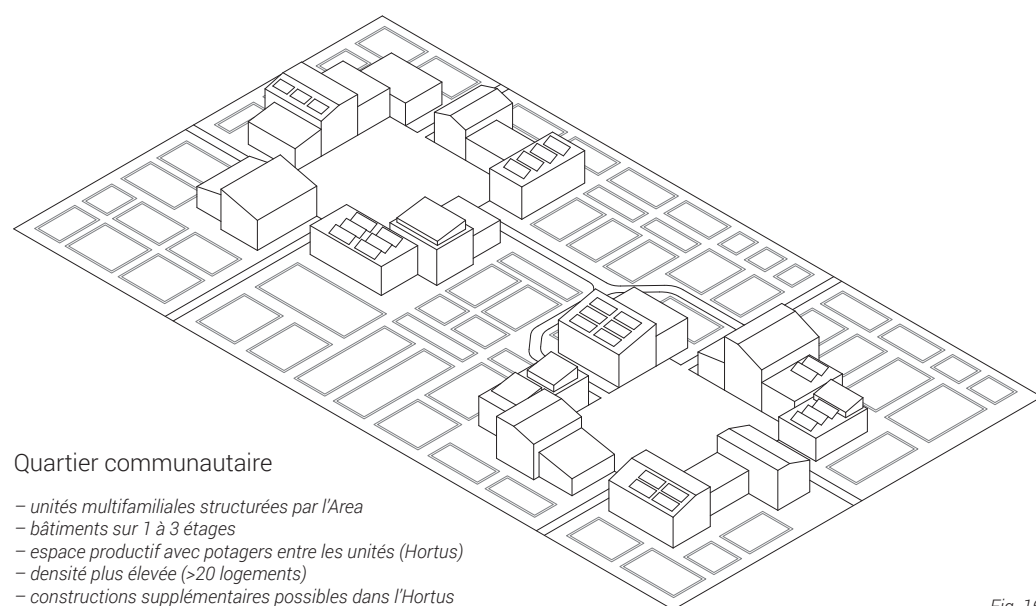
La stratégie collective portée par l'unité multifamiliale, en opposition à l'individualisme pavillonnaire, passe par le décroissement des espaces. À l'extérieur de l'unité, dans l'*Hortus*, les jardins fusionnent pour devenir un interstice généreux et productif dans lequel s'implantent les jardins potagers et des espaces de loisirs appropriables par tous. Les carrés potagers et leur végétation peuvent constituer une barrière visuelle suffisante pour offrir un espace extérieur privatif entre la façade et leurs délimitations. Ceci permet d'éviter les séparations traditionnelles entre les jardins qui se font au moyen de haies, de murs, de palissades, etc., afin d'offrir un espace dans lequel chacun respecte l'espace de l'autre sans avoir recours à des dispositifs cloisonnants. Ce modèle s'inspire du parc agricole dans lequel l'imbrication du productif et du contemplatif s'allie à l'habitat pour créer une ambiance inédite.

Sur une même surface, il est possible d'atteindre une densité supérieure avec les unités multifamiliales sans pour autant perdre de la qualité de vie. Au contraire, l'espace consacré autrefois aux jardins privatifs qui constituaient un gaspillage de terrain par leur sous-exploitation est ici optimisé pour offrir une diversité d'usage, une complexité qui améliore la qualité de vie tout en étant rationnel dans son utilisation. La concentration du bâti, pour dégager un espace commun non fragmenté, suggère de passer par un



Quartier traditionnel

- villas individuelles sur 1 ou 2 étages
- construction sur rue pour dégager le fond de parcelle
- jardins de loisir privés cloisonnés avec piscine
- faible densité (12 logements)



Quartier communautaire

- unités multifamiliales structurées par l'Area
- bâtiments sur 1 à 3 étages
- espace productif avec potagers entre les unités (Hortus)
- densité plus élevée (>20 logements)
- constructions supplémentaires possibles dans l'Hortus

changement de paradigme dans l'attribution foncière. Au lieu de posséder une parcelle unitaire et délimitée, l'habitant devient membre d'une coopérative dans laquelle il détient des parts lui permettant ainsi de jouir des biens collectifs et d'autres structures immatérielles liées à ce système.

L'interstice entre les unités possède pour autre avantage d'être évolutif. Si cet espace appartient à une coopérative, cette dernière peut faire le choix de bâtir d'autres logements, des bâtiments communs aux services des habitants ou liés au fonctionnement du village. Ceci permet une flexibilité au cours du temps en fonction des fluctuations démographiques ou économiques. Dans le même esprit, l'unité multifamiliale se bâtit progressivement en préservant initialement des "dents creuses" sur le pourtour de l'Area. Les logements peuvent alors être étendus le long aussi bien qu'en éloignement de celle-ci, ou en élévation, à mesure qu'une famille s'agrandit et que de nouveaux habitants intègrent la coopérative.

L'exemple d'unité multifamiliale présenté ici est un cas type qui est amené à se déployer de multiples manières selon les critères propres à l'entrelacement des échelles que nous avons analysé au début ce chapitre, à savoir : la géographie, le site, le plan et la matière. Ce principe d'unité, quelle que soit sa déclinaison, fait appel à un faisceau de valeurs partagées par une communauté nous permettant d'entrevoir le potentiel qui réside dans les territoires ruraux pour mettre en oeuvre des projets révolutionnaires. La typologie pourra engendrer une multitude de types spécifiques, sensibles, contextuels, dont la finalité réside indubitablement dans le bien-être de son utilisateur.

Typologie interne des habitations

À travers le processus de ruralisation, les typologies conventionnelles de l'habitat passent nécessairement par une transformation tout en conservant certains éléments hérités des morphologies anciennes. Quand nous avons analysé la demeure rurale ancestrale, ce qui en faisait une de ses caractéristiques principales était sa grande pièce de vie en relation avec la cour. Nous pouvons dès lors imaginer ce premier attribut comme une nouvelle condition d'articulation des typologies. Dans cet esprit de hiérarchisation des espaces communs, la grande pièce à vivre serait la première entité commune, située au niveau familial, étant ensuite subordonnée à la cour commune au niveau plurifamilial, enfin la cour elle-même subordonnée à l'espace public villageois. Nous obtenons alors trois entités possédant des gradients de privacité décroissants, l'ensemble étant articulé par différents seuils et interfaces filtrant les regards, les sons et les corps.

À ce titre, il est possible d'imaginer des chambres à coucher de dimension moindre afin de mettre l'accent sur la pièce de vie principale et d'autres espaces partagés au sein de la famille (salle de jeu, atelier, biblio-

Schéma classique

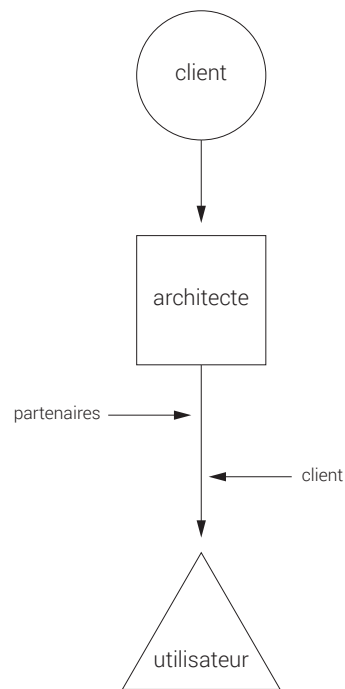
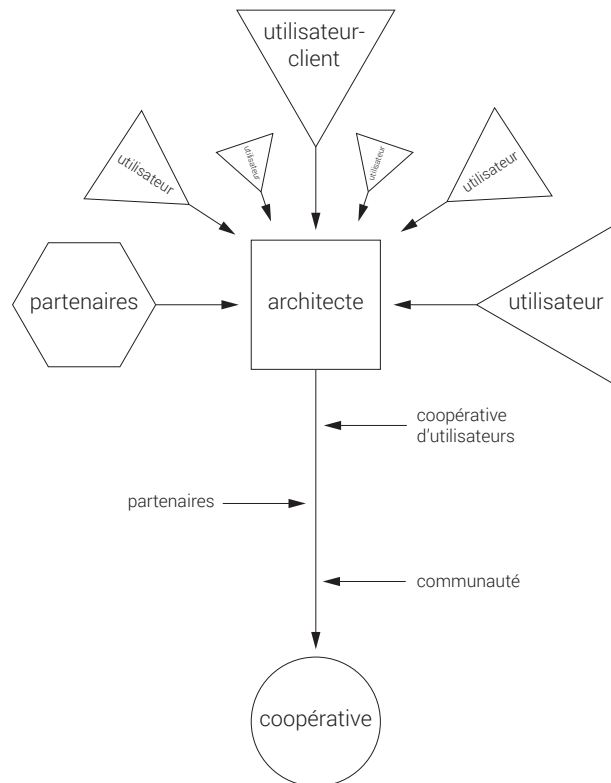


Schéma coopératif



thèque, bureau, etc.) ou entre les membres de la coopérative (salle de musique, salle de sport, salle multimédia, etc.). Toutefois, dans ce domaine, le projet requiert une collaboration étroite entre l'architecte et les futurs habitants afin de ne pas tomber dans l'écueil déterministe du formalisme *stricto sensu*.

* *

Des expériences récentes démontrent qu'il existe une réelle demande pour ce "nouveau" modèle habitatif. En réalité, il y a bien longtemps que certains ont imaginés des structures ambitieuses s'y rapportant. Jean-Baptiste André Godin achevait en 1884 son fameux *familistère*²⁹ dans le petit village de Guise, lui-même inspiré du *phalanstère*³⁰ de Charles Fourier. Actuellement, les architectes Simon Teyssou et Mathieu Bennet réalisent un projet d'échelle moindre, mais qui reprend cet esprit communautaire. La thématique du bien commun est mise en avant dans un bâtiment comptant une dizaine de logements articulés autour d'un patio, lequel dessert des locaux communs. Ce projet est en partie l'initiative des futurs habitants qui souhaitaient une manière d'habiter différente. L'architecte a alors assuré dans une synthèse des projets individuels dans l'élaboration d'un projet coopératif. Avec cet exemple on peut aisément imaginer les émules que cela pourrait faire.

Nombreuses sont les expérimentations qui ont déjà été conduites, principalement dans les pays nordiques ou les régions germaniques, avec la *Genossenschaft*³¹ adaptation moderne de la *Siedlung*³². Ces nouvelles typologies fleurissent au sein même des villes denses comme Zürich, Bâle, Munich, etc. Nous pouvons, dès lors, imaginer un processus de projet qui s'écarte de l'attribution de mandat classique pour revêtir un caractère coopératif (fig. 17). La création de coopératives rurales, avec l'architecte comme médiateur et catalyseur des volontés individuelles, donnerait alors à ce dernier la liberté de dessiner un projet unitaire qui n'est pas la somme des individualités, mais l'expression des intentions communes. C'est en sens que l'esprit de la ruralisation pourrait se déployer.

* *

29. Le familistère est un bâtiment unitaire dans lequel plusieurs familles ou individus vivent ensemble dans une sorte de communauté et qui inclut également des magasins coopératifs. Il est conçu entre 1859 et 1884 par l'industriel Jean-Baptiste André Godin pour l'hébergement de ses ouvriers.

30. Le concept du phalanstère (du grec phalanx, "formation militaire rectangulaire" et stereos, "solide"), élaboré au début du XIX^e siècle par Charles Fourier, repose sur le regroupement organique des éléments considérés indispensables à la vie harmonieuse d'une communauté appelée la "Phalange". Il se déploie comme un ensemble de logements organisés autour d'une cour couverte centrale, lieu de vie communautaire.

31. Traduit en français par "coopérative".

32. Typologie de logements qui s'est répandue après la guerre se concentrant sur les types de logements en îlots, en barres, un idéal de colonie composée de petites maisons pour famille, avec jardin.

CONCLUSION

LE JOUR DU REPOS

Dieu bénit le septième jour et en fit un jour saint, parce que ce jour-là il se reposa de toute son activité, de tout ce qu'il avait créé¹.

Cette recherche avait pour ambition de faire cesser l'éclipse conceptuelle qui masque le champ des possibles pour envisager un aménagement de l'espace et une architecture rurale contemporaine. Après avoir constaté que les pratiques territoriales, issues des Trente Glorieuses et de la mondialisation, laissent irrésolue la question de la consommation sans retenue de l'espace rural – exception faite de sa patrimonialisation, qui n'est autre que sa "muséification" en attendant que l'urbanisation globale de la planète ne soit achevée – pour penser l'espace rural de demain, nous nous sommes attachés à reconnaître ce qui est spécifique à ses formes bâties et paysagères, à son caractère ontologique, afin de ne pas confondre un espace peu dense avec un espace vide ou une page blanche. Nous avons vu que sa planification doit s'écarter de la radicalité issue des doctrines du mouvement moderne, pour revenir à des interventions sensibles issues d'une lecture fine du territoire.

La dystopie se décrit comme un récit de fiction pessimiste se déroulant dans une société terrifiante. Et c'est probablement ce vers quoi le

1. LA BIBLE. Gn 2,3.

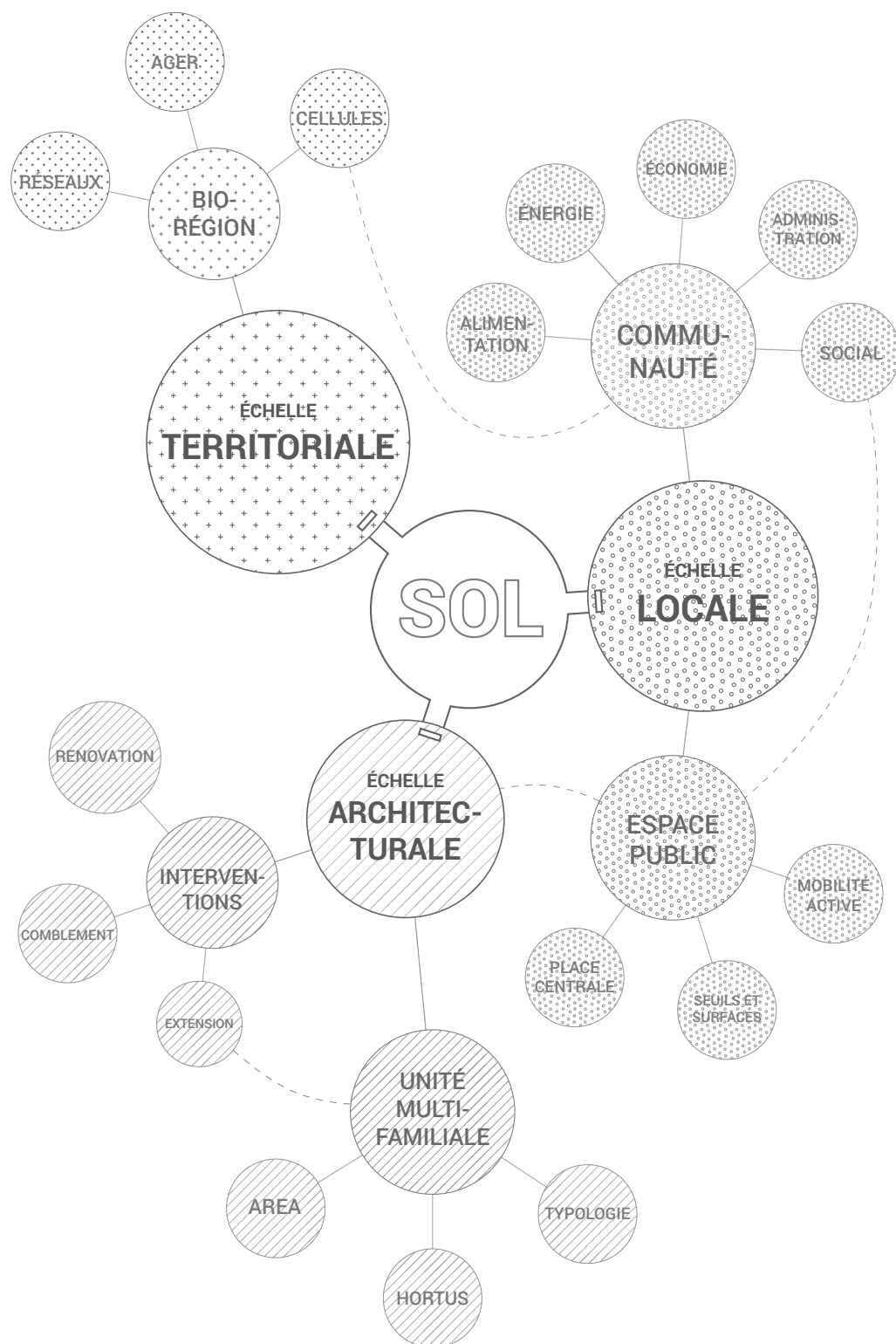


Fig. 18 – Schéma de synthèse de la ruralisation

monde actuel tend, si une prise de conscience ne se fait pas afin de sortir de l'ornière actuelle que sont l'occupation irrationnelle des territoires et l'immodération architecturale. Mais comme nous l'avons vu, certains acteurs sont déjà pleinement conscients de ces enjeux et ils sont autant de modèles dont nous pouvons nous inspirer afin de penser l'utopie. Le scientifique-explorateur Théodore Monod disait si justement : « *L'utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. L'utopie d'hier peut devenir la réalité d'aujourd'hui.* » L'utopie, un monde imaginaire où les habitants sont gouvernés d'une manière idéale et vivent en harmonie, est bien un objectif tout à fait à notre portée. La première étape consiste déjà à engager des stratégies de contre-exode, en combattant à travers le retour au territoire l'urbanisation galopante de la planète et la déterritorialisation, en fondant une nouvelle civilisation qui résulte de la rénovation des relations de coévolution entre les établissements humains et l'environnement. Ceci est rendu possible par l'établissement d'Atlas du paysage, afin de distinguer les multiples unités paysagères qui composent nos territoires et d'en saisir les particularités, les structures invariantes, la morphologie profonde façonnée par le temps.

De plus, pour parvenir à concrétiser cette utopie, ou tout du moins déployer certains mécanismes allant dans cette direction, il va s'agir de reconsidérer certains leviers souvent délaissés du projet architectural en milieu rural. Il en est ainsi de la beauté, ou du Beau, une des valeurs fondamentales universellement partagées par les êtres humains, classé dans les Transcendants de la philosophie grecque avec le Bien, le Juste, le Bon, le Sacré, etc. Ceci rejoint les axiomes d'Alberti constitués entre autres de la fameuse triade : *Necessitas, Commoditas et Voluptas* ; rénovant ici la devise vitruvienne « Solidité, utilité et beauté ». C'est dans cet esprit que nous pouvons concevoir le retour à l'utilisation de matériaux naturels et nobles, de techniques constructives éprouvées par les usages, et une certaine modestie dans les choix typologiques et architecturaux. Il s'agit de tenir compte que les espaces façonnent notre infrastructure émotionnelle. En effet, on peut aisément défendre le point de vue qu'un aménagement conjuguant la beauté et la complexité polyphonique des structures spatiales produit un environnement plus à même de rendre les habitants heureux d'y vivre et propice au développement du sentiment communautaire, des comportements altruistes et désintéressés. Par conséquent, l'architecte doit agir en connivence avec la ruralité, afin d'être en mesure de concevoir des façons d'habiter à la fois rurales et contemporaines.

Il faut également penser la place de l'agriculture dans le projet, réimaginer l'interaction entre culture rurale et culture urbaine, associer le monde de l'agriculture en sortant du schéma de séparation des fonctions. En d'autres termes, il s'agit d'agencer et solidariser des fonctions autrement que par des principes de densité et de compacité inspirée de la ville. À l'instar du parc agricole, on peut établir des combinaisons spatiales et architec-

turales plutôt que de changer radicalement de référence dans les formes architecturales.

À l'égard du modèle habitatif en milieu rural, il nous faut observer l'intelligence des formes héritée de l'habitat, dense ou non dense, que l'on trouve en milieu rural. Sans souscrire à une approche passéiste du projet architectural, on peut tirer parti de cet héritage et de ses rapports d'échelles. La résilience de ces espaces habités incite également à un devoir de réflexion sur la réelle nécessité d'innover. Peut-être que la seule innovation réellement valable réside moins sur l'investissement dans le domaine de l'espace que celui du temps.

Un sens nouveau

Enfin, après cette épopée néo-rurale, nous pouvons nous réinterroger sur cette notion même de ruralisation, car apparaît un sens nouveau, jusque-là inenvisagé. La ruralisation ne concerne-t-elle finalement que le monde rural ? La réponse semble comporter certaines nuances. En effet, bien des thèmes évoqués sont transposables dans un environnement non rural, voire parfaitement citadin et dense. De toute évidence, certaines mesures sociales proposées à l'échelle locale peuvent être appliquées à une communauté urbaine (écoquartier, coopérative, urban-village, etc.), ou pour d'autres, elles peuvent s'entreprendre à l'échelle d'une nation comme contre-pied à la mondialisation et au mondialisme. De même, bien que plus spécifiques à l'espace rural et ses petites agglomérations, les enjeux spatiaux et architecturaux que nous avons analysés (revitalisation des espaces publics, modèles habitatifs, matérialité, etc.), comportent des principes tout à fait envisageables en bien d'endroits d'envergure supérieure ; ils le sont même déjà. La ruralisation peut donc se figurer comme une pensée éclectique traitant, dans une démarche holistique, les manquements au bon sens pour le retour ultime et inconditionnel au bien commun comme projet de société.

S'il est concevable pour certains de vivre aux rythmes des saisons, des cycles lunaires, d'observer la croissance d'une pousse de basilic, de laisser les enfants courir dans la terre ou construire des cabanes, c'est qu'ils ont choisi délibérément ce mode de vie en milieu rural. Mais tout le monde ne peut accéder à cela ; ou n'en veut tout simplement pas. Dès lors, il apparaît tout fait possible de parler de ruralisation en terme global comme un processus non plus compris dans le fait de rendre rural, mais d'accéder plutôt à une vision en profondeur, de réinterroger le sens à la vie au-delà de la condition matérielle, de redécouvrir un état un intérieur laissant le temps de penser, de se laisser absorber dans une existence féconde, au plus près des choses et de leur valeur intrinsèque, où la lenteur n'est pas considérée comme un obstacle, mais bien une qualité inaliénable d'un mode de vie

moins connecté, au sein duquel l'attention permanente de l'homme est focalisée sur son milieu ambiant et des relations vitales qu'il entretient avec ce dernier. Ceci relève d'une "pensée lente", attentive aux fruits de l'expérience et la richesse des traditions, afin d'embrasser ce qui fait la générosité des espaces et leur disponibilité sans limites.

En termes de plastique, c'est une pensée qui oppose au formalisme ambiant de l'architecture spectacle en proposant une architecture des menus services, un éloge de la banalité en quelque sorte, pour pouvoir opposer aux paillettes de la mode du temps, la sage modestie du quotidien. Le banal se décrit comme dépourvu d'originalité, de tout signe distinctif, et comme tout ce qui est commun. Dans un monde où chacun cherche à se parer d'originalité au point que la surenchère devienne la norme, n'est-ce pas faire preuve d'originalité que de vouloir s'attacher au banal ? Le banal certes, mais un banal complexe !

De plus, nous tenons peut-être de la signification même du mot banal, « ce qui est commun », la paternité du concept de communauté ; des valeurs communes à tous, un sublime à la hauteur des yeux, l'équilibre subtil des forces par la coopération des individus tendant vers un idéal partagé. Cet idéal est le choix réfléchi, conscient et délibéré que chacun fait quand il prend acte de sa condition et choisit de "demeurer" plutôt que d'habiter ou de seulement résider, renouant ainsi dans un rapport étroit, intime et primordial avec la nature profonde des lieux.

L'architecture est le "mettre en forme" du monde. En utilisant la matière informe, brute, le façonnage donne à voir un nouveau visage, personifie ce qui n'était que glaise, roche, bois, pour en faire jaillir une composition reconnaissable entre tous. Et lorsque nous affirmons qu'elle donne au monde un sens, ceci prend toute sa logique, car le fait d'architecturer, de créer, de tirer une forme du néant participe à l'établissement de l'ordre à partir du chaos. Tirant sa filiation de l'architecture, la ruralisation quant à elle, institue tout autant l'ordre, mais un ordre en équilibre, d'une complexité intelligible qui se situe sur le fil du rasoir entre ordre figé et chaos anarchique. Un ordre salutaire dans lequel l'Homme peut se mouvoir aisément, dans lequel il trouve des points de repère familiers, un lieu de repos à son image, au sein duquel il est à l'abri du danger pour permettre à son esprit de penser, d'entrer en lui-même et de trouver, détaché des contingences du monde indompté, ce sens à la vie. Lorsqu'il reçoit sa mission d'intendance de la Terre, ce dernier reçoit comme faculté surpassant toutes les autres, celle de devenir cocréateur, de donner non seulement la vie, mais de participer à la transfiguration du monde, à l'établissement d'un ordre divino-humain, de faire de la Terre le pendant matériel et temporel, prélude d'une dimension immatérielle et intemporelle. Et c'est là que l'Éden puise toute sa symbolique : la figure utopique, irréalisée, de la mise en acte d'une ruralisation consciente. §

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES & ICONOGRAPHIE

Les ouvrages qui ont constitué la charpente de la réflexion conduite dans ce mémoire sont *Le projet local* et *La biorégion urbaine* de l'architecte et urbaniste italien Alberto Magnaghi. Ce dernier, né en 1941, est professeur émérite à l'Université de Florence où il dirige le "Laboratorio di Progettazione Ecologica degli Insediamenti" (Laboratoire de conception des établissements écologiques). Les idées qu'il y expose sont tout à fait dans l'esprit du sujet de la ruralisation et j'ai donc repris un grand nombre de ses concepts pour structurer mes propres idées, afin de les faire converger vers un positionnement territorialiste éprouvé depuis de nombreuses années par ce pionnier et les émulations qui ont succédé à sa pensée.

Dans la collection d'ouvrages nommée *Espace rural & Projet spatial*, l'architecte français Xavier Guillot compile des textes d'une multitude d'auteurs qui traitent spécifiquement des enjeux au sein l'espace rural. ERPS est en réalité un véritable réseau qui fédère aujourd'hui des enseignants et des chercheurs provenant d'écoles d'architecture et de paysage internationales, mais aussi d'universités et d'écoles d'ingénieur-agronome. Il s'élargit à un cercle de praticiens dont les activités reposent sur l'aménagement, le paysage, l'architecture, l'agronomie, mais aussi les démarches de dialogue avec les habitants. Au sein de ces ouvrages, plusieurs thèmes ont amené de l'eau à mon moulin en me confortant dans la voie à suivre ou ont simplement apporté de nouveaux éléments à intégrer à ma recherche.

Beaucoup d'autres auteurs, ouvrages, documents publiés en ligne ou conférences m'ont permis de conduire l'analyse traitant de l'évolution de ville et de l'espace périurbain, ainsi que le portrait du monde rural de jadis, posé comme modèle inspirant pour la synthèse du sujet de la ruralisation. Parmi ceux-ci, je citerai l'analyse de Sébastien Marot, dont le cours suivi durant mon cursus m'a amené à découvrir certains éléments qui sont à la genèse de ce travail.

* *
*

Ouvrages de référence

- MAGNAGHI, Alberto. *Le projet local*, Éd. Mardaga. Liège, 2003, 128 p.
- MAGNAGHI, Alberto. *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire comme bien en commun*, Éd. Éterotopia, Col. « Rhizome ». Paris, 2014, 174 p.
- GUILLOT, Xavier (dir.). *Espace rural & projet spatial*, vol. I-VI, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2010-2016.
- MONTEVENTI-WEBER, Lili et DESCHENAUX, Chantal (dir.). *Campagne-ville : Le pas de deux. Enjeux et opportunités des recompositions territoriales*, Presses polytechniques universitaires romandes. Lausanne, 2008, 340 p.
- LÉGER, Jean-Michel et MARIOLLE, Béatrice (dir.). *Densifier | Dédensifier, penser les campagnes urbaine*, Éd. Parenthèses. Marseille, 2018, 320 p.
- MUZARD, Florian et ALLEMAND, Sylvain (dir.). *Le périurbain, espace à vivre*, Éd. Parenthèses. Marseille, 2018, 277 p.
- ROUGÉ, Lionel (dir.). *Réhabiliter le périurbain, comment vivre et bouger durablement dans ces territoires*, Éd. Loco. Paris, 2013, 144 p.
- BAUER, Gérard et ROUX, Jean-Michel. *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Éd. du Seuil, Col. Espacement. Paris, 1976, 192 p.
- WIEL, Marc. *La transition urbaine, ou Le passage de la ville-pédestre à la ville-motorisée*, Éd. Mardaga. Liège, 1999, 149 p.
- KAYSER, Bernard. *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, Éd. Armand Colin, Col. « U ». Paris, 1997, 316 p.
- BÉGOUT, Bruce. *Suburbia*, Éd. Inculte/IMHO, Col. Temps réel, Paris, 2013, 256 p.

Autres ouvrages

- LA 27^E RÉGION. *Les villages du futur, projection collective et créative dans les territoires de Bourgogne*, La documentation française, Col. Design des politiques publiques. Paris, 2016, 262 p.
- LE BON, Gustave. *Psychologie des foules*. Éditions Kontre Kulture. Saint-Denis, 2013, 186 p.
- MAROT, Sébastien. *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*. Éd. de La Villette, Col. Penser l'espace. Paris, 2010, 142 p.

Articles & documents

- JOUSSAUME, Valérie. "Suffit-il de densifier ? Trois réflexions sur les enjeux d'un urbanisme rural contemporain", *La renaissance rurale d'un siècle à l'autre*. LISST Dynamiques Rurales / Commission de géographie Rurale du CNFG. Toulouse, 2016. hal-01428659
Disponibilité à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01428659/document> – [consulté le 12.10.2019]
- BESSE, Jean-Marc. *Le paysage, entre le politique et le vernaculaire*, Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson, ARCHES, Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines. 2003, 6, pp. 9-27. halshs-00113275
Disponibilité à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00113275/document> – [consulté le 17.10.2019]
- SPECHT, Maryline. "La pensée résiliente", *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 78, no. 2, 2008, pp. 79-94.
Disponibilité à l'adresse : https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2008-2-page-79.htm?try_download=1 – [consulté le 19.10.2019]
- GLAUSER, Daniel. *Forme des territoires communaux et structure du bâti dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel*, In Situ, 7 | 2006, mis en ligne le 18 avril 2012. DOI : 10.4000/insitu.2608.
Disponibilité à l'adresse : <https://journals.openedition.org/insitu/2608> – [consulté le 03.11.2019]
- DEMANGEON, Albert. *L'habitation rurale en France*, Dans : *Annales de Géographie*, t. 29, n°161, 1920. pp. 352-375.
Disponibilité à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1920_num_29_161_9077 – [consulté le 06.12.2019]
- CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement), *Centres bourgs : Programme national de revitalisation*, "Qualifier l'espace public", 2008.
Disponibilité à l'adresse : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/qualifier-l-espace-public-r299.html> – [consulté le 18.12.2019]

BONNET, Frédéric. "L'architecture de la grande échelle", *Vers une architecture des milieux*, Rapport final, Laboratoire GERPHAU en association avec le département AACM (Architettura e Analisi della Città Mediterranea) & le Laboratoire Architecture Milieux Paysages ENSAPLV, (2008, 8 octobre).

Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Architecture/Formations-Recherche-Metiers/La-recherche-architecturale-urbaine-et-paysagere-en-France/L-organisation-de-la-recherche/La-politique-incitative-a-la-recherche-architecturale-urbaine-et-paysagere/L-architecture-de-la-grande-echelle> – [consulté le 04.12.2019]

MANTZARIAS, Panos et VIGANO, Paula (dir.). "Introduction", *Le sol des villes : ressource et projet*, Ed. MétisPresses, 2016.

Disponible à l'adresse : https://www.academia.edu/29835765/LE_SOL_DES_VILLES_RESSOURCE_ET_PROJET – [consulté le 21.10.2019]

BARTHASSAT, Marcellin. "Eessor urbain et équilibre planétaire : le sens d'une « inversion »". in MANTZARIAS, P. et VIGANO, P. (dir.). *Inégalités urbaines, du projet utopique au développement durable*, p. 263-282, Éd. MétisPresses, vuesD'ensembleEssais, Genève, 2017.

Disponible à l'adresse : <http://www.marcellinbarthassat.ch/files/article-barthassat-iu.pdf> – [consulté le 28.10.2019]

YOUNÈS, Chris et PAQUOT, Thierry. *Géométrie, mesure du monde : philosophie, architecture, urbain*, 2005.

Disponible à l'adresse : <https://books.google.ch/books?id=ANYAgAAQBAJ&pg> – [consulté le 14.12.2019]

Reportages

Le retour à la terre, L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960. Production CHS, Jeanne Menjoulet. <https://youtu.be/NcOiHbvsoA0>

Disponible à l'adresse : <https://youtu.be/NcOiHbvsoA0> – [consulté le 25.10.2019]

Conférence de Simon Teyssou, atelier du Rouget, Cantal, « Pratique réflexive en territoire ordinaire ». Cité de l'architecture et du patrimoine, 8 avril 2019. <https://youtu.be/vMrfiB4I6x8>

Disponible à l'adresse : <https://youtu.be/vMrfiB4I6x8> – [consulté le 06.11.2019]

Illustrations

Fig. 1 – PUUR, Frankrijk. *Le Mont-Saint-Michel*, dessin numérique.

Disponible à l'adresse : <https://www.ohmyprints.com/fr/image/Dessin-numerique-du-Mont-Saint-Michel/472870> – [consulté le 25.10.2019]

Fig. 2 – GRUBER, Karl. *Ville suisse*, Forme et caractère de la ville Allemande, 1985.

Fig. 3 – GLAUSER, Daniel. *Schémas de structure des villages*. 1. Linéaire horizontale, 2. Linéaire en épi, 3. Rayonnante sur un point, 4. Rayonnante sur un anneau.

Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/insitu/docannexe/image/2608/img-13.jpg> [consulté le 30.10.2019]

Fig. 4 – MILLET, Jean-François. *Des glaneuses*, huile sur toile, 1857.

Disponible à l'adresse : <https://www.> – [consulté le 11.11.2019]

Fig. 5 – VIOLLET-LE-DUC, Eugène Emmanuel. *Maison médiévale toulousaine*, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, 1856.

Fig. 6 – RICHET, Christian. *Le rat des villes et le rat des champs*, dessin.

Disponible à l'adresse : <http://christian.richet.pagesperso-orange.fr/fabled.html> – [consulté le 11.11.2019]

Fig. 7 – *Évolution du monde rural du XVIII^e au XXI^e siècle*, dessin original, 2019.

Fig. 8 – TIM. *L'exode rural*, caricature.

Disponible à l'adresse : <https://www.anthropologieenligne.com/pages/18.1.html> – [consulté le 16.10.2019]

Fig. 9 – LORENZETTI, Ambrogio. *Fresque du Bon gouvernement*, 1338-1339.

Disponible à l'adresse : <https://www.toscane-toscana.org/sienne-museo-civico.php> [consulté le 11.11.2019]

Fig. 10 – LORENZETTI, Ambrogio. *Fresque du Mauvais gouvernement*, trois extraits, 1338-1339.

Disponible à l'adresse : <https://www.toscane-toscana.org/sienne-museo-civico.php> [consulté le 11.11.2019]

Fig. 11 – AGOSTINI, Ilaria. *Les sommets entre Pesa Virginio et Turbone*, Figure territoriale, Atlas du patrimoine territorial du district de Empoli-Vallée de l'Elsa, dans MAGNAGHI, Alberto et GIACOMOZZI, Sara. *Un fiume per il territorio. Indirizzi progettuali per il parco fluviale del Valdarno empoiese*, de, 2009.

Disponible à l'adresse : <https://books.google.ch/books?id=kfDgT-4kbXUC&pg> – [consulté le 04.11.2019]

Fig. 12 – AGOSTINI, Ilaria. *Le patrimoine urbain : Fuvecchio*, Atlas du patrimoine territorial du district de Empoli-Vallée de l'Elsa, dans MAGNAGHI, Alberto et GIACOMOZZI, Sara. *Un fiume per il territorio. Indirizzi progettuali per il parco fluviale del Valdarno empoiese*, de, 2009.

Disponible à l'adresse : <https://books.google.ch/books?id=kfDgT-4kbXUC&pg> – [consulté le 04.11.2019]

Fig. 13 – BONNET, Frédéric. Du territoire à la matière : entrelacement des échelles, schéma de principe. Rapport de recherche, *L'architecture de la grande échelle*. Chris Younès et Frédéric Bonnet (Gerphau), 2007/2008.

Fig. 14 – Plan de la bastide de Montpazier, 1284, auteur inconnu.

Disponible à l'adresse : <https://archiveofaffinities.tumblr.com/post/13325512976/plan-of-monpazier-france-1284> – [consulté le 11.11.2019]

Fig. 15 – *Unité de logement multifamiliale*, dimensions et seuils, dessin original, 2019.

Fig. 16 – *Quartier pavillonnaire vs. ruralisé*, exemple d'implantation, dessin original, 2019.

Fig. 17 – *Processus de projet*, schémas classique et coopératif, dessin original, 2019.

Fig. 18 – *Carte mentale*, concept général de la ruralisation, dessin original, 2019.

CORPUS

Atlas du paysage

Les blocs-diagrammes illustratifs, à l'exception de celui sur la géologie (dessin original), sont issus de l'Atlas du paysage de Lot-et-Garonne.

Disponibles à l'adresse : www.atlaspaysages.lotetgaronne.fr – [consulté le 19.12.2019]

L'image des paysages multiples est composée avec des blocs-diagrammes issus de l'Atlas du Lot-et-Garonne et de l'Alsace.

Disponibles à l'adresse : www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr – [consulté le 19.12.2019]

Urbanisme rural

I) Séquence d'espaces : circulation-contemplation-réunion

PROJET

Requalification des espaces publics, 2014

LIEU

Chaliers (Cantal)

ARCHITECTE

Atelier du Rouget, Simon Teyssou & associés, Le Rouget (Cantal)

CRÉDITS

Plan et descriptif : site de l'architecte

Disponible à l'adresse : <http://www.atelierarchitecture.fr/requalification-espaces-publics-chaliers/> [consulté le 11.12.2019]

Photos : site du photographe

Disponibles à l'adresse : <http://www.benoitalazard.com/portfolios/chaliers/> [consulté le 11.12.2019]

II) Espaces de jeu et de contemplation

PROJET

Groupe scolaire, périscolaire et préau, 2014

LIEU

Pesmes (Haute-Saône)

ARCHITECTE

Bernard Quirot Architecte + Associés, Pesmes (Haute-Saône)

CRÉDITS

Photos et descriptif : site de l'architecte

Disponibles à l'adresse : <http://www.quirotassocies.com/> – [consulté le 12.12.2019]

III) Espaces de circulation et fonctionnels

PROJET

Entrée de ville, 2017

LIEU

Serignan (Hérault)

ARCHITECTE

Atelier Sites, Montpellier (Hérault)

CRÉDITS

Photos : site de l'architecte

Disponible à l'adresse : <http://ateliersites.fr/centre-ville/serignan-34-entree-ville-2017/> [consulté le 13.12.2019]

Interventions acupuncturales

I) Matérialité : pierre de taille et bois

PROJET

Maison individuelle dans quartier pavillonnaire, 2019

LIEU

Montélimar (Drôme)

ARCHITECTE

Perraudin Architectes, Lyon (Rhône)

CRÉDITS

Photos : site du photographe

Disponible à l'adresse : <http://www.11h45.com/perraudin-architecture-maison-individuelle-montelimar/> [consulté le 12.12.2019]

Descriptif et données techniques

Disponible à l'adresse : <https://chroniques-architecture.com/perraudin-maison-individuelle-montelimar/> [consulté le 12.12.2019]

II) Matérialité : moellons et bois & Regroupement de logements

PROJET

Trois logements sociaux dans un écohomeau, 2012

LIEU

Bertignat (Puy-de-Dôme)

*ARCHITECTE*Boris Bouchet Architectes, Collectif Milieux
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)*CRÉDITS*

Plan, coupe et descriptif : site de l'architecte

Disponibles à l'adresse : <http://borisbouchet.com/?realisation=3-logements-sociaux-dans-leco-quartier-de-bertignat> – [consulté le 12.12.2019]

Photos : site du photographe

Disponibles à l'adresse : <http://www.benoitalazard.com/portfolios/bertignat/> [consulté le 12.12.2019]

III) Organisation spatiale : logements communautaires villageois

PROJET

Wohnsiedlung Orenberg, 2013-2018

LIEU

Ossingen (Zürich)

ARCHITECTE

BDE Architekten, Winterthour (Zürich)

CRÉDITS

Plan et photos : site de l'architecte

Disponibles à l'adresse : <http://www.bde.ch/projekte/gross/ohnsiedlung-orenberg-ossingen-2013-2018> [consulté le 14.12.2019]

Descriptif : publication Archithese

Disponible à l'adresse : <https://www.bde.ch/buero/publikationen> [consulté le 14.12.2019]

IV) Rénovation : logement collectif dans le bâti ancien

PROJET

Trois logements sociaux dans une ancienne longère, 2015

LIEU

Domaize (Puy-de-Dôme)

*ARCHITECTE*Boris Bouchet Architectes, Collectif Milieux
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)*CRÉDITS*

Axonométrie et descriptif : site de l'architecte

Disponible à l'adresse : <http://borisbouchet.com/?realisation=3-logements-a-domaize> [consulté le 12.12.2019]

Photos : site du photographe

Disponibles à l'adresse : <http://www.benoitalazard.com/portfolios/domaize/> [consulté le 12.12.2019]